



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Débats de la Chambre des communes

VOLUME 148 • NUMÉRO 019 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

COMPTE RENDU OFFICIEL
(HANSARD)

Le mercredi 17 février 2016

Présidence de l'honorable Geoff Regan

TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve
à la fin du présent numéro.)

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 17 février 2016

La séance est ouverte à 14 heures.

Prière

●(1405)

[Traduction]

Le Président: Puisque nous sommes mercredi, nous allons maintenant chanter l'hymne national, qui sera entonné par la députée de Don Valley-Est.

[Les députés chantent l'hymne national.]

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Français]

LE BARREAU DE DRAGUIGNAN

M. Rhéal Fortin (Rivière-du-Nord, BQ): Monsieur le Président, je voudrais souligner que cette année est le 25^e anniversaire du jumelage entre le Barreau de Laurentides-Lanaudière, dont je suis toujours membre, et le Barreau de Draguignan, au sud de la France. Aujourd'hui, des collègues de Draguignan sont venus nous visiter. Ils sont dans la tribune. Je les salue, entre autres le bâtonnier Michel Izard, la bâtonnière Marie-Pierre Pradeau et les collègues du Barreau de Draguignan. Je les salue et je leur souhaite la bienvenue au Parlement canadien.

* * *

LA PLACE DES AÎNÉS

M. Fayçal El-Khoury (Laval—Les Îles, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais remercier du fond du coeur tous les citoyens de Laval—Les Îles de m'avoir élu député à la Chambre des communes pour les représenter. Je serai un député présent pour chacun d'entre eux, toutes cultures confondues.

De plus, j'ai l'honneur de prendre la parole pour souligner l'apport remarquable d'une grande dame de la ville de Laval, Mme Pierrette Patenaude, qui a fondé la Place des aînés. Ouvert le 23 octobre 1994, ce centre dédié aux aîeuls vise non seulement à engager des personnes de 50 ans et plus, mais à leur donner un sentiment d'appartenance, grâce à de nombreuses activités socioculturelles et sportives.

La Place des aînés compte aujourd'hui plus de 6 000 membres. Mme Patenaude en a été une ambassadrice et a inspiré la multiplication de plusieurs autres centres semblables partout au Québec et au Canada. M. Raymond Monette, le président, est toujours le pilier de la Place des aînés. Nous les remercions pour cette oeuvre colossale.

[Traduction]

LES PRIX JOHN SIMCOE

L'hon. K. Kellie Leitch (Simcoe—Grey, PCC): Monsieur le Président, je suis fière d'intervenir à la Chambre aujourd'hui pour souligner la contribution de résidents exceptionnels de ma circonscription, Simcoe—Grey.

Le 27 février, j'animerai la cérémonie de remise des prix John Simcoe. John Simcoe a été le premier lieutenant-gouverneur de l'Ontario et un homme qui a consacré sa vie à l'édification du Canada.

Les prix John Simcoe seront décernés à des citoyens qui ont aidé à bâtir le Canada dans ma circonscription, Simcoe—Grey. Ces personnes se sont dépassées et ont donné généreusement de leur temps pour contribuer au mieux-être d'autres résidents de ma circonscription. Ces prix représentent un témoignage de reconnaissance à l'endroit des gens de ma collectivité qui ont vraiment amélioré la qualité de vie de certains de leurs concitoyens.

Je suis heureuse d'annoncer les lauréats de cette année, soit: Lorne Winkler, de Collingwood, Larry Law, de Collingwood, le capitaine Luc Blanchette, de la BFC Borden, à Essa, David Foster, de Wasaga Beach, et Janneke Leimgardt, de Stayner. J'ai bien hâte de les féliciter et de souligner leur contribution remarquable.

* * *

KENNETH LEFRANÇOIS

M. Peter Schiefke (Vaudreuil—Soulanges, Lib.): Monsieur le Président, je prends quelques instants pour rendre hommage à un éminent Canadien de ma circonscription qui aurait célébré hier son 71^e anniversaire. M. Kenneth Lefrançois était un époux, un père et un ami. Il était membre du Club Rotary et il a été le mentor de bien des gens.

[Français]

Ken est né à Terre-Neuve, en 1945. Ce doux géant s'est rendu au Québec, où il a étudié à l'Université de Montréal avant de faire brièvement carrière avec Les Alouettes de Montréal. Toujours déterminé, Ken a contribué positivement à sa communauté. Sa réalisation la plus récente est la création d'un groupe d'action international, sous la bannière Rotary, dans le but d'amasser des fonds afin d'éduquer la population par rapport à la santé mentale.

[Traduction]

Il restera un modèle d'altruisme, de dévouement et d'ardeur au travail.

Au nom de tous les députés, je transmets mes condoléances et mes meilleures pensées à sa femme, Raymonde, et à ses deux fils, Patrick et Louis, qui sont présents à la Chambre aujourd'hui.

Déclarations de députés

●(1410)

LE LOGEMENT

M. Murray Rankin (Victoria, NPD): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour demander au gouvernement fédéral de prévoir dans le prochain budget des investissements immédiats dans la construction de logements sociaux.

Les conséquences des années d'inertie fédérale dans ce domaine sont manifestes à Victoria. Notre région est depuis longtemps aux prises avec l'itinérance et une grave pénurie de logements sociaux et de logements locatifs abordables. À l'heure actuelle, Victoria a le taux d'inoccupation le plus bas de toutes les grandes villes du Canada, et près de 1 300 ménages sont sur une liste d'attente. Des familles avec enfants vivent dans des motels et des refuges. Des personnes n'ont pas d'autre choix que de dormir toutes les nuits dans les parcs de la ville.

De concert avec les offices du logement et les organismes sociaux, l'administration locale cherche activement des solutions novatrices pour procurer aux gens un abri temporaire, mais nous savons tous que c'est une solution permanente qu'il faut trouver. L'État doit investir massivement pour accroître le parc immobilier. La Ville de Victoria et le gouvernement régional ont des projets qu'ils pourront mettre en chantier dès qu'ils auront un partenaire fédéral.

Nous pouvons faire mieux. Nous devons faire mieux afin d'ouvrir des possibilités aux gens. Il faut cependant commencer par assurer à tous un logement abordable.

* * *

[Français]

LES PRIX DU CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES NATURELLES ET EN GÉNIE DU CANADA

Mme Brenda Shanahan (Châteauguay—Lacolle, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à féliciter chaleureusement trois de mes concitoyens de Châteauguay—Lacolle qui ont été honorés hier soir, à Rideau Hall, par le gouverneur général, Son Excellence David Johnston, lors de la cérémonie de remise des Prix du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, le CRSNG.

Les lauréats sont trois membres d'une même famille: Denys Van Winden, Jean-Bernard Van Winden et Stéphane Van Winden. Ils ont reçu le prix Synergie pour l'innovation dans la catégorie Deux entreprises ou plus: Production horticole Van Winden, Les fermes Hotte et Van Winden et Delfland.

Ce prix décerné annuellement reconnaît les collaborations qui sont un modèle de partenariat entre l'industrie et les universités.

Je suis fier de rendre hommage à MM. Van Winden et de souligner l'aspiration de notre gouvernement d'appuyer les chercheurs et de promouvoir leurs travaux afin de faire progresser le Canada.

* * *

[Traduction]

RON SOUTHERN

M. Ron Liepert (Calgary Signal Hill, PCC): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour souligner le décès d'une figure emblématique de l'Alberta et du Canada.

À la fin des années 1940, Ron Southern et son père ont investi quelque 2 000 \$ dans une nouvelle entreprise, l'Alberta Trailer Company, dans le but de fournir des roulottes pour loger les travailleurs des champs pétroliers après la découverte de pétrole à

Leduc. Cette entreprise, dont la raison sociale est maintenant ATCO, est présente sur cinq continents et emploie plus de 8 000 personnes.

Le plus grand legs de Ron Southern à Calgary, c'est toutefois sa contribution philanthropique, dont le bien connu centre Spruce Meadows. Ron et son épouse, Marg, ont transformé un terrain, un ancien parc d'engraissement, situé à l'extrémité sud de la ville, en un centre équestre de calibre mondial.

Au cours des prochaines décennies, les Calgariens pourront profiter de Spruce Meadows par un dimanche après-midi ensoleillé de la fin de septembre. Voilà ce que nous aura légué Ron Southern.

* * *

NORTH VANCOUVER

M. Jonathan Wilkinson (North Vancouver, Lib.): Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord profiter de l'occasion pour remercier les habitants de la circonscription de North Vancouver — la plus belle de toutes selon moi —, en Colombie-Britannique, de m'avoir choisi pour les représenter à la Chambre.

Je suis très fier de souligner deux initiatives majeures qui témoignent de l'esprit d'entreprise et de l'engagement à l'égard des arts dans ma circonscription.

Le 27 novembre, la société Seaspan a entrepris la construction du nouveau siège social de l'entreprise Vancouver Shipyards. Ce projet s'inscrit dans une initiative plus vaste qui permettra l'embauche de 1 300 travailleurs supplémentaires au cours des cinq prochaines années et contribuera à assurer la place du Canada sur l'échiquier mondial de la construction navale.

Le 18 janvier, j'ai eu le privilège de participer à la cérémonie d'inauguration des travaux de la nouvelle galerie d'art Polygon. Ce nouvel établissement à couper le souffle, qui est le résultat de la collaboration efficace des trois ordres de gouvernement, servira de tribune aux beaux-arts ainsi qu'à des activités communautaires et à l'industrie du tourisme.

North Vancouver est une collectivité dynamique qui effectue de nouveaux investissements dans l'infrastructure communautaire pour créer des emplois et stimuler la croissance.

* * *

L'ÉNERGIE MARÉMOTRICE

M. Bill Casey (Cumberland—Colchester, Lib.): Monsieur le Président, l'énergie marémotrice est en train de devenir une industrie dont le Canada pourrait être le chef de file mondial.

À lui seul, le Canada a un potentiel de plus de 42 gigawatts, et les promoteurs travaillent actuellement dans la baie de Fundy, au large des côtes du comté de Cumberland, en Nouvelle-Écosse, afin de créer la technologie qui permettra d'exploiter cet incroyable potentiel.

Le Conseil canadien sur l'électricité renouvelable a une mine de renseignements à fournir à propos de ce secteur en croissance, ainsi que sur les énergies solaire, éolienne et géothermique. J'assisterai à la rencontre sur l'énergie renouvelable, organisée par notre très généreux Président, qui aura lieu à 18 heures aujourd'hui. J'espère en apprendre davantage sur cet incroyable projet de développement.

J'exhorte tous les députés à reconnaître le potentiel important que représente l'énergie renouvelable pour le Canada sur le plan de la création d'emplois dans les domaines de la recherche, du développement et de la commercialisation.

•(1415)

BRUCE POWER

M. Ben Lobb (Huron—Bruce, PCC): Monsieur le Président, aujourd'hui, j'ai le plaisir de prendre la parole à la Chambre afin de rendre hommage à l'un des citoyens exceptionnels de Huron—Bruce: Duncan Hawthorne, président-directeur général de Bruce Power. Il y a quelques semaines, il a annoncé qu'il allait quitter ses fonctions à la fin de l'année.

Duncan a révolutionné l'industrie nucléaire au Canada et en Ontario, et il a certainement relancé l'économie de Huron—Bruce.

Bruce Power a plus de 3 000 employés. Cette année seulement, ses huit réacteurs lui ont permis d'atteindre une production sans précédent. La société fournit 30 % de l'électricité du réseau de l'Ontario, à un coût de 30 % inférieur au coût moyen. Sa production est assurée jusqu'en 2064.

Au cours des 15 dernières années, Duncan a réussi à atteindre tous les objectifs qu'il s'était fixés. Ses efforts lui ont permis de faire de l'industrie nucléaire une industrie de calibre mondial.

J'offre mes meilleurs vœux à Duncan et à son épouse, Leslie.

* * *

LE MOIS DE L'HISTOIRE DES NOIRS

M. Chris Bittle (St. Catharines, Lib.): Monsieur le Président, en ce Mois de l'histoire des Noirs, j'ai l'honneur de prendre la parole afin de souligner le rôle important que St. Catharines, en Ontario, a joué dans le mouvement abolitionniste.

La chapelle Salem, désignée comme lieu historique national, se trouve dans ma circonscription. Ce symbole d'espoir était le terminus du chemin de fer clandestin; c'était l'endroit où les esclaves qui avaient fui les États-Unis devenaient enfin des personnes libres.

Bon nombre de résidents de Niagara ont joué un rôle important dans ce mouvement, toutefois, Harriet Tubman, la légendaire militante pour les droits civils, s'est servie de la chapelle comme quartier général afin de mener des milliers d'esclaves vers la liberté.

Il n'est que justice que la plus récente école construite à St. Catharines porte le nom de Mme Tubman, et qu'une statue commémorant ses réalisations y ait été dévoilée ce mois-ci. Elle rappellera aux élèves le rôle important que Niagara a joué dans la quête de liberté ainsi que l'importance de s'élever contre la haine et l'intolérance.

* * *

KINGSTON

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Monsieur le Président, c'est un honneur de prendre la parole aujourd'hui afin de souligner un anniversaire important pour ma circonscription et pour le Canada. Le 10 février 1841, il y a de cela 175 ans, le gouverneur général, lord Sydenham, annonçait que Kingston deviendrait la première capitale du Canada-Uni.

Quelques mois plus tard, en juin 1841, les membres de la première législature du Canada-Uni se réunissaient à Kingston.

Depuis, les gens de Kingston — notamment sir John A. Macdonald, sir Richard Cartwright, Peter Milliken et Flora MacDonald, pour ne nommer que ceux-là — ont grandement contribué à la destinée de notre merveilleux pays.

Certains se plaisent même à dire que Kingston aurait dû demeurer la capitale.

Déclarations de députés

Quoi qu'il en soit, j'invite les députés à se joindre à moi pour souligner cet anniversaire important pour Kingston et le Canada. J'en profite aussi pour remercier lord Sydenham.

* * *

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

L'hon. Tony Clement (Parry Sound—Muskoka, PCC): Monsieur le Président, l'Office de secours et de travaux des Nations unies a été créé en 1949 pour venir en aide aux réfugiés de Palestine.

Toutefois, le Hamas, qui est considéré comme une organisation terroriste dans de nombreux pays, y compris au Canada, a utilisé des ressources de l'Office pour attaquer Israël, notamment pour l'entreposage d'armes et l'incitation à la violence contre Israël dans des écoles gérées par l'Office.

Des organisations de défense des droits de la personne rapportent le détournement de fonds et de matériel par le Hamas à ses propres fins, et le groupe UN Watch a même accusé des employés de l'Office de se servir de leur position pour inciter à la violence contre Israël, notre ami et allié. Cela va directement à l'encontre de l'objectif de neutralité énoncé par les Nations unies.

L'aide canadienne destinée aux Palestiniens doit être acheminée directement à des programmes humanitaires précis et à des projets d'infrastructure qui favorisent la paix.

Nous demandons aux libéraux de trouver des façons plus appropriées d'offrir de l'aide humanitaire aux Palestiniens. Nous leur demandons de se joindre aux organismes B'nai Brith et Les Amis du Centre Simon Wiesenthal dans leur mouvement d'opposition à l'octroi de nouveaux fonds pour l'Office, qui comporte de trop nombreuses lacunes.

* * *

[Français]

VICTOR GOLDBLOOM

Mme Alexandra Mendès (Brossard—Saint-Lambert, Lib.): Monsieur le Président, c'est avec beaucoup de peine que nous avons appris hier le décès d'un homme qui a marqué l'histoire du Québec et du Canada. J'aimerais lui rendre un humble hommage en soulignant combien son humanisme exemplaire a inspiré des milliers de ses concitoyens en quête d'harmonie.

Une carrière médicale vouée à l'enfance, une carrière politique remplie de premières et une carrière publique consacrée à la recherche de ce qui nous unit: la vie du Dr Victor Goldbloom est le parcours exceptionnel d'une personne profondément bonne. J'ai eu l'honneur de le connaître un peu, trop peu, mais je sais que ce qu'il nous laisse est un héritage formidable de liens noués, de mains tendues et, comme il le disait si bien dans son autobiographie, de ponts bâtis.

Je me permets d'offrir à sa famille nos condoléances les plus sincères pour ce deuil qui les accable. À Mme Sheila Goldbloom, à ses enfants, Michael, Jonathan et Susan, à ses petits-enfants et à toute sa famille élargie, je tiens à dire que nos pensées les accompagnent et que nous nous efforcerons de poursuivre la ligne tracée par le Dr Victor Goldbloom.

Questions orales

• (1420)

LE FESTIVAL MASSIMADI

Mme Hélène Laverdière (Laurier—Sainte-Marie, NPD): Monsieur le Président, le festival Massimadi a débuté hier à Montréal dans le cadre du Mois de l'histoire des Noirs. Massimadi est un festival de films et d'art LGBT afro-caribéens qui se tient chaque année.

Je tiens à rendre hommage à ceux et celles qui y participent et contribuent à son succès, soit par leur création, leur travail ou leur témoignage. Les créateurs et créatrices, par leurs oeuvres, donnent une visibilité à des cultures et des identités qui constituent un atout pour Montréal, le Québec et le Canada.

Pour les festivaliers, c'est une occasion unique de prendre conscience de réalités qui méritent d'être vues et comprises. Le festival nous rappelle aussi que la liberté et la tolérance sont encore fragiles et que nous devons garder le courage de revendiquer nos valeurs communes.

Je remercie l'équipe d'Arc-en-ciel d'Afrique et tous les bénévoles et partenaires de ce festival. Je leur souhaite une excellente édition.

* * *

[Traduction]

LES FORCES CANADIENNES

M. James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Monsieur le Président, les CF-18 du Canada ont une incidence bien réelle contre l'EIIS, et ils contribuent à améliorer les conditions de vie des civils irakiens.

Nos appareils ont éliminé plus de 300 cibles stratégiques, dont des positions de combat, des caches d'armes, des infrastructures essentielles et des centres de commande de l'EIIS. Avec nos partenaires de la coalition, l'Aviation royale canadienne a contribué à la reprise de 20 à 25 % des zones que contrôlait l'EIIS. Selon ce qu'on peut lire dans les médias, les frappes aériennes ont empêché l'EIIS d'étendre son emprise dans la région et ailleurs dans le monde.

La coalition cible des caches d'argent, des infrastructures pétrolières et des conduites d'alimentation. Résultat: l'EIIS n'a plus accès qu'à une fraction des ressources financières dont il a déjà disposé. Il ne peut plus verser des salaires et des avantages faramineux à ses combattants, et il cherche désormais à déplacer ses opérations dans des zones moins touchées par les frappes aériennes.

Le premier ministre devrait avoir honte de faciliter la vie de l'EIIS en rappelant les chasseurs canadiens.

Le Canada devrait continuer à combattre directement l'EIIS au moyen de ses CF-18, parce que c'est son devoir, d'abord, mais aussi parce que les résultats sont là.

* * *

VICTOR GOLDBLOOM

M. Anthony Housefather (Mont-Royal, Lib.): Monsieur le Président, je veux moi aussi rendre hommage au Dr Victor Goldbloom, un véritable pilier de sa communauté.

Le Dr Goldbloom est devenu politicien tôt dans sa carrière. En 1966, il a été élu député de la circonscription de D'Arcy McGee à l'Assemblée nationale du Québec pour ensuite devenir le premier ministre issu de la communauté juive au Québec. Il a occupé différentes fonctions durant sa carrière politique, dont celles de ministre des Affaires municipales et de ministre de l'Environnement, le premier qu'a connu le Québec.

Après avoir quitté la vie politique, il a été président directeur général du Conseil canadien des chrétiens et des juifs, puis commissaire aux langues officielles du Canada. Son excellent travail pour la promotion du dialogue interconfessionnel a été salué par le Vatican.

Tout au long de sa carrière, Victor Goldbloom s'est employé à maintenir la vitalité des communautés juive et anglophone du Québec. Son départ sera ressenti bien au-delà de celles-ci, car c'est tout le Québec et tout le Canada qui pleurent le décès de cet être humain formidable.

J'invite les députés à se joindre à moi pour offrir leurs plus sincères condoléances à toute la famille du Dr Goldbloom, notamment son épouse, Sheila, et ses enfants, Susan, Michael et Jonathan.

QUESTIONS ORALES

[Français]

LA DÉFENSE NATIONALE

L'hon. Rona Ambrose (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, après la période des questions, la Chambre va débattre d'une motion libérale qui va retirer le Canada de la lutte contre le groupe État islamique. C'est honteux que nos alliés doivent combattre sans nous. Nos avions de chasse ne vont plus détruire les cibles du groupe État islamique.

Comment le premier ministre peut-il se retirer et laisser aux autres la mission de combat?

• (1425)

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, ce que nous sommes en train de voir aujourd'hui et ce que nous avons vu hier, c'est qu'il y a à la Chambre un parti qui veut que nous en fassions beaucoup plus sur le plan militaire dans la lutte contre le groupe État islamique. Par ailleurs, il y a un autre parti qui veut que nous en fassions beaucoup moins contre le groupe État islamique.

Pendant les élections, nous nous sommes engagés à avoir un plan responsable dans le cadre duquel le Canada fait ce qu'il peut bien faire, en plus d'accorder une bonne aide. Nous allons appliquer ce plan et le concrétiser. C'est ce dont nous allons discuter aujourd'hui. J'ai bien hâte au débat instructif que nous aurons à ce sujet.

[Traduction]

L'hon. Rona Ambrose (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, le Canada a toujours défendu les personnes les plus vulnérables, les gens innocents qui se font attaquer uniquement à cause de leurs croyances.

Par le passé, nous nous sommes joints à ces combats en employant tous les outils à notre disposition. En retirant nos CF-18 de la lutte contre l'EIIS, nous envoyons le message à nos alliés, ainsi qu'au monde entier, qu'il y a des limites à ce que nous sommes prêts à faire pour combattre le terrorisme.

Pourquoi le premier ministre recule-t-il quand il devrait plutôt intensifier la lutte contre le terrorisme?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, comme nous l'avons souligné de nombreuses fois et comme nous continuerons à le faire, nos alliés sont satisfaits de l'engagement accru du Canada auprès de la coalition contre le groupe État islamique.

Questions orales

Nous sommes ici en présence d'un parti qui réclame constamment que nous intensifions nos efforts militaires et d'un autre parti qui s'oppose à toute intervention de ce genre.

Durant la campagne électorale, nous avons promis de faire ce que le Canada fait le mieux, à savoir apporter une aide concrète et contribuer grandement, énergiquement et globalement à la lutte contre le groupe État islamique. C'est pour cela que les Canadiens ont voté.

L'hon. Rona Ambrose (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre se trompe lorsqu'il affirme que son plan de lutte contre le groupe État islamique est à l'image des valeurs canadiennes, car le plan ne reflète que les valeurs de son choix.

Les Canadiens ont à cœur de faire front commun avec les alliés habituels du pays et d'aider les peuples vulnérables et menacés. Les Canadiens valorisent la volonté réelle de contrer un ennemi sanguinaire. Le Canada s'est toujours fièrement battu pour ces valeurs.

Pourquoi le premier ministre choisit-il d'ignorer ces valeurs canadiennes?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, notre approche pangouvernementale nous permet de faire résolument front commun avec nos alliés. L'aide que nous apportons est importante. Nous favorisons l'assistance aux plus vulnérables et augmentons l'aide humanitaire ainsi que le soutien aux réfugiés.

Nous faisons exactement ce que les Canadiens réclament de leurs gouvernements. Nous sommes très heureux d'en débattre ouvertement à la Chambre des communes aujourd'hui.

* * *

LES FINANCES

L'hon. Rona Ambrose (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, passons à un autre plan boiteux des libéraux. En seulement 100 jours, le premier ministre a épuisé le surplus dont il avait hérité des conservateurs.

Des voix: Oh, oh!

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît. C'est assez. Tous les députés voudront entendre ce qui se dit. Écoutons donc. La chef de l'opposition a la parole.

L'hon. Rona Ambrose: Monsieur le Président, le ministère des Finances a confirmé le surplus dans son rapport final.

Tandis que les Canadiens partout au pays se serrent la ceinture, le premier ministre dépense à tous les vents.

Le premier ministre peut-il nous dire quelle est l'ampleur de la dette qu'il compte accumuler sur le dos des Canadiens?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, comme le montrent très clairement les chiffres, l'ancien gouvernement nous a légué un déficit cette année. Nous mobilisons les Canadiens en vue de créer le genre de croissance qui se fait attendre depuis 10 ans en raison d'une mauvaise gestion de l'économie par le gouvernement précédent.

Les Canadiens ont besoin d'investissements dans leurs collectivités, et c'est ce que nous proposons. Les Canadiens de la classe moyenne ont besoin d'argent dans leurs poches. Ceux qui travaillent dur pour joindre la classe moyenne ont besoin d'aide. Voilà ce pourquoi les Canadiens ont élu le gouvernement actuel, et c'est exactement ce à quoi nous nous employons, notamment au moyen de notre budget.

[Français]

L'EMPLOI

L'hon. Rona Ambrose (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, aujourd'hui, Bombardier a annoncé qu'elle allait supprimer des emplois pour plus de 2 000 familles québécoises. Ces familles auront de la difficulté à payer leurs factures. Elles devront prendre des décisions difficiles.

Le premier ministre comprend-il que les Canadiens sont en train de perdre confiance en sa capacité à gérer notre économie?

• (1430)

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, évidemment, dès qu'il y a des pertes d'emplois, nous pensons avec beaucoup de sympathie aux familles qui vivent des moments très difficiles. C'est pour cela d'ailleurs que nous nous sommes engagés à investir dans la croissance économique qu'on n'a pas eue depuis 10 ans, ainsi qu'à investir dans l'industrie haut de gamme et dans l'industrie manufacturière.

Nous sommes en train d'examiner comment nous allons pouvoir aider Bombardier dans l'intérêt de l'économie canadienne. Nous sommes en train de travailler très fort pour créer cette croissance que nous n'avons tout simplement pas eue pendant 10 ans, sous leur gouverne.

L'hon. Thomas Mulcair (Outremont, NPD): Monsieur le Président, devant la perte de 7 000 emplois — 2 400 familles du Québec perdent leur gagne-pain — tout ce que notre premier ministre a à offrir, ce sont ses sympathies. Bombardier et ces familles ont besoin d'action, pas de phrases creuses.

Qu'entend faire le premier ministre pour aider Bombardier et les familles?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, nous avons été élus en vertu d'une plateforme dans laquelle nous nous sommes engagés à faire des investissements et à améliorer l'économie canadienne, dont le taux de croissance. Effectivement, c'est désolant de voir des pertes d'emplois de ce genre. Nous avons beaucoup de travail à faire encore pour appuyer ces familles. Nos réformes et nos investissements vont les aider, mais en même temps, nos investissements de fonds publics doivent être responsables. C'est pour cela que nous étudions comment nous pouvons le mieux aider, dans l'intérêt de l'économie canadienne, ce phare de l'industrie aérospatiale qu'est Bombardier non seulement pour le Québec, mais pour le Canada tout entier.

L'hon. Thomas Mulcair (Outremont, NPD): Monsieur le Président, quatre mois plus tard, face à 7 000 pertes d'emplois, tout ce qu'il peut nous dire, c'est qu'il étudie le problème. C'est une honte.

[Traduction]

Des milliers d'employés de Bombardier ont perdu leur emploi. Ces pertes d'emplois s'ajoutent aux 400 000 autres emplois du secteur manufacturier que les conservateurs nous ont fait perdre. Le premier ministre a déjà dit que, selon lui, le secteur manufacturier est une chose révolue, mais on parle ici du gagne-pain des gens. On parle de bons emplois qui permettent d'assurer un bel avenir aux enfants.

Combien d'emplois faudra-t-il encore perdre avant que le premier ministre se décide enfin à agir?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, les Canadiens comptent sur nous pour stimuler l'économie de façon responsable en assumant les investissements qui doivent être faits. Malheureusement, ce n'est pas en criant et en s'emportant qu'on va régler le problème.

Questions orales

Au contraire, c'est en ne ménageant pas nos efforts pour favoriser la croissance et stimuler l'économie canadienne que nous le réglerons; voilà pourquoi nous avons été élus, et c'est précisément ce que nous ferons.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

L'hon. Thomas Mulcair (Outremont, NPD): Monsieur le Président, les libéraux n'ont présenté aucun plan pour l'industrie de l'aéronautique pendant la campagne électorale, et on comprend maintenant pourquoi. Ils ne veulent rien faire, même si des milliers de personnes vont perdre leur emploi au Canada.

Hier, lorsque nous avons demandé au premier ministre si notre mission en Irak était une mission de combat, il n'a pas pu répondre, mais il y a quelques mois, il disait ceci dans sa plateforme électorale: « Nous mettrons fin à la mission de combat du Canada en Irak. » Nous savons que nos soldats seront sur la ligne de front. Nous savons qu'ils surveilleront les frappes aériennes. Nous savons qu'ils se battront.

Hier, le premier ministre a même comparé notre mission à ce qu'ont vécu les troupes canadiennes au cours des deux grandes guerres mondiales.

La question est simple: est-ce une mission de combat, oui ou non?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, depuis le début, nous avons toujours dit que le rôle de combat dans lequel nous avons engagé le gouvernement conservateur, en larguant des bombes sur le groupe État islamique, n'était pas la meilleure façon pour le Canada de faire sa part. Par conséquent, nous avons mis fin à cette mission de combat et nous sommes engagés dans l'entraînement et le soutien au renseignement, parce qu'il s'agit de mesures significatives que peut prendre le Canada pour aider nos alliés, aider la coalition et lutter directement contre le groupe État islamique sur le terrain de la façon la plus efficace possible.

C'est de cela que nous débattons aujourd'hui. Je suis heureux d'entendre les divers points de vue à la Chambre des Communes.

[Français]

L'hon. Thomas Mulcair (Outremont, NPD): Monsieur le Président, comme d'habitude, le premier ministre nage en pleine contradiction sur notre rôle en Irak. Il refuse d'utiliser le mot « combat » pour décrire la mission. Pourtant, le Canada va continuer de collaborer aux bombardements. Nos militaires courageux, maintenant trois fois plus nombreux, seront présents sur le théâtre des opérations et sur la ligne de front. Le premier ministre lui-même fait référence aux deux guerres mondiales pour décrire la mission.

Pourquoi le premier ministre refuse-t-il de dire clairement aux Canadiens qu'il envoie nos soldats dans une mission de combat hautement risquée? Pourquoi refuse-t-il de l'admettre?

• (1435)

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, ce que je viens juste de dire, c'est que nous savons que nous nous engageons dans une mission risquée, mais c'est une mission de non-combat.

Nous nous concentrons sur la formation et l'aide sur le terrain afin de permettre aux combattants locaux de mener le combat directement contre le groupe État islamique. C'est ce que nos alliés veulent de nous et c'est ce que nous allons faire.

Le troisième parti de l'opposition s'est toujours opposé à quelquel engagement que ce soit, et la réalité, c'est que nous savons que nous

devons d'être de la partie contre le groupe État islamique. C'est ce que nous allons faire.

[Traduction]

M. James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Monsieur le Président, depuis plus d'un an, nos CF-18 éliminent des positions de combat du groupe État islamique et coupent ses canaux d'approvisionnement vitaux. Chaque fois qu'un bombardement atteint la cible, la capacité du groupe État islamique de menacer les civils est amoindrie.

Le groupe État islamique est en train de fuir et s'installe en Libye parce que les frappes aériennes ont décimé ses sources de financement et son armement. Le groupe État islamique est en pleine débandade.

Pourquoi le premier ministre abandonne-t-il la lutte alors que notre contribution aux frappes aériennes est d'une grande utilité?

L'hon. Harjit S. Sajjan (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, la situation actuelle en Irak nous montre que le groupe État islamique n'est pas totalement en fuite. Il reste des poches de résistance ennemie à Mossoul et à d'autres endroits.

La guerre contre le groupe État islamique ne peut pas être gagnée dans les airs. C'est au sol que tout va se jouer. C'est exactement la raison pour laquelle nous triplons les effectifs de la mission de formation, en plus de doubler notre capacité de renseignement.

M. James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Monsieur le Président, les frappes aériennes donnent de bons résultats. Le terrorisme représente un danger bien réel dans le monde entier. Des Canadiens en sont morts au pays et à l'étranger.

La priorité du gouvernement devrait être d'assurer la sécurité des Canadiens. Nos CF-18 sont importants dans la lutte pour détruire le groupe État islamique et l'empêcher de menacer les Canadiens.

Le premier ministre croit-il vraiment qu'essayer de raisonner avec des terroristes génocidaires serait plus efficace que d'envoyer nos CF-18 les frapper avec des missiles?

L'hon. Harjit S. Sajjan (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, avec tout le respect que je dois au député, je lui répondrais qu'on ne vaincra pas le groupe État islamique avec seulement une arme. Nous devons voir l'ensemble du portrait.

Nous ne devons pas nous borner à considérer uniquement les combats actuels. Nous devons aussi penser à la stabilité de la région. Or, dans cette optique, il est évident que la victoire ne pourra être définitivement acquise que par les forces de sécurité locales.

La coalition a besoin du genre d'aide que nous allons lui fournir, et c'est la raison pour laquelle, en tant que représentants de notre pays, nous avons pris cette décision, en toute solidarité avec nos partenaires de la coalition.

[Français]

L'hon. Tony Clement (Parry Sound—Muskoka, PCC): Monsieur le Président, les libéraux ont renié plusieurs promesses faites lors de la campagne électorale, y compris celle de limiter le déficit à 10 milliards de dollars.

Pourtant, ils citent une promesse de campagne pour retirer nos CF-18. La majorité des Canadiens s'opposent à la décision du premier ministre.

Pourquoi les libéraux vont-ils à l'encontre des souhaits des Canadiens et laissent-ils nos alliés faire la majorité du travail dans la lutte contre l'État islamique?

Questions orales

L'hon. Stéphane Dion (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, je pense que mon collègue admettra que la très grande majorité des experts conviennent que la coalition ne manque pas de forces de frappe aériennes.

Toutefois, là où les besoins sont pressants — et c'est ce que les alliés ont toujours dit —, c'est dans la formation des combattants locaux.

Nous triplons la formation pour les combattants locaux. L'opposition est-elle contre cela?

Nous doublons la capacité d'avoir des renseignements sur le groupe terroriste. L'opposition est-elle contre cela?

Je pourrais faire une longue liste des choses que nous faisons qui aident la coalition et qui font du Canada un meilleur partenaire pour combattre ce groupe terroriste.

* * *

[Traduction]

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

L'hon. Tony Clement (Parry Sound—Muskoka, PCC): Monsieur le Président, sur un autre sujet, plus de 300 sympathisants du révérend canadien Hyeon Soo Lim sont réunis sur la Colline du Parlement aujourd'hui pour prier pour lui et pour réclamer sa libération d'un camp de prisonniers de Corée du Nord.

Nous sommes solidaires de la congrégation et des sympathisants du révérend Lim et espérons qu'il sera bientôt remis en liberté.

Le ministre des Affaires étrangères pourrait-il informer la Chambre des mesures prises par le gouvernement pour assurer la libération de ce pasteur très apprécié, qui est aussi un défenseur des droits de la personne?

M. Omar Alghabra (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères (Affaires consulaires), Lib.): Monsieur le Président, comme la famille et les amis du pasteur Lim, nous sommes très préoccupés au sujet de son bien-être et de ses droits.

Nous continuons d'intervenir dans ce cas et fournissons des services consulaires au pasteur Lim et à sa famille.

J'ai rencontré les sympathisants du pasteur Lim et des membres de la communauté coréenne au Canada. Je vais les rencontrer de nouveau après la période des questions d'aujourd'hui.

Je peux assurer à la Chambre que nous allons poursuivre nos efforts dans ce dossier tant et aussi longtemps qu'il ne sera pas réglé.

• (1440)

L'hon. Peter Kent (Thornhill, PCC): Monsieur le Président, au fil des ans, le Canada a versé des milliards de dollars à l'Autorité palestinienne au titre de l'aide humanitaire, du renforcement de la justice, de la police et de l'éducation. Cette semaine, le ministère de l'Éducation de la Palestine a tenu une cérémonie commémorative en l'honneur d'une terroriste de 18 ans qui a été tuée dans une attaque contre un garde-frontière israélien. Les médias officiels palestiniens ont assuré une vaste couverture de l'événement.

Le ministre va-t-il condamner l'Autorité palestinienne, qui continue d'inciter des individus à commettre des attaques meurtrières contre des Israéliens?

[Français]

L'hon. Stéphane Dion (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement a des critères très rigoureux pour déterminer à qui il offre une aide humanitaire et avec quels groupes il travaille.

Nous contrôlons tous les aspects, de A à Z. Nous nous assurons que l'aide est clairement donnée. Nous le ferons dans tous les cas, y compris dans le cas que vient de mentionner notre collègue. Jamais le gouvernement ne donnera une aide sans avoir l'assurance qu'elle sera bien dispensée.

[Traduction]

L'hon. Peter Kent (Thornhill, PCC): J'aimerais aborder un autre sujet, monsieur le Président. Alors que le gouvernement s'empresse de normaliser les relations avec l'Iran et le régime iranien, il devrait examiner la déclaration franche et directe de la chancelière allemande. Angela Merkel a déclaré que l'Allemagne ne rétablirait pas ses relations normales avec l'Iran tant que ce pays refusera de reconnaître à Israël le droit d'exister.

La chancelière Merkel a dit que tous les ministres de son Cabinet et elle-même font valoir cette conviction directement dans tous les contacts qu'ils ont avec leurs homologues iraniens. Le ministre pourrait-il assurer à tous les Canadiens que tous les ministres du gouvernement fédéral font la même chose?

L'hon. Stéphane Dion (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, premièrement, nous demandons au monde entier de reconnaître Israël. Deuxièmement, nous n'entretiendrons certainement pas des relations normales avec l'Iran. Ce que nous disons, toutefois, c'est que nous aurons des relations avec l'Iran, surtout dans le but de parler en faveur d'Israël.

* * *

LE COMMERCE INTERNATIONAL

Mme Tracey Ramsey (Essex, NPD): Monsieur le Président, beaucoup de Canadiens me disent craindre le Partenariat transpacifique. Ils craignent que cet accord leur fasse perdre leur emploi, ait des répercussions sur les règlements environnementaux et fasse augmenter le coût des médicaments. La PDG de Ford Canada a déclaré ceci: « il n'y aura aucune retombée positive sur le secteur manufacturier du Canada. »

Les libéraux semblent sourds à ces vives préoccupations. Ils ont signé cet accord sans l'étudier et ils n'ont toujours pas informé les Canadiens des répercussions qu'il aura. Comment la ministre peut-elle continuer à dire du bien d'un accord dangereux au sujet duquel aucune étude n'a été faite?

L'hon. Chrystia Freeland (ministre du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, dans le dossier du Partenariat transpacifique, nous faisons précisément ce que nous avons promis pendant la campagne électorale. Nous avons dit aux Canadiens que nous allions prendre le temps de mener de vastes consultations pour savoir ce qu'ils pensent de cet accord. J'ai moi-même participé à plus de 50 séances de consultation, et au total, mes collègues et moi en avons organisé plus de 200.

Il est important que les Canadiens puissent discuter de cet accord important. J'entends les pour et les contre, et avant que l'accord ne soit ratifié, nous procéderons à un débat parlementaire en bonne et due forme.

[Français]

Mme Ruth Ellen Brosseau (Berthier—Maskinongé, NPD): Monsieur le Président, le Partenariat transpacifique n'annonce rien de bon pour notre économie: 60 000 emplois sont en jeu, sans parler des pertes pour les producteurs laitiers et pour le secteur de l'automobile. De plus, il y a plusieurs obstacles à l'innovation. L'économie tourne au ralenti et ce n'est pas le temps de mettre en péril des emplois au Canada.

Questions orales

Les libéraux avaient annoncé du vrai changement, mais ils mettent en avant l'accord proposé par les conservateurs, et ce, sans aucune étude d'impact.

Comment le gouvernement peut-il justifier la ratification d'un tel accord?

L'hon. Chrystia Freeland (ministre du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, le NPD s'oppose au PTP sans même l'avoir lu et sans avoir consulté les Canadiens. Nous faisons exactement ce que nous avons dit que nous allions faire.

Le NPD sait que la signature de l'accord n'est pas la même chose que la ratification. Il le sait et il doit dire la vérité aux Canadiens.

* * *

[Traduction]

LES FINANCES

L'hon. Lisa Raitt (Milton, PCC): Monsieur le Président, des modifications fiscales qui ne coûtent pas un sou aux contribuables, le plafonnement du déficit à 10 milliards de dollars et l'équilibre budgétaire à la fin du mandat: de quoi s'agit-il? De promesses non tenues tirées tout droit du programme des libéraux. Il est stupéfiant de constater la vitesse à laquelle ces promesses ont été rompues au cours des 100 derniers jours.

Les Canadiens se soucient de l'équilibre budgétaire et des déficits parce que, en fin de compte, ce sont eux qui paient la note sous forme de pertes d'emplois et de hausses d'impôt. C'est pourquoi nous redemandons aujourd'hui au ministre des Finances d'être honnête avec la population, qui est vraiment préoccupée, et de nous dire à combien s'élèvera le déficit. Est-ce à 30 milliards de dollars, comme l'indiquent les rapports?

● (1445)

L'hon. Bill Morneau (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, nous allons faire les investissements intelligents qui s'imposent depuis longtemps afin de stimuler l'économie et de changer véritablement les choses pour la classe moyenne et les membres les plus vulnérables de la société. Voilà notre plan, celui pour lequel les Canadiens nous ont élus et celui qui convient au pays. Nous avons hâte au budget de 2016 pour donner des précisions à ce sujet.

L'hon. Lisa Raitt (Milton, PCC): Monsieur le Président, nous avons aussi bien hâte de voir le budget de 2016, car nous aurons alors une idée de ce que les libéraux vont faire pour ne pas mettre le pays sur la bonne voie.

Nous avons commencé les consultations prébudgétaires hier au comité. C'est important, car, pour la première fois, la population canadienne prend connaissance des coûts associés aux promesses faites par les libéraux dans leur programme électoral. Voici un avertissement: nous parlons de milliards de dollars et de grosses dépenses.

Je redemande au ministre des Finances quelle proportion de son déficit de 30 milliards de dollars servira à payer les promesses électorales des libéraux.

L'hon. Bill Morneau (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, nous avons le plan qu'il faut pour faire prospérer l'économie et nous avons déjà commencé à l'appliquer. Pour commencer, nous avons réduit l'impôt de neuf millions de Canadiens et nous présenterons des mesures dans le budget de 2016 qui feront une réelle différence pour les plus vulnérables et qui nous aideront à faire croître l'économie.

Je n'ai pas de conseils à recevoir des députés d'en face, qui nous ont laissé une dette alourdie de 150 milliards. Et tout cela pour quoi? La plus faible croissance depuis la Grande Crise, quelques kiosques et un lac artificiel.

[Français]

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Monsieur le Président, le moins qu'on puisse dire, c'est que le gouvernement a complètement perdu le contrôle des finances publiques.

On se souvient du premier ministre qui, lors de la campagne électorale, parlait d'un maximum de 10 milliards de dollars de déficit. Maintenant, ce montant est rendu le minimum. On se souvient aussi que les changements à l'impôt devaient se faire à coût nul. Le résultat est que cela nous met dans le trou de 1,7 milliard de dollars. Également, le premier ministre n'est même pas capable de garantir l'équilibre budgétaire dans quatre ans.

La question est simple. Quand le gouvernement va-t-il vraiment reprendre le contrôle des dépenses publiques?

L'hon. Bill Morneau (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, nous avons été élus avec le plan de faire croître l'économie et nous l'avons déjà amorcé. Nous avons commencé par une réduction des impôts pour la classe moyenne, et neuf millions de Canadiens ont plus d'argent dans leurs poches.

Dans le budget de 2016, il y aura d'autres mesures pour améliorer notre niveau de croissance. Nous allons ajouter l'Allocation canadienne aux enfants et nous allons faire des investissements très importants pour faire croître l'économie.

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Monsieur le Président, ma question s'adresse directement au ministre des Finances.

Dans *La revue financière*, son propre ministère a dit que, d'avril à novembre 2015, il y avait un excédent budgétaire de 1 milliard de dollars. Dans notre bilan, il y a des surplus, le leur, des déficits.

Hier, on a présenté une motion visant à exprimer la confiance à l'égard du sous-ministre des Finances et de son équipe. Or, les libéraux ont voté contre. La question est simple.

Si le ministre des Finances ne fait pas confiance à son sous-ministre et à son équipe, à qui fait-il confiance pour les finances publiques?

L'hon. Bill Morneau (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, les seules personnes qui croient que le gouvernement conservateur précédent a laissé un surplus sont les conservateurs eux-mêmes. Les Canadiennes et les Canadiens ne sont pas dupes. Ne nous méprenons pas. Le gouvernement du Canada va afficher un déficit pour l'année financière 2015-2016, et ce déficit repose sur les actions et inactions du gouvernement conservateur. Une revue financière pour un mois quelconque est une représentation instantanée de l'époque. Elle ne raconte pas l'histoire entière.

* * *

● (1450)

[Traduction]

LE TRANSPORT FERROVIAIRE

Mme Linda Duncan (Edmonton Strathcona, NPD): Monsieur le Président, 2016 marque le 30^e anniversaire de la catastrophe ferroviaire de Hinton, en Alberta, où 26 personnes ont péri et 95 autres ont été blessées. La fatigue des conducteurs a été reconnue comme l'une des causes de cette tragédie. Or, 30 ans plus tard, elle représente toujours un facteur important dans les déraillements, notamment celui survenu à Lac-Mégantic.

Questions orales

Le ministre des Transports a pour mandat d'améliorer la sécurité ferroviaire, mais les localités situées le long des voies ferrées attendent toujours que le gouvernement passe à l'action. Combien d'autres catastrophes faudra-t-il avant que le ministre prenne enfin des mesures pour prévenir la fatigue des conducteurs?

L'hon. Marc Garneau (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux que la députée pose cette question, car je parle beaucoup de sécurité ferroviaire depuis le début de mon mandat.

En ce qui concerne la fatigue, la députée sera ravie d'apprendre que j'ai pris des mesures à la suite d'une plainte déposée auprès du Canadien Pacifique concernant la fatigue des personnes chargées de conduire les trains du CP. Nous examinons activement la question.

La sécurité ferroviaire est ma priorité absolue et celle également du gouvernement. Nous demeurerons vigilants, car la question préoccupe de nombreux Canadiens.

[Français]

M. Matthew Dubé (Beloeil—Chambly, NPD): Monsieur le Président, de plus en plus de pétrole est transporté par train dans nos communautés sans que le gouvernement assure un encadrement sécuritaire et adéquat.

Avec de nouveaux projets sur la table, on ne peut pas se contenter du *statu quo* laissé par les conservateurs. Les municipalités et les citoyens sont inquiets. Presque trois ans après la tragédie de Lac-Mégantic, on attend toujours un renforcement des règles de sécurité, de meilleures inspections, le retrait des wagons dangereux et une surveillance accrue.

Quand le gouvernement démontrera-t-il que c'est une priorité et présentera-t-il un vrai plan de sécurité ferroviaire?

L'hon. Marc Garneau (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question.

Je suis heureux d'aller dans les détails et de faire part à mon collègue des initiatives prises depuis juillet 2013, à la suite de la tragédie de Lac-Mégantic. Ces initiatives ont été prises par le gouvernement précédent. Je les ai examinées et il y a encore du travail à faire. Nous allons faire ce travail pour assurer aux Canadiens que leurs systèmes de chemin de fer sont sécuritaires.

* * *

LES RESSOURCES NATURELLES

Mme Brenda Shanahan (Châteauguay—Lacolle, Lib.): Monsieur le Président, la semaine dernière, le ministre des Ressources naturelles a rencontré ses homologues des États-Unis et du Mexique à Winnipeg. Lors de cette rencontre, ils ont signé un protocole d'entente sur une collaboration en matière d'énergie verte.

Le ministre peut-il décrire ce modèle de collaboration et en expliquer les bienfaits en ce qui a trait aux investissements canadiens en matière d'énergie verte, d'efficacité énergétique et d'industries d'énergie verte?

[Traduction]

L'hon. Jim Carr (ministre des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, j'ai accueilli à Winnipeg nos homologues des États-Unis et du Mexique dans le dossier de l'énergie, et nous avons signé un protocole d'entente trilatéral sur les changements climatiques et sur la collaboration en matière d'énergie. Ce protocole d'entente prend appui sur l'excellent travail accompli par le gouvernement précédent et donne suite à l'engagement du gouvernement actuel à faire en sorte que le secteur de l'énergie

demeure une source d'emplois, de prospérité et de possibilités, dans un monde qui valorise le développement durable.

L'hon. Candice Bergen (Portage—Lisgar, PCC): Monsieur le Président, j'ai demandé hier au ministre des Ressources naturelles s'il y avait une double norme en ce qui concerne les émissions de gaz à effet de serre, l'une pour le pétrole et les emplois qui se trouvent au Canada, et l'autre pour le pétrole qui est importé au Canada de l'Arabie saoudite. Le ministre a complètement ignoré la question, alors je vais lui donner l'occasion d'y répondre aujourd'hui.

Hélas, les libéraux s'opposent uniquement au pétrole et aux pipelines du Canada. J'aimerais savoir si le ministre s'imagine que le pétrole provenant de l'étranger est extrait du sol au moyen de l'énergie solaire et qu'il est expédié au Canada dans des navires faits de chanvre tissé.

L'hon. Jim Carr (ministre des Ressources naturelles, Lib.): Non, monsieur le Président, mais il me faut davantage.

Si le gouvernement précédent n'avait pas consacré autant de temps à préjuger des conclusions de l'Office national de l'énergie, à museler les climatologues, à faire abstraction des connaissances traditionnelles et à chercher des moyens de court-circuiter le processus, les grands projets d'exploitation des ressources auraient peut-être gagné la confiance des Canadiens.

Le gouvernement actuel ne suivra pas les traces du gouvernement précédent sur la voie de l'échec.

• (1455)

L'hon. Candice Bergen (Portage—Lisgar, PCC): Monsieur le Président, ce n'est pas une réponse, et le gouvernement libéral continue de faire obstacle au pétrole canadien et aux bons emplois qui permettent aux Canadiens de payer leur prêt hypothécaire.

Au Canada, le pétrole est extrait de façon responsable, et la protection de l'environnement est au centre des préoccupations de l'industrie énergétique. Pourtant, les libéraux accueillent favorablement du pétrole dont l'extraction produit davantage de gaz à effet de serre, en provenance de pays comme l'Arabie saoudite, où les femmes n'ont pratiquement aucun droit et où les dissidents sont exécutés.

Quand le gouvernement se fera-t-il le défenseur du pétrole canadien, extrait et transporté de façon responsable?

L'hon. Jim Carr (ministre des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, c'est exactement ce que nous sommes en train de faire. Nous allons veiller à ce que tous les projets qui sont actuellement à l'étude soient examinés sous différents angles.

De ce côté-ci de la Chambre, nous savons que la croissance économique doit aller de pair avec la pérennisation de l'environnement. Nous ne pouvons pas accepter que la procédure normale ne bénéficie pas de la confiance des Canadiens. Nous avons l'intention de faire tout cela. Comme l'a dit le premier ministre, acheminer nos ressources naturelles vers les marchés de manière durable est une obligation impérative.

[Français]

L'hon. Maxime Bernier (Beauce, PCC): Monsieur le Président, un nouveau sondage révélait hier aux Canadiens qu'une grande majorité de Québécois appuient le transport par oléoduc de produits pétroliers. De plus, 59 % des Québécois préféreraient acheter des produits pétroliers provenant d'ici, du Canada, de l'Ouest canadien.

La question est bien simple. Maintenant, l'Ontario, l'Atlantique, les provinces de l'Ouest et le Québec sont en faveur du projet Énergie Est. Le premier ministre peut-il enfin être derrière?

Questions orales

[Traduction]

L'hon. Jim Carr (ministre des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, bien des opinions ont été exprimées à la Chambre à propos des oléoducs. Nous en avons une ici, une deuxième là et une troisième là-bas. Il y a des maires qui font valoir leur position. Il y a des premiers ministres provinciaux qui se prononcent sur la question. La seule façon d'en arriver à un processus qui soit crédible aux yeux des Canadiens consiste à donner à tous la chance de donner leur avis. Au bout de compte, c'est après avoir examiné les preuves scientifiques, tenu compte du savoir autochtone et suivi un processus valable que le gouvernement prendra une décision.

L'hon. Maxime Bernier (Beauce, PCC): Monsieur le Président, il y a deux semaines, lorsque Denis Coderre s'est opposé à Énergie Est, il ne s'exprimait pas au nom des Québécois. Selon un nouveau sondage, ces derniers considèrent que les pipelines constituent le moyen le plus sûr de transporter du pétrole. Au total, 59 % d'entre eux préféreraient que le pétrole qu'ils achètent provienne de l'Ouest du Canada.

L'Atlantique, l'Ouest, l'Ontario et maintenant le Québec sont favorables à Énergie Est. Le premier ministre va-t-il enfin le comprendre et agir dans l'intérêt des Canadiens en appuyant ce projet?

L'hon. Jim Carr (ministre des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, je me réjouis de voir que les députés d'en face considèrent que les grands projets d'exploitation des ressources naturelles sont bons pour le pays. Ils ont tout à fait raison. Seulement, pour voir le jour, ces projets doivent avoir la confiance des Canadiens, ce que ne leur permettait pas le processus plein de trous que l'ancien gouvernement avait mis en oeuvre. La preuve, c'est qu'aucun pipeline d'importance se rendant jusqu'aux côtes n'a été bâti pendant que les conservateurs étaient majoritaires. Pourquoi devrions-nous appliquer un processus dont on sait qu'il ne vaut rien? Nous allons plutôt en suivre un nouveau, qui s'appuiera sur la crédibilité et le jugement des Canadiens.

* * *

[Français]

LA JUSTICE

Mme Karine Trudel (Jonquière, NPD): Monsieur le Président, le trafic et l'exploitation sexuelle de nos filles continue d'inquiéter au Québec. Lundi, la mère d'une fugueuse est allée personnellement remettre une lettre en mains propres au premier ministre. Elle lui a demandé de mettre en application la loi contre les exploités, une loi adoptée ici par tous les partis. Pourtant, hier, il y a eu une réunion du Conseil des ministres, mais il n'y a toujours pas de décret. C'est bien beau les belles paroles, mais c'est d'action que nous avons besoin.

Qu'attend la ministre pour rendre la vie plus difficile aux exploités afin de protéger nos filles? À quand le décret?

M. Sean Casey (secrétaire parlementaire de la ministre de la Justice et procureure générale du Canada, Lib.): Monsieur le Président, ces jeunes femmes et leurs familles sont dans nos prières et nos pensées. La disparition d'un enfant est une tragédie, tout particulièrement dans ces circonstances. Nous sommes déterminés à atteindre les objectifs importants du projet de loi C-452.

Je peux garantir que nous agirons rapidement d'une façon qui reflète nos valeurs et la Charte canadienne des droits et libertés.

● (1500)

[Traduction]

M. Randall Garrison (Esquimalt—Saanich—Sooke, NPD): Monsieur le Président, partout au pays, les localités s'efforcent de contrer ce fléau et les nombreux autres problèmes de sécurité publique auxquels on doit faire face. Or, malgré les belles paroles de l'ancien gouvernement, les policiers du pays n'ont toujours pas les ressources dont ils ont besoin. Comme si ce n'était pas suffisant, les conservateurs ont annulé en 2013 le Fonds de recrutement de policiers. Le NPD n'a pas arrêté de réclamer qu'il soit réinstauré afin que les villes comme Halifax, Montréal, Winnipeg et Surrey puissent compter sur les policiers et les ressources dont elles ont besoin pour assurer la protection de leurs habitants.

Le gouvernement libéral va-t-il ressusciter dès aujourd'hui le Fonds de recrutement de policiers?

L'hon. Ralph Goodale (ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, le député a parlé de Surrey. Je peux lui assurer que l'engagement que nous avons pris concernant le nombre de policiers supplémentaires qui seront affectés au détachement de Surrey sera honoré d'ici le printemps, c'est-à-dire exactement comme prévu.

Je lui rappellerai en outre que notre plateforme parlait d'un nouveau fonds qui nous permettra, en collaboration avec les provinces et les forces de l'ordre du pays, de combattre les ravages causés par les armes à feu, les gangs et la drogue. Nous sommes loin de demeurer les bras croisés.

* * *

LES RESSOURCES NATURELLES

L'hon. Kevin Sorenson (Battle River—Crowfoot, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre ne comprend pas que le Canada est un pays riche en énergie. Il ne comprend pas que le Canada est un pays exportateur. Il ne comprend pas que le pétrole est l'une de nos principales exportations. Il ne comprend pas que ces exportations créent des emplois partout au Canada.

Les clients étrangers du Canada ont leur chéquier en main et sont prêts à acheter l'énergie canadienne. Ils veulent en acheter autant que nous pouvons leur en fournir.

Quand le premier ministre cessera-t-il de nous nuire et nous laissera-t-il exporter davantage de pétrole canadien dans le monde, afin de créer des emplois ici, au pays?

L'hon. Jim Carr (ministre des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, le premier ministre a répété à maintes reprises que l'une des principales responsabilités du gouvernement du Canada est de voir à ce que nous disposions de moyens viables pour transporter nos ressources naturelles jusqu'aux marchés.

Si nous voulons avoir accès aux marchés étrangers, si nous voulons créer des emplois en Alberta, en Saskatchewan et à Terre-Neuve-et-Labrador, nous devons absolument donner au peuple canadien l'assurance que nous suivons une démarche crédible pour prendre nos décisions relativement au transport du pétrole, plutôt que de nous fier à des mécanismes défailants comme le faisait le gouvernement précédent.

* * *

LE TRANSPORT AÉRIEN

Mme Kelly Block (Carlton Trail—Eagle Creek, PCC): Monsieur le Président, Bombardier est un employeur très important au Canada, surtout au Québec, et à Montréal, la ville du ministre.

Questions orales

Pourtant, le ministre des Transports a détruit une excellente occasion d'affaires pour Bombardier. Il a passé outre à la décision du Conseil municipal de la Ville de Toronto et de l'Administration portuaire de Toronto, et il a bloqué l'expansion de l'aéroport de l'île de Toronto.

Pourquoi le ministre des Transports ne laisse-t-il pas Bombardier créer des emplois canadiens en autorisant l'expansion de l'aéroport de l'île de Toronto?

L'hon. Marc Garneau (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, je suis certain que tous les députés, des deux côtés de la Chambre, sont ravis d'avoir appris aujourd'hui qu'Air Canada a décidé de faire l'acquisition de 45 avions CS-300, avec l'option d'en acheter 30 autres.

Nous apprécions beaucoup ces avions. J'ai eu le plaisir de m'asseoir dans le poste de pilotage de l'un d'eux. C'est le meilleur avion au monde dans sa catégorie, et nous devrions tous espérer que Bombardier va vendre des centaines de ces avions au cours des mois et des années à venir.

* * *

L'EMPLOI

M. John Barlow (Foothills, PCC): Monsieur le Président, des provinces comme l'Alberta ont durement été touchées par les pertes d'emploi. Or, comme nous l'avons entendu aujourd'hui, elles obtiendront peu d'aide du gouvernement libéral.

Le gouvernement n'a pas le moindre plan pour redonner des emplois aux Canadiens. Il n'appuie aucunement le projet Énergie Est. Ce que les Albertains réclament auprès du gouvernement libéral, c'est un engagement à l'égard d'Énergie Est et un engagement à améliorer l'assurance-emploi afin que les Albertains qui ont perdu leur emploi puissent prendre soin de leur famille et garder leur maison.

En cette période des plus difficiles, le gouvernement va-t-il soutenir les Albertains et les aider à retourner au travail plutôt que de leur donner de simples mots d'encouragement?

• (1505)

L'hon. Jim Carr (ministre des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement a une priorité. Il veut acheminer nos ressources naturelles vers les marchés. Le gouvernement précédent a été incapable d'amener les ressources naturelles jusqu'aux côtes, parce qu'il s'est obstiné à suivre un processus qui a échoué et qui n'avait pas la confiance des Canadiens. Pourquoi voudrions-nous répéter ces erreurs?

Nous adoptons plutôt un processus qui mobilise les Canadiens et les collectivités autochtones de manière à bâtir la confiance envers le processus de réglementation, pour atteindre notre objectif combiné...

[Français]

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît.

L'honorable député de Laurentides—Labelle a la parole.

* * *

L'AGENCE DU REVENU DU CANADA

M. David Graham (Laurentides—Labelle, Lib.): Monsieur le Président, dans sa lettre de mandat, le premier ministre a demandé à la ministre du Revenu national de faire de l'Agence du revenu du Canada une institution axée sur le service à la clientèle.

Le gouvernement doit s'assurer que les contribuables canadiens sont toujours traités avec respect. Ce respect doit se refléter dans les relations qu'il entretient avec les citoyens.

La ministre peut-elle nous dire quels travaux elle a amorcés en ce sens?

L'hon. Diane Lebouthillier (ministre du Revenu national, Lib.): Monsieur le Président, j'ai eu le plaisir d'annoncer, jeudi dernier, des améliorations à la correspondance de l'Agence du revenu du Canada qui rendent les renseignements sur l'impôt plus simples et plus faciles à comprendre. Le contenu a été simplifié pour inclure uniquement les renseignements les plus importants pour le contribuable.

Nous allons continuer de consulter les Canadiens et de nous inspirer des meilleures pratiques pour nous assurer que l'amélioration de nos services répond vraiment aux besoins des citoyens.

* * *

[Traduction]

LES RELATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

M. Andrew Scheer (Regina—Qu'Appelle, PCC): Monsieur le Président, le ministre des Finances a indiqué hier qu'il modifierait la formule de financement des territoires afin de tenir compte des récents changements dans les Territoires du Nord-Ouest, au Yukon et au Nunavut.

Comme le ministre le sait bien, les provinces de l'Ouest ont connu une chute soudaine et radicale du prix du pétrole et du gaz; or la formule de péréquation ne permet pas de tenir compte de ces changements imprévus. La Saskatchewan envoie donc de l'argent à d'autres provinces, alors que son propre secteur des ressources est en difficulté.

Le ministre s'engagera-t-il à traiter la Saskatchewan et l'Alberta de façon équitable et à régler les problèmes liés à la formule de péréquation?

L'hon. Bill Morneau (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, je répondrai avec plaisir à cette question. Nous avons été très heureux d'examiner la situation dans les territoires du Nord durant quelques mois de discussions. Statistique Canada a modifié sa méthode de calcul, ce qui a mené à une situation difficile. Nous avons trouvé un moyen d'améliorer les choses.

Heureusement, nous avons également trouvé des façons d'aider les gens des autres provinces grâce au plan que nous avons proposé. Nous investirons concrètement dans l'économie canadienne grâce à des investissements en infrastructure qui aideront les gens de la classe moyenne et les personnes les plus vulnérables. Nous estimons que notre plan est la meilleure façon de renforcer l'économie au bénéfice de tous les Canadiens.

* * *

[Français]

LES PENSIONS

M. Guy Caron (Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques, NPD): Monsieur le Président, l'étude de l'Institut Broadbent qui a été rendue publique hier confirme que la pauvreté chez nos aînés est à la hausse.

En 12 ans, la proportion de nos aînés vivant sous le seuil de faible revenu est passée de 4 % à 11 %, et chez les femmes seules, on parle maintenant de 30 %.

Questions orales

Les libéraux se sont clairement engagés, pendant la campagne électorale, à bonifier immédiatement le Supplément de revenu garanti de 10 %. Or, hier, la réponse du ministre des Finances a été on ne peut plus vague.

La question, elle, est claire: le gouvernement va-t-il bonifier le Supplément de revenu garanti dans le budget, comme il l'avait promis durant la campagne électorale?

[Traduction]

L'hon. Bill Morneau (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, pendant la campagne électorale, nous avons parlé de l'importance d'aider les gens à prendre leur retraite dans la dignité et d'aider les gens qui ont déjà pris leur retraite.

Nous entendons réaliser des progrès importants, au cours de l'année, en vue d'aider les Canadiens à prendre leur retraite dans la dignité grâce à la bonification du Régime de pensions du Canada. Il y aura également, dans le budget de 2016, des mesures visant à aider les Canadiens qui sont déjà à la retraite et qui se trouvent dans une situation difficile.

* * *

LA PETITE ENTREPRISE

M. Peter Fragiskatos (London-Centre-Nord, Lib.): Monsieur le Président, dans ma circonscription, London-Centre-Nord, les petites entreprises jouent un rôle primordial dans l'économie. De nombreux propriétaires de petites entreprises me disent qu'ils ont beaucoup de difficulté à soutenir la concurrence, car il n'est pas facile pour eux de percer de nouveaux marchés où ils pourront acheminer leurs produits et leurs services.

La ministre du Commerce international pourrait-elle informer la Chambre des mesures qui sont prises pour veiller à ce que les petites entreprises canadiennes obtiennent le soutien dont elles ont besoin pour profiter des possibilités d'exportation à l'échelle internationale et pour créer plus d'emplois de qualité ici, au pays?

L'hon. Chrystia Freeland (ministre du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais remercier le député de London-Centre-Nord de l'excellent travail qu'il accomplit dans ce dossier.

CanExport est un programme quinquennal qui accordera 50 millions de dollars aux petites et moyennes entreprises pour les aider à exploiter de nouvelles possibilités d'exportation. Nous avons dévoilé le programme CanExport le mois dernier et, la semaine dernière, la ministre de la Petite Entreprise et moi-même avons été très heureuses d'annoncer que les demandes de financement de 29 entreprises avaient déjà été approuvées.

C'est un excellent programme. J'encourage tous les députés à inviter les petites et moyennes entreprises de leur circonscription à présenter une demande. Il faut...

• (1510)

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît. Le député de Richmond—Arthabaska a la parole.

* * *

[Français]

LA JUSTICE

M. Alain Rayes (Richmond—Arthabaska, PCC): Monsieur le Président, dans son discours du Trône, le premier ministre a indiqué qu'il allait légaliser et décriminaliser la marijuana. Depuis cette annonce, les représentants des forces de l'ordre ont mentionné ne pas

avoir les outils nécessaires pour lutter efficacement contre la drogue au volant.

Contrairement à l'alcool, aucun dispositif n'a encore été approuvé au Canada pour détecter rapidement la présence de drogue chez les conducteurs.

Le ministre de la Sécurité publique peut-il nous expliquer ce qu'il entend faire pour rassurer nos corps policiers, mais également les familles canadiennes qui craignent un plus grand nombre de conducteurs intoxiqués sur nos routes?

[Traduction]

M. Bill Blair (secrétaire parlementaire de la ministre de la Justice et procureure générale du Canada, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement reconnaît qu'il est important de garantir la sécurité de nos collectivités. Nous tenons absolument à collaborer avec la Chambre pour faire en sorte que les organismes d'application de la loi partout au pays puissent avoir les outils nécessaires pour assurer la sécurité de nos collectivités. C'est un aspect important du travail que nous accomplirons pour garantir la sécurité de nos collectivités et protéger nos enfants, en légalisant et en réglementant la marijuana.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre.

Tous les députés sont fiers du Canada, qui a joué un rôle progressiste en concluant un accord à Paris, l'an dernier. L'accord de Paris pourra être signé ce printemps au siège des Nations unies, à l'occasion du Jour de la Terre.

La question que je pose au premier ministre comporte deux volets. Acceptera-t-il personnellement l'invitation du secrétaire général et se rendra-t-il sur place pour signer l'accord, mais surtout, profitera-t-il de l'occasion pour présenter les nouvelles cibles du Canada, qui sont plus rigoureuses et visent à atteindre les objectifs énoncés dans l'accord?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je me suis rendu à Paris en compagnie d'autres premiers ministres et de nombreux Canadiens pour conclure cet accord extraordinaire. Je me réjouis à la perspective de rencontrer les premiers ministres le 3 mars pour renforcer cet accord-cadre.

Pour répondre directement à la question de la députée, le Canada assistera à la cérémonie de signature qui aura lieu en avril, à New York, mettant en oeuvre l'accord historique qui a été conclu à Paris.

* * *

PRÉSENCE À LA TRIBUNE

Le Président: J'aimerais attirer l'attention des députés sur la présence à la tribune de l'honorable Tom Osborne, président de l'Assemblée législative de Terre-Neuve-et-Labrador.

Des voix: Bravo!

[Français]

Le Président: Je voudrais signaler aux députés la présence à la tribune de M. George Elliott Clarke, 7^e poète officiel du Parlement.

Des voix: Bravo!

[Traduction]

Le Président: Enfin, j'attire l'attention des députés sur la présence à la tribune du très honorable PJ Lakhanpal qui, grâce à la fondation Fais-un-voeu Canada, a été nommé premier ministre d'un jour.

Des voix: Bravo!

[Français]

M. Gérard Deltell: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement.

Je sollicite le consentement de la Chambre pour déposer le document suivant: *La revue financière*, publication du ministère des Finances, numéro de novembre 2015.

Le Président: Est-on d'accord?

Des voix: non.

Le Président: Il n'y a pas consentement unanime.

AFFAIRES COURANTES

• (1515)

[Traduction]

LES DÉLÉGATIONS INTERPARLEMENTAIRES

M. Randy Hoback (Prince Albert, PCC): Monsieur le Président, je dépose le rapport de la délégation parlementaire canadienne de ParlAmericas concernant sa participation à la 12^e Assemblée plénière, tenue à Panama City, au Panama, les 4 et 5 septembre 2015.

* * *

LOI SUR LE PARI SPORTIF SÉCURITAIRE ET RÉGLEMENTÉ

M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NPd) demande à présenter le projet de loi C-221, Loi modifiant le Code criminel (paris sportifs).

— Monsieur le Président, je remercie le député de Skeena—Bulkley Valley d'avoir appuyé la motion, car il s'agit d'un problème important qui touche chaque province.

Comme de nombreux députés le savent, le projet de loi que je présente aujourd'hui a été adopté par la Chambre à la dernière législature et devrait maintenant être une loi. Cependant, le projet de loi a été bloqué au Sénat, malgré l'appui de la Chambre.

Le projet de loi sur la Loi sur le pari sportif sécuritaire et réglementé, abroge un tout petit alinéa du Code criminel afin de légaliser les paris sportifs simples au pays et d'autoriser les provinces et les territoires à offrir de tels paris à leur marché si elles le souhaitent. De nombreuses provinces et municipalités ont manifesté leur appui pour cette mesure. De nombreux intervenants du secteur privé, y compris des chambres de commerce, des organisations syndicales et des associations touristiques, veulent voir ces changements se concrétiser.

Les retombées économiques du projet de loi stimuleront véritablement l'économie. D'après un rapport publié en 2011, ce seul changement générerait environ 70 millions de dollars à Windsor et 35 millions de dollars à Niagara Falls, en plus de créer des centaines d'emplois. Les retombées seraient encore plus importantes lors d'événements à l'échelle du Canada.

Ce changement pourrait avoir un effet positif dans les provinces qui choisissent de modifier leurs lois.

Affaires courantes

Cessons de procurer au crime organisé des milliards de dollars par année par l'entremise des paris sportifs illégaux, et voyons plutôt à investir cet argent dans des programmes sociaux comme la santé, l'éducation, la réduction des problèmes de jeu et l'infrastructure.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

[Français]

LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

M. Gabriel Ste-Marie (Joliette, BQ) demande à présenter le projet de loi C-222, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu (Accord Canada-Barbade en matière d'impôt sur le revenu).

— Monsieur le Président, j'ai le plaisir de présenter aujourd'hui un projet de loi qui modifie la Loi de l'impôt sur le revenu pour mettre fin aux échappatoires fiscales à la Barbade. La Barbade, c'est le paradis fiscal du Canada. Les entreprises qui y enregistrent des profits peuvent les rapatrier au Canada sans payer d'impôt, et ce, même si ce n'est pas ce que prévoit le traité fiscal.

Le PIB de la Barbade est semblable à celui de ma ville, Joliette. Toutefois, sur papier, les entreprises canadiennes y font trois fois plus d'investissements qu'en France. Depuis des années, le gouvernement dit qu'il faut attendre que tous les pays du monde aient agi avant de s'attaquer au problème. Il dit que rien ne peut être fait par voie législative. Or ce projet de loi démontre qu'il est possible d'agir par voie législative. C'est un message puissant.

Trouver la faille dans le dédale de la loi, des règlements et des traités n'a pas été facile. Je tiens à remercier tous ceux qui m'ont aidé à le faire: les experts que j'ai consultés et les groupes qui militent pour qu'on mette fin aux paradis fiscaux, sans oublier les légistes de la Chambre, qui ont abattu un énorme travail en peu de temps pour rédiger ce projet dans la plus impeccable forme juridique.

Je ne prétends pas que ce projet de loi règle tout; les profiteurs à cravate sont des gens créatifs. Toutefois, en bouclant l'échappatoire de la Barbade, ce projet de loi apporte une contribution notable à la mise en place d'un régime fiscal plus juste.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

• (1520)

[Traduction]

PÉTITIONS

L'AIDE MÉDICALE À MOURIR

M. Mel Arnold (North Okanagan—Shuswap, PCC): Monsieur le Président, je présente aujourd'hui une pétition signée par des résidents de North Okanagan—Shuswap à propos du suicide assisté par un médecin.

Les pétitionnaires demandent au gouvernement du Canada d'invoquer la disposition de dérogation et de maintenir l'interdiction du suicide assisté.

Initiatives ministérielles

LES RESSOURCES NATURELLES

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, je présente aujourd'hui deux pétitions.

La première a été signée par des résidents de Saanich—Gulf Islands, qui demandent au gouvernement d'imposer un moratoire national sur la fracturation hydraulique. Rappelons que l'extraction du gaz naturel par fracturation hydraulique produit des émissions de gaz à effet de serre particulièrement importantes, en plus de mettre en péril les nappes d'eau souterraines.

LA RÉGION DES LACS EXPÉRIMENTAUX

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, la deuxième pétition a été signée par des centaines de Canadiens. Nous l'avons reçue pendant la dernière législature.

Les pétitionnaires demandent au gouvernement de reconnaître l'importance de la Région des lacs expérimentaux et de voir à ce que son financement soit maintenu. J'espère que le nouveau gouvernement tiendra compte de leur demande.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au *Feuilleton*.

Le Président: D'accord?

Des voix: D'accord.

* * *

DEMANDES DE DOCUMENTS

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je demande que toutes les motions portant production de documents soient reportées.

Le Président: D'accord?

Des voix: D'accord.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LA CONTRIBUTION CANADIENNE AUX EFFORTS DE COMBAT CONTRE L'EIIL

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.) propose:

Motion n° 2

Que la Chambre appuie la décision du gouvernement d'élargir, d'améliorer et de redéfinir notre contribution à l'effort pour lutter contre l'EIIL en exploitant mieux l'expertise canadienne, tout en travaillant en complémentarité avec nos partenaires de la coalition afin d'obtenir un effet optimal, y compris:

- a) en recentrant notre contribution militaire, et ce, en développant la mission de conseil et d'assistance des Forces armées canadiennes (FAC) en Irak, en augmentant considérablement les capacités de renseignement en Irak et dans toute la région visée, en déployant des membres du personnel médical des FAC, en offrant au gouvernement de l'Irak les services d'agents de liaison ministérielle auprès des ministères de la Défense et de l'Intérieur, en augmentant les efforts de renforcement des capacités auprès de nos partenaires de la défense en Jordanie et au Liban pour favoriser la stabilité régionale et en retirant nos CF-18 tout en maintenant la capacité aérienne de surveillance et de ravitaillement en carburant;
- b) en améliorant les conditions de vie des populations touchées par le conflit et en aidant à jeter les bases d'une stabilité régionale à long terme pour les communautés d'accueil, dont le Liban et la Jordanie;
- c) en investissant considérablement dans l'aide humanitaire, tout en travaillant de concert avec des partenaires humanitaires d'expérience afin de répondre aux

besoins essentiels des populations touchées par le conflit, dont les enfants et les victimes de violence sexuelle ou sexiste;

d) en entretenant des rapports plus efficaces avec les dirigeants politiques dans toute la région, en augmentant la contribution du Canada aux efforts internationaux visant à trouver des solutions politiques aux crises qui touchent la région et en renforçant notre présence diplomatique pour faciliter la mise en œuvre de programmes améliorés, en appuyant l'augmentation des déploiements des FAC, en renforçant le dialogue avec les partenaires locaux et internationaux sur le terrain et en donnant généralement au Canada une plus grande influence dans la région;

e) en accueillant des dizaines de milliers de réfugiés syriens au Canada;

que la Chambre exprime sa gratitude et sa fierté aux membres des FAC, au personnel diplomatique et du renseignement pour leur participation à la lutte contre le terrorisme, aux travailleurs humanitaires canadiens pour leurs efforts afin d'offrir une aide essentielle aux populations touchées par le conflit, et réaffirme notre engagement envers nos alliés dans la coalition contre l'EIIL;

que la Chambre constate la volonté du gouvernement de présenter d'ici deux ans une nouvelle motion à la Chambre sur la contribution du Canada dans la région.

— Monsieur le Président, je tiens à lancer le débat en témoignant ma gratitude aux valeureux militaires des Forces armées canadiennes ainsi qu'aux nombreux fonctionnaires qui ont fait preuve et continueront de faire preuve de dévouement au Moyen-Orient au nom de tous les Canadiens. Je sais que je parle au nom de tous les députés, et aussi de tous les Canadiens, lorsque je leur offre nos remerciements les plus sincères. Ces gens font preuve de bravoure, de courage et de dévouement pour notre pays et défendent les valeurs qui nous sont chères.

Nous tenons aussi à exprimer encore une fois notre gratitude et à offrir nos plus sincères condoléances à la famille du sergent Andrew Doiron, qui a été tué en Irak dans un incident impliquant un tir ami, en mars dernier. Les services qu'il a rendus et le sacrifice ultime qu'il a consenti restent présents dans notre esprit au moment où nous réfléchissons à notre engagement continu.

Le gouvernement actuel a été élu après avoir pris l'engagement de recentrer la contribution militaire du Canada en Irak et en Syrie afin de former les forces locales, d'offrir davantage d'aide humanitaire et d'accueillir immédiatement au Canada 25 000 réfugiés syriens.

● (1525)

[Français]

Cette politique différerait de celle du gouvernement précédent, qui préconisait le bombardement aérien. Elle différerait également de celle de l'opposition officielle précédente, qui préconisait l'absence totale de contribution militaire. Pendant la campagne, les Canadiens ont profité d'un vrai débat à ce sujet, notamment entre les chefs de parti.

Avec cette motion, je relance ce débat dans la Chambre élue par les Canadiens, et en déposant cette motion, le gouvernement tient sa promesse aux Canadiens.

Lorsque la dernière législature a débattu de l'engagement du Canada au Moyen-Orient, nous avons mis en avant quatre principes clairs pour guider nos décisions.

Premièrement, nous croyons que le Canada a un rôle à jouer face aux crises humanitaires et face aux menaces pour la sécurité dans le monde.

Deuxièmement, lorsqu'un gouvernement envisage de déployer des hommes et des femmes en uniforme, leur mission générale doit être claire, tout comme le rôle du Canada dans cette mission.

Troisièmement, le déploiement de nos forces doit être justifié de manière ouverte et transparente, basé sur des faits clairs et fiables, et sans parti pris.

Initiatives ministérielles

Quatrièmement, le rôle du Canada doit correspondre à l'envergure des capacités canadiennes et à la meilleure manière pour nous d'aider.

[Traduction]

Nous croyons que le Canada peut et doit jouer un rôle important dans la lutte contre l'EIIL.

L'EIIL menace la paix et la démocratie en faisant régner la terreur et le barbarisme. Les images sont horribles, les histoires sont épouvantables, les victimes sont nombreuses. L'EIIL se bat contre les sociétés ouvertes et diversifiées au sein desquelles des hommes et des femmes de toutes les confessions, de toutes les ethnies et de tous les milieux sont libres de vivre leur vie selon leurs capacités, leur éthique de travail et leurs rêves. L'EIIL s'oppose à toutes les valeurs qui nous tiennent à coeur en tant que Canadiens et constitue une menace directe pour notre peuple et nos amis.

Le gouvernement reconnaît la nécessité de déployer un effort soutenu, en collaboration avec nos partenaires internationaux, pour habiliter les forces locales à vaincre ces terroristes.

La semaine dernière, le gouvernement a présenté une stratégie claire, transparente et robuste pour l'Irak, la Syrie, le Liban, la Jordanie et l'ensemble de la région. Nous avons adopté une approche pangouvernementale exhaustive qui repose sur de vastes consultations auprès de nos alliés et des intervenants de la société civile.

Notre approche vise plusieurs domaines clés: la sécurité, l'aide humanitaire, le développement et la diplomatie.

En ce qui a trait à la sécurité, nous affecterons plus de ressources à la formation des forces de sécurité irakiennes. Nous voulons que les membres des forces locales se battent directement contre l'EIIL pour récupérer leurs maisons, leurs terres et leur avenir.

De plus, nous continuerons d'appuyer les activités de surveillance aérienne et de ravitaillement en carburant au sein de la coalition. Nous retirerons nos six CF-18 et nous participerons plus activement aux mesures de lutte contre le terrorisme et à l'amélioration de la sécurité chimique, biologique, radiologique et nucléaire dans la région.

• (1530)

[Français]

Sur le plan de l'aide humanitaire, nous allons continuer d'aider les réfugiés qui sont les plus durement touchés par les conflits. Au cours des trois prochaines années, nous allons offrir une aide humanitaire de 840 millions de dollars aux régions touchées pour répondre à leurs besoins fondamentaux, notamment en ce qui a trait à l'eau potable, à la nourriture, aux soins de santé et aux abris.

En ce qui a trait au développement, nous allons aussi, au cours de la même période, verser 270 millions de dollars pour renforcer les capacités locales dans les communautés et les pays qui accueillent des réfugiés en grand nombre. Nous aiderons nos partenaires à répondre aux besoins relatifs à l'éducation, aux soins de santé et aux services d'assainissement des eaux usées, à réparer les infrastructures et à favoriser la croissance économique.

Finalement, le Canada rehaussera sa présence diplomatique sur le terrain en Irak, en Jordanie et au Liban en entreprenant des démarches auprès des partenaires locaux et internationaux pour rétablir la stabilité dans la région. Toutes ces actions s'ajoutent à la nouvelle politique du gouvernement du Canada visant à accueillir rapidement, mais de façon sécuritaire, des réfugiés syriens à titre de nouveaux Canadiens.

Depuis notre entrée en fonction, des communautés de partout au Canada ont accueilli plus de 20 000 réfugiés syriens qui fuyaient un chaos inimaginable. D'autres arrivent tous les jours. La mesure dans laquelle les Canadiens ont fait preuve de solidarité et ont offert leur soutien à ces nouveaux venus est véritablement inspirante. Cet accueil est un élément absolument essentiel de la lutte contre le soi-disant État islamique: faire venir des hommes, des femmes et des enfants qui ont été chassés de chez eux et leur ouvrir la porte de nos communautés de façon attentionnée et compatissante. Cette approche représente réellement le meilleur des Canadiens.

[Traduction]

Les Canadiens sont outrés, avec raison, de voir les atrocités commises par l'EIIL. Nous devons agir de manière à obtenir des résultats durables sur le terrain pour aider à rétablir la paix et la stabilité dans cette région déchirée par la guerre.

Notre stratégie renouvelée concernant l'engagement du Canada en Irak et en Syrie est robuste, exhaustive et efficace. En travaillant en étroite collaboration avec les collectivités locales et nos partenaires de la coalition, nous allons attaquer de front l'EIIL, offrir un refuge aux personnes qui fuient le chaos et travailler avec les pays hôtes en vue de trouver de vraies solutions à long terme.

Je me réjouis à l'idée d'un débat engagé et éclairé sur cette importante question.

L'hon. Erin O'Toole (Durham, PCC): Monsieur le Président, je remercie le premier ministre d'avoir, avant toute chose, rendu hommage au sergent Andrew Doiron et aux membres des Forces armées canadiennes qui servent conformément aux ordres de la Chambre. Tous les députés respectent le rôle qu'ils jouent au nom du Canada, que leur mission prenne la forme qu'elle avait sous l'ancien gouvernement ou suive la voie dictée par le nouveau gouvernement.

Ma question porte sur la mission. Elle ressemble grandement à celle que l'ancien gouvernement avait lancée, alors que l'aide versée par le Canada était l'une des plus élevées par habitant. Nous avons aidé les personnes déplacées et les réfugiés, et nous continuons de le faire. Par contre, le troisième pilier, celui de l'intervention militaire menée en collaboration avec nos alliés, a été modifié.

Lester Pearson a déjà déclaré que même si les Canadiens sont en Corée ou en Europe quand ils utilisent leur arme, ils protègent en fait la population du Canada. Le premier ministre a dit aujourd'hui que le groupe État islamique constituait une menace directe pour les Canadiens.

Puisque les frappes aériennes de la dernière année ont permis de réduire le territoire du groupe État islamique au quart de sa superficie passée, d'isoler ce groupe et de l'affaiblir, et puisque le groupe État islamique met directement en danger les Canadiens, pourquoi le premier ministre choisit-il de mettre fin aux frappes aériennes et aux attaques contre le groupe État islamique? Pourquoi choisit-il de retirer les militaires canadiens du combat?

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le Président, je remercie le député de sa question et du travail qu'il fait pour répondre aux préoccupations concernant les militaires et les anciens combattants.

La question n'est pas de savoir si le Canada doit participer énergiquement à la campagne de la coalition contre l'EIIL. Nous nous entendons sur ce point. La question que nous nous posons aujourd'hui et que nous nous sommes posée durant la campagne électorale est la suivante: quelle est la meilleure façon pour le Canada d'apporter son aide en tant que membre productif de la coalition et de contribuer à ralentir, à arrêter et à éliminer le groupe État islamique?

Initiatives ministérielles

Les frappes aériennes menées par nos alliés et les membres de l'Aviation royale canadienne ont été, dans une certaine mesure, un outil efficace dans la lutte contre le groupe État islamique. Toutefois, la question demeure toujours la suivante: qu'est-ce que le Canada peut offrir de plus que les autres pays?

Après 10 longues années en Afghanistan, nous avons acquis une certaine expertise dans la formation de troupes locales qui nous permet d'offrir une chose que bon nombre de nos alliés ne peuvent offrir. Tripler le nombre de formateurs que nous enverrons dans la région aura une incidence mesurable et significative, car cela permettra aux troupes locales de combattre directement les personnes qui ont pris d'assaut et envahi leurs maisons, leurs terres et leurs collectivités. C'est là ce qui permettra de finalement vaincre l'EIL.

• (1535)

M. Randall Garrison (Esquimalt—Saanich—Sooke, NPD): Monsieur le Président, je remercie le premier ministre d'avoir lancé ce débat à la Chambre. Nous sommes tous reconnaissants de pouvoir parler d'un problème très important qui représente une menace considérable pour la paix et la sécurité dans le monde.

Si nous voulons assurer la qualité du débat à la Chambre, et s'il est question — comme l'a dit le premier ministre — de parler de ce que le Canada peut faire mieux que les autres, alors, de ce côté-ci de la Chambre, nous allons forcément soutenir que le Canada pourrait être un chef de file lorsqu'il s'agit de mettre fin au financement et à l'approvisionnement en armes du groupe État islamique, et d'endiguer le flot de combattants étrangers vers ce groupe. Or, le premier ministre nous amène plutôt à nous demander s'il s'agit ou non d'une mission de combat.

Hier, pendant la période des questions, le premier ministre a comparé cette situation à celle de la Première Guerre mondiale et de la Seconde Guerre mondiale, qui ont fait énormément de victimes chez les Canadiens.

Le premier ministre a-t-il estimé le nombre de victimes qu'entraînera cette nouvelle mission beaucoup plus dangereuse qu'il a confiée aux Canadiens? Cela nous permettra de déterminer s'il s'agit ou non d'une mission de combat.

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le Président, nous sommes tous d'avis que le Canada doit jouer un rôle dans la lutte contre ces terroristes. Nous devons unir nos efforts à ceux de nos 65 partenaires de la coalition, qui jouent tous des rôles très différents.

Les Canadiens ont exprimé clairement à tous les représentants élus de la Chambre qu'ils veulent que le Canada soit une force du bien dans le monde. Ils veulent que nous prenions des mesures efficaces pour affaiblir ceux qui menacent l'innocence, la sécurité et la stabilité dans le monde.

Il faut maintenant déterminer la meilleure façon de le faire. Nous croyons que le fait d'accroître la mission de formation pour habiliter les troupes locales à lutter efficacement contre le groupe État islamique sur le terrain tout en améliorant le travail humanitaire et l'aide aux réfugiés et en luttant contre la radicalisation ici au pays correspond à l'approche pangouvernementale sur laquelle le gouvernement a travaillé très fort, en collaboration avec nos alliés et les intervenants clés, et qui est présentée à la Chambre aujourd'hui.

Nous sommes satisfaits de la réponse que nous avons reçue à la suite de l'annonce de cette mission responsable, musclée et exhaustive, pas seulement de la part de nos alliés ou des intervenants partout dans le monde, mais aussi de la part des Canadiens.

M. Sukh Dhaliwal (Surrey—Newton, Lib.): Monsieur le Président, comme son nom a été mentionné de l'autre côté de la

Chambre, le prix Nobel de la paix, le très honorable Lester B. Pearson, a établi le rôle du Canada à titre de pays axé sur le maintien de la paix et non sur le rétablissement de la paix. Le premier ministre peut-il expliquer comment cette mission vise le maintien et non le rétablissement de la paix?

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le Président, ce qui nous a unis au cours des presque 150 ans de notre histoire en tant que pays officiellement reconnu, c'est notamment le fait de comprendre que nous avons de la chance de vivre dans un endroit extraordinaire. Avec la chance vient la responsabilité de promouvoir les valeurs qui nous sont chères, d'ouvrir des perspectives et d'offrir la stabilité et la sécurité aux gens du monde entier.

Que ce soit par une participation directe au combat dans les tranchées pendant la Première Guerre mondiale ou sur les plages pendant la Seconde Guerre mondiale ou par une collaboration aux opérations de maintien de la paix des Nations unies sous la direction de l'ex-premier ministre Pearson, le Canada est toujours intervenu de façon positive; encore aujourd'hui, dans les missions dirigées par l'OTAN et la mission de la coalition contre le groupe État islamique, le Canada comprend qu'il a un rôle à jouer.

Pour le Canada, quelle est la meilleure façon d'aider? Voilà la question à se poser et celle dont nous débattons aujourd'hui. Nous avons des points de vue différents. Les députés de l'opposition officielle pensent que nous devrions nous engager encore plus intensément dans le combat direct. Ceux du deuxième parti de l'opposition estiment que nous devrions nous retirer des opérations militaires.

De ce côté-ci de la Chambre, nous croyons que la meilleure façon pour nous de soutenir nos alliés de la coalition, de protéger les innocents sur le terrain et de leur offrir la stabilité est la mission que nous avons proposée, une approche pangouvernementale axée sur la formation, l'augmentation des capacités de renseignement, l'amélioration du soutien et de la logistique, l'aide humanitaire et l'appui aux réfugiés.

• (1540)

M. James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Monsieur le Président, je tiens à remercier le premier ministre d'avoir lancé le débat d'aujourd'hui. Je lui ferai remarquer qu'il n'y a pas de paix à maintenir en Irak et en Syrie: il faut éliminer le groupe État islamique.

Nous sommes nous aussi en faveur d'une mission de formation plus musclée. Nous appuyons nous aussi les secours humanitaires et les solutions diplomatiques et politiques qui sont nécessaires, mais le premier ministre n'a pas encore donné un seul argument valable pour justifier le fait que nos CF-18 ne peuvent plus bombarder le groupe État islamique.

Nous avons appris, aujourd'hui même, que le groupe État islamique est en déroute, que ses voies de ravitaillement ont été coupées, qu'il a dû réduire les fonds versés à sa milice, aux terroristes et aux bureaucrates, et qu'il manque de denrées alimentaires. Nous l'avons affaibli, ce qui signifie que les missions de bombardement ont fonctionné. Il faut laisser les CF-18 sur les lieux.

Au lieu de nous servir ses discours creux d'il y a quelques années et de proposer d'exhiber nos CF-18 afin de montrer à quel point ils sont gros, pourquoi ne se rend-il pas compte que nos pilotes de CF-18 sont excellents et qu'ils ont réussi à affaiblir et à détruire le groupe État islamique? Pourquoi ne les laisse-t-il pas continuer à livrer le combat afin de protéger nos soldats sur le terrain?

Initiatives ministérielles

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le Président, je ferai remarquer au député de Selkirk—Interlake—Eastman que nous n'avons pas de troupes au front. Nos militaires sont là-bas pour former et soutenir, pour conseiller et aider les troupes locales, et c'est sur ce plan que nous allons intensifier nos efforts. En fait, des 65 membres de la coalition engagée dans la lutte contre le groupe État islamique, un petit nombre s'occupe des frappes aériennes.

Le Canada a joué un rôle à ce chapitre. Nous choisissons d'y mettre un terme afin de mieux nous concentrer sur les prochaines étapes de la lutte. Nous voulons aider les populations locales à acquérir les moyens de continuer à faire pression sur le groupe État islamique pour qu'il leur redonne leurs maisons et leurs terres; nous voulons les aider à affaiblir et à vaincre l'EIIL, ce à quoi les troupes locales devront parvenir, en fin de compte.

L'hon. Rona Ambrose (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de prendre la parole aujourd'hui pour présenter la réaction du Parti conservateur et de l'opposition officielle de Sa Majesté à la motion dont la Chambre est saisie.

Je me permets, pour commencer, d'exprimer la fierté de tous les députés conservateurs à l'endroit de nos militaires. J'ai eu l'occasion exceptionnelle d'aller en Afghanistan pour rendre visite à nos troupes et les remercier sur place. Si je le pouvais, je le referais aujourd'hui. Nous leur devons réellement tout ce que nous avons chez nous.

Il y a des moments, dans la vie du Parlement et dans l'histoire de la Chambre, où la Providence nous appelle à diriger, par conviction et en raison de la responsabilité collective que nous avons à l'égard de la population canadienne, en luttant contre le mal. Hélas, ce n'est pas ce que nous faisons aujourd'hui.

La décision de déployer ou non des soldats est l'une des décisions les plus graves qu'un gouvernement ait à prendre: la décision de mettre en danger les courageux militaires de notre pays. C'est aussi une décision qui reflète et montre au reste du monde nos valeurs les plus fondamentales. C'est la raison pour laquelle il est important que les députés aient l'occasion de débattre de l'avenir de la mission. Le précédent gouvernement conservateur avait d'ailleurs donné l'exemple à cet égard. Au fond, la motion d'aujourd'hui va à l'encontre de la volonté d'une grande majorité des Canadiens, volonté qui a clairement été exprimée.

[Français]

Nous savons que la décision de retirer les CF-18 de la lutte contre le groupe État islamique, pour émousser notre lance, représente un recul de notre contribution par rapport à celle de nos alliés. De plus, sondage après sondage, les Canadiens nous disent qu'ils ne veulent pas que nous suivions cette voie.

[Traduction]

En regardant le premier ministre annoncer la fin de la mission de combat aérien du Canada contre le groupe État islamique, j'ai été frappée par l'incohérence du plan du gouvernement libéral. Bien que j'approuve l'engagement de poursuivre la démarche diplomatique et le développement, je me demande comment de tels objectifs peuvent être atteints sans des conditions minimales de paix et de sécurité pour les Irakiens et les Syriens. Plus fondamentalement, je me demande comment le Canada peut continuer de prétendre être un partenaire important dans la lutte contre le groupe État islamique alors qu'il met fin à la contribution même qui protège le plus directement les innocents civils au sol.

L'opération Impact a été lancée pour empêcher le groupe État islamique d'élargir son territoire et pour détruire ses installations. Les frappes des chasseurs canadiens ont procuré une couverture vitale à

ceux qui combattent le groupe État islamique au sol. Le gouvernement kurde, dont les forces ont le mieux réussi à reprendre des zones au groupe État islamique, a demandé à répétition que les frappes canadiennes soient maintenues. À la lumière de tout cela, force est de se demander pourquoi nous avons des avions chasseurs, s'ils ne servent pas à protéger d'innocents civils d'un danger avéré et présent. Si cette mission-ci ne mérite pas que nous les utilisions, laquelle sera assez importante pour que nous nous en servions?

Les libéraux ne comprennent rien à la nature du terrorisme. Il ne s'agit pas simplement de brutalité ni même de criminalité organisée, comme l'a récemment laissé entendre le ministre de la Défense nationale. Le recours à la terreur, comme nous en avons été témoins à Paris l'automne dernier, vise à miner une civilisation et des systèmes de gouvernement légitimes. Il a pour but de détruire la démocratie et son traitement équitable des citoyens et de remplacer ces valeurs par un régime de contrôle brutal et hiérarchisé qui a recours à l'asservissement sexuel des femmes et des enfants et à l'assassinat des minorités religieuses, des gais et des lesbiennes. C'est une idéologie qui mérite d'être combattue avec tous les outils dont nous disposons.

Nos partenaires du monde entier nous ont demandé de ne pas abandonner la mission de combat aérien. Les victimes du groupe État islamique en Irak et en Syrie nous ont demandé de continuer à offrir la couverture aérienne dont elles ont désespérément besoin si elles veulent avoir une chance de survivre. Nos propres citoyens, dont de nombreux Canadiens qui ont voté pour le gouvernement libéral, veulent que nos CF-18 poursuivent le combat contre ce groupe armé.

En réalité, même en tenant compte de cette annonce, absolument personne n'a su expliquer pourquoi il faut retirer nos CF-18 des frappes aériennes. Les Canadiens ont raison d'être scandalisés par la dépravation du groupe État islamique. L'ombre de ce prétendu califat s'est abattue sur des millions de personnes dans de grandes parties de la Syrie et de l'Irak et, dans cette zone d'ombre, la population est littéralement soumise à un règne de terreur.

• (1545)

Le groupe État islamique a métamorphosé le recours à la torture, à la mutilation et au meurtre comme moyen d'oppression, comme instrument de terreur et comme support de propagande. Ceux qui ne respectent pas ses règles oppressives ou qui, tout simplement, ne partagent pas sa vision perverse du monde sont lapidés, décapités, brûlés vifs ou crucifiés. Le châtement pour l'homosexualité est d'être jeté du toit d'un bâtiment.

Le groupe État islamique envoie également des enfants au combat et en forme d'autres à exécuter ses prisonniers. Il se délecte du viol comme arme de guerre. Des filles et de jeunes femmes sont forcées de marier des combattants du groupe État islamique. D'autres sont vendues comme esclaves sexuelles. Les préadolescentes, qui coûtent le plus cher, se vendent 165 \$.

Selon les rumeurs, les soldats du groupe État islamique auraient utilisé des armes chimiques contre des civils.

Ces terroristes ont massacré et exproprié des milliers d'innocents dont le seul crime est d'appartenir à une minorité ethnique ou religieuse. Yézidis, chrétiens, Turkmènes, chiites, Shabaks, la liste de leurs victimes est interminable.

Initiatives ministérielles

[Français]

Les Canadiens sont profondément attachés à la liberté de religion au pays et partout dans le monde. Il s'agit d'une valeur canadienne fondamentale et elle ne connaît de pire ennemi, dans le monde d'aujourd'hui, que le groupe État islamique. D'ailleurs, étant donné que le premier ministre aime parler de diversité, il faudrait noter que personne au monde ne déteste la diversité autant que les militants au coeur sombre du groupe État islamique.

[Traduction]

Pour nous ici, au Canada, cela relève du cauchemar, mais pour les gens qui souffrent sous le joug du groupe État islamique, cela représente leur quotidien et c'est ce qui a mené à l'exode de millions d'Irakiens et de Syriens de la région.

Soyons clairs. Ces terroristes ne sont pas de simples voyous, comme le laisse entendre le premier ministre, ni une simple organisation criminelle, comme le prétend le ministre de la Défense nationale. Ils forment une secte sanguinaire qui a déclaré la guerre au monde civilisé, et le monde, y compris le Canada, réagit. Plus d'une soixantaine de nations, dont les amis et alliés traditionnels du Canada, participent actuellement à la coalition dirigée par les États-Unis pour affaiblir et détruire le groupe État islamique au moyen de frappes aériennes.

Nos appareils CF-18 ont maintenant effectué près de 250 missions de bombardement, détruisant des troupes, du matériel, des fabriques de bombes et des fortifications du groupe État islamique. Ils ont participé à la libération d'un nombre substantiel d'hommes, de femmes et d'enfants innocents. D'ailleurs, le Canada est le cinquième contributeur en importance au sein de la coalition.

Le bilan au 3 février indique que les CF-18 de l'Aviation royale canadienne ont éliminé plus de 300 cibles du groupe État islamique. Nous avons concentré nos frappes aériennes autour des grandes villes, comme Mossoul, Sinjar et Ramadi, et les frappes ont été très utiles pour libérer environ 20 ou 25 % des lieux habités de l'Irak qui étaient auparavant sous l'emprise du groupe État islamique.

La contribution du Canada à la mission aérienne a une importance indiscutable sur les plans pratique et symbolique. À la mi-décembre, des formateurs des forces spéciales canadiennes étaient présents lors d'une attaque-surprise du groupe État islamique qui a duré toute une journée. Les Canadiens ont subi le feu nourri de l'ennemi avec les peshmergas kurdes. Au cours de cette attaque, les CF-18 canadiens ont été appelés en renfort. Pourtant, dans la déclaration du ministre de la Défense nationale à ce sujet, il ne mentionne même pas la participation des CF-18 canadiens à l'effort héroïque de nos troupes.

Le gouvernement dit préconiser l'ouverture et la transparence, mais il ne se montre ni ouvert ni transparent dans ce dossier. Si nous retirons nos CF-18 de cette lutte et si une pareille situation se produit de nouveau, nous devons faire appel aux forces aériennes des autres pays. Et pourquoi laisserions-nous à d'autres le soin de se battre? Pourquoi nous en remettrions-nous à eux pour faire le gros du travail? Le Canada a toujours répondu à l'appel lorsqu'on avait besoin de lui.

Prétendre que nos frappes aériennes ont eu peu d'effet, comme le gouvernement le répète sans cesse, est une insulte aux efforts héroïques de nos forces aériennes, dont les membres risquent leur vie pour nous chaque jour. Prétendre que d'autres pays peuvent mieux faire le travail de nos militaires que ces derniers est par ailleurs une insulte au fier passé du Canada, qui n'a jamais refusé d'affronter directement l'ennemi. L'importance de la mission de nos pilotes ne tient pas uniquement à des considérations militaires. La mission doit être poursuivie par souci d'affirmer notre solidarité avec nos alliés et

le reste du monde civilisé, qui doit s'unir contre la sauvagerie du groupe État islamique et s'unir aussi pour aider les gens qui souffrent dans la région.

• (1550)

En retirant nos CF-18, le gouvernement veut envoyer un message différent, soit que cette lutte n'est pas la nôtre. C'est pourtant le cas. La dignité humaine et les droits de la personne sont foulés aux pieds; cette lutte est la nôtre.

On envoie un message contraire à ce qu'on entend par « Le Canada est de retour ». Le message est clair: le Canada se désengage de la lutte contre le terrorisme. Il n'y a aucune autre interprétation possible. Le premier ministre et le Cabinet ne nous ont donné aucune raison acceptable de mettre fin à la mission aérienne, aucune position stratégique, aucun impératif moral, aucun argument rationnel. Ils ont plutôt fait preuve de l'incohérence la plus complète. En réalité, le retrait des CF-18 signifie que notre combat contre le groupe État islamique est terminé. La formation, les efforts humanitaires et la diplomatie sont importants, et nous les appuyons, mais ce n'est pas combattre.

Sur le plan de la sécurité, la lutte contre le groupe État islamique est la priorité absolue de tous les gouvernements et devrait également être celle du gouvernement canadien. Or, le Parti libéral fait plutôt preuve de l'incohérence la plus totale.

[Français]

Rien ne nous empêche d'augmenter nos efforts humanitaires et diplomatiques, commencés de longue date dans la région, ainsi que d'augmenter la formation des forces locales sur le terrain, comme l'entend le gouvernement, tout en continuant à bombarder l'ennemi et à freiner sa progression.

[Traduction]

Ces mesures sont non pas contradictoires, mais complémentaires. D'ailleurs, le président Obama a lui-même dit à la population des États-Unis que les frappes aériennes sont une composante essentielle de la stratégie de la coalition, qui s'appuie également sur l'intervention humanitaire et la formation militaire, pour lutter contre le groupe État islamique.

Malheureusement, le gouvernement prend une décision d'une ampleur extraordinaire simplement pour remplir une promesse électorale. Il est clair que le gouvernement a pris une décision politique et idéologique en considérant que les atrocités commises par le groupe État islamique contre des innocents ne justifient pas une intervention militaire directe menée par les forces aériennes. De la part du premier ministre, c'est une décision décevante à plusieurs égards, mais n'oublions pas qu'elle vient de la personne qui a appelé nos CF-18 des « CF-15 ».

Je tiens à dire au premier ministre et à son entourage que la décision de confier aux militaires des missions qui mettent leur vie en danger n'est pas à prendre à la légère; ce n'est pas l'occasion de faire des déclarations oiseuses ou de tenter de se faire du capital politique.

C'est pourquoi nous continuerons de remettre en question le plan du gouvernement au nom des Canadiens. C'est pourquoi nous continuerons de demander au gouvernement, encore et encore: ce combat n'est-il pas assez important pour qu'on y participe?

Plusieurs raisons, des raisons évidentes, importantes, justifient une prolongation de la mission de combat du Canada. Premièrement, nous devons défendre les habitants des régions touchées. Les gens opprimés par le groupe État islamique ne peuvent pas lutter seuls contre l'oppression. La formation offerte par le Canada a son importance, mais elle ne suffit pas. Nous devons lutter aux côtés de ces gens et dans les airs. Nous devons nous attaquer directement à ce fléau.

Deuxièmement, nous devons être solidaires de nos amis et alliés. Chaque fois que les pays libres de la planète ont dû lutter contre la tyrannie et l'oppression, le Canada a joué un rôle de premier plan. De la bataille de la crête de Vimy aux plages de Normandie, de Kapyong à la poche de Medak, du golfe persique au district de Panjwai, quand la cause à défendre était juste, les Canadiens ont toujours répondu présents.

Troisièmement, le gouvernement doit défendre les Canadiens. Le groupe État islamique est résolu à détruire tout ce qui nous tient à coeur. On l'a déjà tellement répété que je m'étonne de voir le répéter encore. En combattant nos ennemis là-bas, nous protégeons la population canadienne. Le gouvernement ne semble pas le comprendre; il reste muet sur ce point.

Quatrièmement, nous devons défendre nos valeurs. Pour reprendre les mots de l'un des grands premiers ministres du Canada, sir Robert Borden, le Canada est en guerre « non pas par goût de se battre, de conquérir, d'acquérir des biens, mais pour défendre l'honneur, pour tenir des engagements solennels, pour défendre les principes de la liberté ». Ces mots étaient très puissants en 1914, et ils le sont encore autant aujourd'hui, un siècle plus tard.

En cessant les frappes aériennes contre le groupe État islamique, le Canada trahit la population de la Syrie et de l'Irak. Il trahit aussi ses plus proches amis et alliés. En agissant ainsi, il va à l'encontre de la longue tradition militaire de notre pays. Il va à l'encontre de l'objectif ultime du gouvernement, qui consiste à garantir la sécurité du Canada et des Canadiens.

• (1555)

Le groupe État islamique est très actif, et personne n'est complètement à l'abri de sa cruauté. C'est pour cette raison que nos alliés ont redoublé d'efforts, qu'ils ont accru les frappes aériennes pour mettre fin à ces horreurs. Ils ont intensifié leurs efforts, mais nous, nous faisons maintenant marche arrière.

La lutte contre le terrorisme mondial est la lutte de notre génération, mais nous l'abandonnons; c'est honteux. Le premier ministre ne peut pas se contenter de parler des valeurs de notre pays, de la liberté et de la démocratie, de la diversité, de la dignité humaine et des droits de la personne. Nous devons défendre tous ces principes, plus particulièrement lorsqu'ils sont menacés. Si nous ne les défendons pas, les propos que nous tenons ici, à la Chambre, seront seulement de belles paroles.

C'est pour cette raison que la loyale opposition de Sa Majesté ne peut pas appuyer la motion. Elle indique que nous abandonnons le combat et que nous sommes prêts à laisser nos amis et alliés s'occuper du travail ingrat qui doit être accompli pour protéger ces valeurs. C'est indigne de notre merveilleux pays que nous aimons tous. J'invite mes collègues de tous les partis à voter contre la motion.

C'est aussi pour cette raison que je propose l'amendement suivant. Je propose:

Que la motion soit modifiée par substitution aux mots suivant les mots « Que la Chambre », de ce qui suit:

Initiatives ministérielles

a) presse le gouvernement de rétablir l'influence du Canada au sein du processus de décisions internationales sur la lutte antiterroriste et la confiance de ses alliés en annulant le retrait des CF-18 des frappes aériennes, mettant essentiellement le Canada à l'écart de toute implication dans le combat;

b) veille à ce que l'aide humanitaire du Canada ne soutienne en aucun cas, directement ou indirectement, le terrorisme djihadiste;

c) exprime sa reconnaissance et sa fierté à l'endroit de tous les membres des Forces armées canadiennes, en particulier ceux des forces d'opérations spéciales et de l'Aviation royale du Canada qui faisaient partie de la force opérationnelle aérienne, dont les pilotes de CF-18, et les remercie pour les efforts extraordinaires qu'ils ont déployés dans la lutte antiterroriste et la protection des Canadiens au pays.

• (1600)

Le vice-président adjoint (M. Anthony Rota): Tout semble en règle.

Nous passons maintenant aux questions et observations.

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux que nous tenions un débat rigoureux, mais je dois reconnaître que je ne suis pas d'accord avec tout ce que la députée a signalé.

J'ai trouvé particulièrement intéressante l'une des observations de la députée. Lorsqu'elle a abordé la question de la participation du Canada aux combats à la crête de Vimy, en Afghanistan, ainsi qu'à bien d'autres endroits, elle a rappelé que, lorsque la cause est juste, les Canadiens sont toujours là. Nous sommes tous d'accord avec ce noble sentiment.

La députée est-elle en désaccord avec l'ancien chef du Parti conservateur, qui, en 2003, a estimé que l'invasion de l'Afghanistan par George W. Bush constituait une cause juste? Croit-elle que la cause n'était pas juste? Il est important que le Canada intervienne, mais il doit le faire de façon appropriée, et c'est de cela dont il est question en ce moment. La députée croit-elle que l'invasion en 2003 était une cause juste ou, comme elle vient de le déclarer, qu'il ne s'agissait pas d'une cause juste?

L'hon. Rona Ambrose: Monsieur le Président, je remercie le premier ministre de sa question. Cela me plaît assez. J'espère que notre côté de la Chambre aura à répondre à de nombreuses questions de sa part au cours des quatre prochaines années.

Je remercie également le premier ministre de son allocution. En définitive, nous sommes en désaccord. Lorsqu'il évoque la fière histoire militaire du Canada, comme je l'ai fait dans ma propre intervention, lorsqu'il parle de sa passion pour la diversité et des valeurs si chères à notre pays — que nous avons défendu sans hésiter — et lorsqu'il est question des minorités religieuses et des droits des femmes dans le monde, j'espère qu'il reconnaît qu'aucun ennemi ne menace davantage notre diversité, notre mode de vie et nos valeurs que le groupe État islamique.

Nos alliés et les peuples qui souffrent en Irak et en Syrie nous demandent aujourd'hui de continuer à combattre le groupe État islamique. Le premier ministre persiste à dire que nous participons à la lutte, mais ce n'est plus le cas. Lorsqu'on se retire du combat, on ne participe plus à la lutte. On ne peut pas prétendre combattre puisqu'on s'est retiré. Le combat est absent de ce plan.

Comme nous l'avons dit, nous appuyons tous les éléments du plan, y compris les efforts diplomatiques, politiques et humanitaires. Nous agissons sur tous ces plans auparavant, en plus de participer au combat, comme il se doit. Et voilà que nous sommes à l'écart, à cause de lui.

Initiatives ministérielles

•(1605)

[Français]

Mme Hélène Laverdière (Laurier—Sainte-Marie, NPD): Monsieur le Président, j'ai écouté le discours de la chef de l'opposition avec beaucoup d'intérêt, en particulier son assertion selon laquelle elle appuie le travail humanitaire. Malheureusement, nous avons parfois entendu de la part du gouvernement conservateur des messages qui portaient à confusion au sujet du travail d'aide humanitaire.

L'aide humanitaire est basée sur trois principes fondamentaux: la neutralité, l'indépendance et l'impartialité.

L'honorable chef de l'opposition est-elle d'accord pour dire qu'il ne faut pas confondre l'aide humanitaire avec l'intervention militaire?

[Traduction]

L'hon. Rona Ambrose: Monsieur le Président, je suis fière du fait que, depuis de nombreuses décennies, le Canada a toujours été, y compris sous le gouvernement précédent, l'un des principaux fournisseurs d'aide humanitaire aux Irakiens et aux Syriens touchés par la crise. Je félicite le gouvernement de poursuivre les efforts humanitaires, à l'image du précédent gouvernement qui avait grandement contribué à ceux-ci. Toutefois, ce n'est pas suffisant.

Tous nos alliés nous ont demandé d'intensifier la lutte contre le groupe État islamique. Le premier ministre peut parler de toutes les fleurs que la Maison-Blanche lui a lancées après son annonce, mais il n'en demeure pas moins que, quelques semaines auparavant, les États-Unis, la France et le Royaume-Uni avaient demandé à tous les pays d'intensifier leurs frappes aériennes.

On a fait valoir que nous devons accroître nos efforts humanitaires et travailler davantage à la conclusion d'un accord de paix, mais on a aussi indiqué qu'il n'y a pas de paix à maintenir et que des gens souffrent sur le terrain. Des millions d'Irakiens et de Syriens fuient la région. Ils arrivent ici, au Canada, et nous les accueillons, mais ils doivent quitter leur foyer, et ils ne pourront jamais retourner dans leur pays tant que la paix ne sera pas rétablie. Actuellement, il n'y a aucune paix à maintenir. C'est pourquoi l'objectif à court terme de la coalition, à ce stade-ci, est d'affaiblir et de vaincre le groupe État islamique, de le chasser du territoire où il cause des ravages et où il soumet les civils à un règne de terreur. C'est ce que font les frappes aériennes. C'est à cela que servent les interventions militaires. Nous ne participons plus au combat contre l'EIIS. Nous en avons été retirés.

M. Andrew Scheer (Regina—Qu'Appelle, PCC): Monsieur le Président, je tiens à remercier très sincèrement la chef du Parti conservateur. Elle a exposé avec beaucoup d'éloquence la position de notre parti en expliquant qu'il est nécessaire de lutter contre la terrible menace qui a cours au Moyen-Orient et qui touche maintenant toutes les régions du monde.

Ma collègue a fait partie du gouvernement et elle a siégé au Cabinet. Elle sait à quel point il peut être difficile de prendre des décisions de ce type. Elle sait quels sont les efforts qui doivent être déployés sur le terrain et dans les airs lorsqu'on s'engage à participer à ce genre d'opérations. Nous avons entendu le premier ministre dire de belles choses à propos de l'aide humanitaire et présenter un peu l'orientation en ce qui concerne la formation, mais nous ne l'avons pas entendu dire que le Canada poursuivrait les efforts acharnés qu'il a déployés jusqu'à maintenant.

J'aimerais donc poser la question suivante à ma collègue, la chef du Parti conservateur. Que se passerait-il si tous les dirigeants des pays qui participent à la lutte contre le groupe État islamique

adoptaient la même attitude que le premier ministre? Que se passerait-il si tous les chefs d'État et tous les chefs de gouvernement des pays qui participent en ce moment à la lutte contre le groupe État islamique suivaient l'exemple du premier ministre et décidaient tous de ne pas participer aux combats? À quoi ressemblerait l'aide humanitaire? À quoi ressemblerait l'engagement diplomatique si tous les pays cessaient de combattre le groupe État islamique et adoptaient la même orientation que le premier ministre?

L'hon. Rona Ambrose: Monsieur le Président, la question du député est excellente car elle touche au cœur même de la décision idéologique que prend le premier ministre. Selon cette idéologie, nous ne combattons pas; les Canadiens ne combattent pas. Le premier ministre pense que c'est une valeur canadienne. Je rejette cette idéologie. Je la rejette vigoureusement. C'est cependant son idéologie.

Nous nous retirons donc du combat contre l'EIIS, le combat de notre génération. C'est le combat de notre génération, et nous n'y participons plus. Imaginez donc cela.

Nos alliés étaient très polis lorsqu'ils ont dit: « Ah, d'accord. Nous comprenons votre position, Canada. » Bien sûr qu'ils étaient polis. Ce sont nos amis. Imaginez cependant si tous les partenaires de la coalition décidaient de se retirer comme nous le faisons, si les bombardements cessaient, si les frappes aériennes étaient suspendues, si on n'offrait plus de protection aérienne aux hommes et aux femmes sur le terrain qui assurent la formation, aux hommes et aux femmes qui luttent sur le terrain, qui cherchent désespérément à aider les hommes, les femmes et les enfants qui fuient cette terreur. Imaginez ce qui se passerait si tout le monde abandonnait le combat.

Nous sommes si chanceux d'avoir des partenaires en France qui maintiendront cette protection aérienne pour nous. C'est ce qu'ils font. Ils ont pris notre place. Ils font le gros du travail que le gouvernement n'est pas disposé à faire. C'est honteux.

•(1610)

[Français]

L'hon. Stéphane Dion (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, je voudrais proposer à la chef de l'opposition une autre réponse, une bien meilleure réponse, à l'excellente question du député de Regina—Qu'Appelle.

Si tous les chefs de gouvernement avaient l'attitude du premier ministre, la lutte contre le terrible groupe État islamique serait encore plus efficace. Le but du premier ministre a été de s'assurer que la contribution canadienne au sein d'une coalition de 65 pays est optimale.

Or la grande majorité des experts conviennent que la coalition de 65 pays ne manque pas de force de frappe aérienne. Ce qui lui manque terriblement, c'est une capacité de formation sur le terrain. Elle manque terriblement d'aide humanitaire, de développement à long terme, de consolidation et de lutte contre la propagande terroriste. C'est de cela dont elle manquait, et c'est ce que le Canada va contribuer plus que jamais. C'est pourquoi son plan a été très bien reçu par nos alliés; il devrait aussi l'être par l'opposition officielle.

[Traduction]

L'hon. Rona Ambrose: Monsieur le Président, j'aimerais que le député nomme un seul allié qui, avant la décision du premier ministre, nous a appelés pour dire que, somme toute, nous devrions mettre fin aux frappes aériennes.

Initiatives ministérielles

Peut-il nommer un seul partenaire de la coalition qui nous ait dit: « Vous savez quoi, Canada? Vous avez les meilleurs pilotes au monde, mais vous savez quoi? Rentrez chez vous avec vos CF-18. Plus besoin de nous aider à freiner la progression et à ralentir l'avance de l'EIIS. »

J'aimerais savoir qui nous aurait dit ça, mais j'ai quelque chose à apprendre aux députés. Personne n'a dit ça. Ils sont polis. Bien sûr qu'ils sont polis. Ce sont nos amis. Nous avons laissé tomber nos amis.

L'hon. Thomas Mulcair (Outremont, NPD): Monsieur le Président, je veux d'abord remercier le premier ministre de suivre la pratique établie et de soumettre cette importante question au débat et au vote à la Chambre des communes.

Il y a près d'un an, le gouvernement précédent avait demandé à la Chambre de débattre de la prolongation de la mission de combat militaire du Canada en Irak.

Je veux répéter ce que j'avais dit à ce moment-là.

L'approbation d'une motion qui demande à nos valeureux militaires de risquer leur vie à l'étranger est la plus importante décision que nous puissions prendre. C'est une responsabilité que nous prenons avec le plus grand sérieux, dans le respect des hommes et des femmes qui servent notre pays. Nous leur devons, à eux et à leur famille, un débat respectueux et un examen minutieux des questions dont nous sommes saisis.

[Français]

La menace contre la paix et la sécurité mondiales que représente Daech et les horreurs qu'ils font vivre aux civils ne peuvent être sous-estimées. En raison de leurs actes ignobles, 2,5 millions de civils ont été déplacés en Irak seulement. À cause d'eux, plus de 5 millions de personnes ont aujourd'hui besoin d'aide humanitaire. Ils ont tué des milliers de personnes, dont plusieurs de façon brutale, voire inimaginable.

Les néo-démocrates disent depuis longtemps que le Canada a un rôle important à jouer pour éliminer cette menace, ce fléau. Nous croyons fermement que le Canada peut et doit en faire plus pour alléger les souffrances des civils pris en étau dans ce conflit. En fait, nous avons souvent répété que le Canada devait d'abord et avant tout bloquer l'accès à ce groupe terroriste, aux armes, aux fonds et aux combattants étrangers. Malheureusement, le plan actuel ne fera rien de tout cela. Leur plan propose plutôt de prolonger, pour une durée absolument inconnue, une mission de combat au front, sans offrir de réponse à de nombreuses questions clés. Entendons-nous bien, il s'agit bien d'une mission de combat.

• (1615)

[Traduction]

Bien que nous soyons d'avis que le Canada peut contrer plus efficacement la menace que représente le groupe État islamique, il faut bien comprendre ce que propose le premier ministre. Il s'agit effectivement de prolonger la mission militaire du Canada en Irak et d'en élargir la portée et il s'agit manifestement d'une mission de combat.

Pendant la campagne électorale, les libéraux ont promis aux Canadiens de mettre fin à la mission du gouvernement conservateur. Ils ont dit qu'il fallait « définir une ligne claire entre le rôle de combat et le rôle de non-combat ». Les Canadiens ont eu un bon exemple du manque de clarté des libéraux au cours des derniers jours. Chaque fois que nous avons demandé au premier ministre s'il s'agissait ou non d'une mission de combat, il a fait des pirouettes et a

fait tout en son possible pour ne pas utiliser le mot. Toutefois, dans les faits, la nouvelle mission brouille encore plus les cartes.

En remplaçant les avions dans le ciel par des bottes au sol, le gouvernement pousse le personnel des Forces canadiennes encore plus en avant sur la ligne de front. Les libéraux prévoient tripler la taille de la mission de formation, de prestation de conseils et d'assistance. Cependant, il faut être clair. On ne parle pas de formation en classe. Nous savons déjà que les Forces canadiennes qui ont participé à la formation ont fini par échanger des tirs avec les militants du groupe État islamique sur la ligne de front.

Que signifiera exactement pour les Forces canadiennes cette décision de tripler le nombre de militaires responsables de la formation? Quelle proportion de nos troupes se retrouvera sur la ligne de front? Quand cela se produira-t-il et quelles seront les réserves? Les militaires canadiens vont-ils continuer de tracer des cibles pour les bombardements de la coalition? De quel type de transport les militaires canadiens seront-ils responsables dans le théâtre des opérations? Comment va-t-on assurer le suivi des armes fournies par le Canada aux forces kurdes et comment surveillera-t-on leur utilisation? Notre mission de formation comprendra-t-elle des volets concernant les droits de la personne et le droit international? Quand notre participation prendra-t-elle fin? Chose essentielle, comment définira-t-on le succès de cette mission? Quel est l'objectif ultime? Ces questions et beaucoup d'autres sont toujours sans réponse. La semaine dernière, le chef d'état-major de la Défense nationale a toutefois été clair au sujet d'une chose: les soldats canadiens courront davantage de risques en vertu de ce nouveau mandat.

[Français]

Le chef d'état-major, général Vance, a dit que, si l'on mettait plus de personnes au front dans un secteur dangereux, c'était « plus risqué dans l'ensemble ». Ce sont ses propos.

On peut aussi regarder du côté du document d'information du gouvernement lui-même sur cette importante question. Ce document d'information du gouvernement dit que la formation va être menée dans un contexte de bataille. Tous ont bien entendu. C'est son document qui en parle, et je le cite, avec les guillemets: « un contexte de bataille ».

On y dit aussi que la mission va tenter d'améliorer nos capacités de transport dans le théâtre des opérations.

L'an dernier, la mort tragique du sergent Doiron nous a tous rappelé l'importance du risque de ce genre de mission de formation au front. Il y a moins d'un an, alors qu'il était dans les sièges de l'opposition, l'actuel premier ministre a dit, et je le cite textuellement:

[...] quand nous déployons les Forces canadiennes, surtout dans le cadre d'opérations de combat, la mission et le rôle du Canada doivent être définis clairement.

Je continue de le citer, alors qu'il était dans l'opposition:

Le gouvernement veut intensifier la participation du Canada dans une mission de combat vague et potentiellement infinie. Nous ne pouvons pas appuyer cette proposition.

C'est ce qu'il disait, dans l'opposition, mais voilà qu'il répète les mêmes erreurs, maintenant qu'il est au pouvoir. C'est en effet précisément ce que propose le premier ministre aujourd'hui.

Comme dans le cas de la mission de bombardement, cette mission constitue de facto une mission de combat, une mission qui ne comporte aucune date de fin et encore moins de critère pouvant permettre de définir ce qui constituerait le succès et, donc, la fin de la mission. Le premier ministre propose une mission sans fin, exactement ce qu'il critiquait l'année dernière.

Initiatives ministérielles

Cette mission a commencé, si les députés de la Chambre se souviennent bien, avec quelques douzaines de soldats impliqués dans la formation et elle ressemble drôlement au début de la participation canadienne en Afghanistan. Les libéraux sont en train de demander à la Chambre de leur donner un chèque en blanc pour mener une mission qui n'a été autorisée ni par les Nations unies ni par l'OTAN et qui ne comporte aucune stratégie de retrait.

Nous ne sommes évidemment pas en accord avec cela. Ce qui est intéressant, et il faut insister là-dessus, c'est qu'il y a un an les libéraux disaient qu'ils n'étaient pas en accord avec cela non plus.

● (1620)

[Traduction]

Nous ne pouvons pas être d'accord avec cette nouvelle mission de combat élargie. Toutefois, il existe une autre solution. Dans le contexte de la lutte contre le groupe État islamique, il n'est tout simplement pas suffisant de dire que nous devons faire quelque chose. Nous devons nous demander quelle est la bonne chose à faire et quelle est la chose la plus efficace que le Canada peut faire.

Premièrement, le Canada devrait diriger les efforts visant à prévenir la circulation des armes et des ressources destinées au groupe État islamique, en commençant par signer et ratifier le Traité sur le commerce des armes. Il s'agit d'une autre promesse que n'ont pas encore tenue les libéraux. Une fois qu'il aura été mis en application dans son intégralité, le Traité empêchera certains des individus les plus brutaux du monde d'avoir accès à des armes. Malheureusement, le Canada demeure le seul pays membre de l'OTAN à ne pas avoir signé le Traité sur le commerce des armes. Au NPd, nous trouvons que cette situation est totalement inacceptable.

Deuxièmement, le Canada devrait travailler de concert avec les groupes confessionnels au pays pour faire échec à la radicalisation, qui, comme nous le savons tous, est une des principales raisons pour lesquelles des combattants étrangers décident de rejoindre les rangs de Daech. Nous pouvons et devrions donner l'exemple en élaborant une campagne solide pour contrer les messages extrémistes et exposer au grand jour la brutalité du groupe État islamique et l'absence flagrante de tout fondement religieux aux atrocités qu'il commet. Le groupe État islamique ne représente pas l'islam.

Bon nombre de nos alliés, notamment les États-Unis, la France et l'Allemagne, ont admis qu'il faut adopter une approche globale de lutte contre la radicalisation dans la collectivité. Même les municipalités s'y mettent. Montréal dispose maintenant d'un modèle efficace. Au Canada, les familles de certains jeunes qui se sont radicalisés et qui sont allés combattre en Syrie implorent le gouvernement d'offrir des mesures d'aide de ce genre.

En plus de porter atteinte à nos droits et libertés, le projet de loi C-51 n'a pas du tout permis d'élaborer une stratégie de déradicalisation, dont le Canada a besoin. Les libéraux ont alors commis une erreur impardonnable en appuyant le projet de loi C-51, mais ils ne doivent pas aggraver le problème en refusant maintenant de s'attaquer à la radicalisation.

Troisièmement, le Canada doit aussi assumer le rôle qui lui revient dans la lutte contre le financement du terrorisme. En novembre dernier, le premier ministre a signé, en Turquie, la déclaration commune des pays de G20, qui engage le Canada à s'attaquer au « financement du terrorisme ». Il n'en demeure pas moins que, de 2001 à 2015, les efforts du Canada n'ont mené qu'à une seule condamnation pour financement d'activités terroristes. Il reste encore beaucoup de choses à faire, ici même au Canada, et en collaboration avec nos partenaires étrangers, pour couper le financement des

activités terroristes du groupe État islamique qui provient du commerce du pétrole.

Enfin, et surtout, il faut continuer d'accroître l'aide humanitaire offerte aux millions de civils qui sont victimes de ce conflit. Depuis le début, les néo-démocrates implorent le gouvernement de fournir plus d'aide dans l'ensemble de la région où les secours permettraient de sauver immédiatement des vies. La Turquie, l'un de nos alliés de l'OTAN, a demandé à plusieurs reprises au Canada d'aider davantage les millions de réfugiés qui traversent sa frontière. Nous devrions aussi prêter main-forte dans les domaines de compétence du Canada, comme la lutte contre la violence sexuelle, la protection des minorités, la réinsertion sociale, les enquêtes sur les crimes de guerre et les poursuites relatives à ceux-ci.

● (1625)

[Français]

Le mois dernier, le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour l'Irak a souligné l'importance d'offrir un soutien dans les efforts de stabilisation et de reconstruction du gouvernement irakien dans les régions qui ont été libérées de Daech. Rebâtir ces communautés afin que les civils puissent y retourner en toute sécurité et dans la dignité, c'est cela, le travail prioritaire. De plus, cela donnerait des avantages à long terme.

C'est tragique que le gouvernement précédent ait manqué l'occasion de reconnaître toute l'importance de renforcer les institutions, de développer la démocratie et d'accorder la priorité à l'aide humanitaire pour sauver des vies en Irak et dans la région.

Il est important que le premier ministre s'engage à investir dans l'aide humanitaire, mais il est également primordial que les objectifs d'aide humanitaire et les objectifs militaires demeurent séparés pour assurer la sécurité des travailleurs humanitaires sur le terrain.

Finalement, nous ne pouvons pas passer sous silence le contexte plus large de ce conflit. Ignorer le contexte plus large serait une erreur monumentale. Daech a réussi à s'installer en Irak et en Syrie précisément parce que ces pays n'ont pas de gouvernements stables et bien établis qui peuvent maintenir la paix et la sécurité. En Syrie, le cessez-le-feu fragile de l'ONU, conclu le 12 février pour permettre aux travailleurs humanitaires d'atteindre les personnes les plus vulnérables, risque de tomber à l'eau en raison des bombardements russes en soutien aux forces du dictateur sanguinaire Bachar al-Assad. Pendant ce temps, près de 19 000 civils irakiens ont été tués en 21 mois. C'est pourquoi nous croyons que le Canada devrait mettre toutes ses ressources diplomatiques, humanitaires et financières pour tenter d'établir une paix durable dans la région.

[Traduction]

À elle seule, la force ne suffira pas à mettre fin à la véritable tragédie humaine à laquelle nous assistons au sol. Il faut aussi que le Canada mette en place une intervention complète à plusieurs volets qui définisse clairement ce que serait le succès de la mission.

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a dit récemment: « À long terme, la principale menace qui guette les terroristes n'est pas le pouvoir des missiles, mais plutôt la politique d'inclusion. » C'est là la force du Canada. C'est la raison pour laquelle nous, au NPd, nous ne pouvons pas appuyer la mission de combat militaire élargie des libéraux en Irak.

Mme Karen McCrimmon (secrétaire parlementaire du ministre des Anciens Combattants, ministre associé de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, je suis très heureuse d'entendre mon collègue parler de ce qui définit le « succès d'une mission » ou l'« échec » d'une mission.

Initiatives ministérielles

Dans le contexte des conflits en Irak et en Libye, il faut savoir que ces pays ont sombré dans le chaos et sont tombés sous le contrôle d'organisations extrémistes comme le groupe État islamique précisément parce qu'il n'y avait pas de plan pour la suite. Que va-t-il arriver après la mission de combat? C'est une excellente question. Nous devons le savoir. Si le Canada prend l'initiative de forcer la coalition à se pencher sur les phases subséquentes, peut-être pourrions-nous empêcher que se reproduise la tragédie qu'on voit en Irak et en Libye.

Je comprends l'intérêt de parler du succès de la mission, mais je veux aussi que nous tirions leçon d'échecs d'autres missions. Le Canada peut contribuer à empêcher que cela se produise une troisième fois.

•(1630)

L'hon. Thomas Mulcair: Monsieur le Président, ma collègue défend mon point pour moi. Elle vient de souligner qu'il est essentiel de définir ce qui fait le succès d'une mission. Nous devons avoir une stratégie de retrait. Nous devons préciser le but de la mission. Elle signale des échecs antérieurs à ce chapitre. Ce que nous venons de montrer, cependant, c'est que le plan des libéraux ne conduit pas au succès. Par conséquent, au lieu d'expliquer pourquoi elle a raison, elle a simplement réussi à prouver pourquoi les libéraux ont tort. C'est pour cela que nous nous prononçons contre la mission de combat prolongée en Irak que proposent les libéraux.

M. Todd Doherty (Cariboo—Prince George, PCC): Monsieur le Président, plus tôt aujourd'hui, le premier ministre a déclaré que nous savons que nos troupes sont dans une situation dangereuse. Nous avons un devoir envers nos militaires qui, quotidiennement, mettent leur vie en péril pour nous tous. Nous avons le devoir de nous rappeler leurs sacrifices et de leur rendre hommage chaque jour. Je suis de ceux qui croient qu'il faudrait le faire tous les jours de l'année, et non pas uniquement le jour du Souvenir.

Nous avons le devoir de nous assurer que nos militaires, qui mettent leur vie en danger, défendent tout ce que le Canada représente. La Chambre a le devoir de veiller à ce qu'ils reviennent à la maison.

La députée de Kanata—Carleton a parlé des paramètres qui définissent le succès ou l'échec d'une mission. La perte inutile de vies chez les nôtres et chez nos alliés en est un. Si nous envoyons nos militaires sur la ligne de feu, nous devons voir à ce qu'ils aient tous les outils nécessaires pour être efficaces et rentrer au pays sains et saufs.

Le député n'est-il pas d'avis que nous devrions veiller à ce que les membres de nos forces armées aient accès à tous les outils qui leur permettront de revenir sains et saufs?

L'hon. Thomas Mulcair: Monsieur le Président, comme le député de Cariboo—Prince George, nous craignons qu'il y ait des pertes de vie inutiles. Nous connaissons déjà le cas tragique du sergent Andrew Doiron, qui se trouvait effectivement sur la ligne de front pendant la mission de combat précédente, sous le gouvernement conservateur. Comme l'a dit le général Vance, tripler le nombre de personnes qui font exactement le même travail augmente simplement le risque d'autres pertes de vie inutiles.

Au début de mon intervention, aujourd'hui, j'ai dit que, selon moi, la décision la plus grave que nous puissions prendre en tant que députés consiste à décider d'exposer nos courageux militaires au danger. C'est pourquoi, chaque fois que nous décidons de les envoyer au combat, nous avons le devoir de veiller à ce qu'ils disposent des meilleurs outils possible.

J'ajoute aussi que nous avons le devoir de prendre soin d'eux quand ils reviennent du combat. Les conservateurs, qui étaient au pouvoir jusqu'à tout récemment, ont fermé neuf bureaux d'Anciens Combattants Canada partout au pays, privant ainsi ces femmes et ces hommes valeureux de l'aide à laquelle ils avaient droit à leur retour au Canada.

Le député a aussi parlé de « ligne de feu ». Je pense que cela représente bien ce qui nous inquiète ici. Il est effectivement question de troupes qui participent au combat. Les députés d'en face jouent sur les mots, ce qui ne fait qu'augmenter notre scepticisme face à ce que cette mission implique véritablement. Ils font tout leur possible pour éviter l'évidence, à savoir qu'il s'agit bel et bien d'une mission de combat.

M. Nathan Cullen (Skeena—Bulkley Valley, NPD): Monsieur le Président, j'ai une question à poser à mon ami d'Outremont. J'ai écouté le discours du premier ministre, qui a déclaré que le Canada ne devait pas participer à ces missions de bombardement. Nous repérerons les cibles au sol et ferons tout sauf appuyer sur le bouton pour larguer les bombes. Le Canada ne devrait jamais faire une chose pareille, au grand jamais. C'est ce que le premier ministre a répondu.

La réponse de la chef du Parti conservateur a été de répéter plusieurs fois par minute que le Canada devait se battre davantage, sans préciser toutefois ni l'objectif ultime ni la stratégie de sortie.

Nous avons vu souvent des pays et des dirigeants très prompts à envoyer leurs troupes se battre, tout en n'admettant pas qu'il s'agit d'une mission de combat. Nous les avons vus souvent peiner à y mettre fin. Il leur est plus difficile de quitter le champ de bataille que d'entrer en guerre.

Mon collègue saurait-il nous aider à comprendre la réponse des libéraux ou des conservateurs à cette question importante? Si nous voulons vraiment aider nos troupes, nous devons leur indiquer clairement ce que nous avons prévu comme stratégie de sortie. Ils doivent savoir quand la sortie commencera, ce qui peut se faire en définissant publiquement, aux Communes, l'objectif ultime à atteindre.

•(1635)

L'hon. Thomas Mulcair: Monsieur le Président, je pense que mon ami et collègue de Skeena—Bulkley Valley a tout à fait raison de rappeler aux Canadiens que sous le gouvernement conservateur, il y avait des gens sur la ligne de front, comme en témoigne le décès tragique du sergent Doiron.

À l'époque, j'ai demandé au premier ministre à plusieurs reprises, à la Chambre, si les troupes canadiennes traçaient des cibles pour les frappes aériennes. Il a été très difficile de le savoir. Nous avons appris qu'elles ne le faisaient pas à ce moment-là, mais il s'est avéré qu'elles ont tracé plus tard des cibles pour les frappes aériennes, les nôtres et celles de nos alliés.

C'est ce qu'on peut clairement définir comme une mission de combat. C'est ce que nous continuerons à faire. Par définition, c'est une mission de combat.

[Français]

En français, on dit qu'il faut appeler un chat un chat.

[Traduction]

Il faut appeler les choses par leur nom.

Initiatives ministérielles

Si les libéraux refusent de dire ce qui saute aux yeux, soit que des gens sont sur la ligne de front, participent à des échanges de tirs avec le groupe État islamique et tracent des cibles pour les frappes aériennes, si les libéraux refusent de reconnaître qu'il s'agit d'opérations de combat, alors ils ne sont pas clairs, transparents et honnêtes avec nos militaires, avec leur famille et avec les Canadiens.

[Français]

L'hon. Stéphane Dion (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, je voudrais remercier le chef du deuxième parti de l'opposition de son discours. Il a droit à deux réponses.

D'abord, le succès, c'est que la coalition réussisse à éradiquer ce soi-disant État islamique et à stabiliser suffisamment la région pour qu'il ne renaisse pas de ses cendres. C'est cela, le succès.

Maintenant, qui doit combattre? En Irak, ce sont les Irakiens qui doivent combattre et libérer leur pays. Toutefois, ils ont besoin de formation pour le faire. Or la formation ne se fait pas dans des écoles retirées, elle se fait sur le terrain, et il se peut que nos troupes aient besoin de se défendre pour sauver leur vie. Ce sont des règles d'engagement reconnues par le droit international.

Quel problème cela pose-t-il à mon collègue?

L'hon. Thomas Mulcair: Monsieur le Président, nous sommes en train de parler d'un refus obstiné d'appeler les choses par leur nom. La seule manière de respecter notre engagement militaire, à quelque niveau que ce soit, c'est d'être clair et honnête.

C'est une mission de combat. Mon collègue vient de dire que le succès, c'est l'éradication, ni plus ni moins. Il s'agit donc d'envoyer des militaires canadiens sur les lignes de front pour plusieurs années.

Lorsque des troupes reçoivent des tirs nourris de l'ennemi, qu'elles ripostent avec leurs armes et qu'elles cherchent des cibles pour des frappes aériennes, et ce, alors qu'elles se trouvent sur la ligne de front, cela s'appelle une mission de combat. Le refus des libéraux d'admettre clairement ce qui est évident pour l'ensemble des Canadiens en dit long sur leur capacité de continuer à maquiller la vérité, exactement comme le gouvernement conservateur. C'est une honte.

[Traduction]

Le vice-président adjoint (M. Anthony Rota): Conformément à l'article 38 du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre les questions qu'elle abordera à l'heure de l'ajournement ce soir, à savoir: le député de Joliette, Les investissements étrangers; le député d'Abbotsford, L'environnement.

L'hon. Stéphane Dion (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, le 8 février, le premier ministre a précisé comment le Canada comptait lutter plus efficacement contre l'ignoble groupe terroriste qui se fait appeler État islamique. Pour ce faire, le premier ministre a pris la décision la plus difficile que tout chef de gouvernement doit prendre, c'est-à-dire celle de mettre la vie de certains de nos concitoyens en danger. Ces gens sont certes courageux et bien entraînés, mais il n'en demeure pas moins que la décision d'envoyer des Canadiens au-devant du danger est extrêmement difficile à prendre. Nous l'avons prise parce qu'elle est nécessaire.

Il en va de l'intérêt du Canada. Les événements tragiques dont nous avons été témoins récemment nous rappellent que, même dans les régions éloignées, les conflits ont des répercussions sur les Canadiens, que ce soit au pays ou à l'étranger. Par ailleurs, les Canadiens sont solidaires envers leurs semblables, y compris les innombrables familles déchirées par le conflit. Des centaines de milliers de personnes fuient leur foyer et leur région; les Canadiens

sont solidaires envers les personnes qui continuent de vivre constamment dans la peur.

● (1640)

[Français]

Le terrorisme ne connaît pas de frontières. C'est pourquoi il est dans l'intérêt du Canada de contribuer, avec ses alliés, à éradiquer en son épice centre ce groupe terroriste qui s'autoproclame État islamique. Nous faisons face à une menace réelle à notre sécurité, une conception du monde infernale qui promet à des jeunes gens leur salut s'ils massacrent hommes, femmes et enfants de la façon la plus cruelle qui soit.

Pour que notre action contre cette menace soit efficace, il nous faut établir le meilleur plan possible pour une action immédiate et durable. Pour que notre action ait une chance de faire une différence durable, il nous faut, nous, Canadiens, prêter assistance à une région du monde terriblement déstabilisée. Nous avons conçu un plan qui augmentera l'efficacité du Canada au côté de ses alliés, tant pour éradiquer le soi-disant groupe État islamique que pour stabiliser la région à long terme. Nous serons mieux équipés pour combattre le terrorisme aujourd'hui et les conditions de son retour demain.

Ce plan, pour être le plus efficace, doit prendre en compte le fait que nous ne sommes évidemment pas seuls à combattre le soi-disant groupe État islamique. Le Canada est partie prenante d'une coalition de 65 pays menée par les États-Unis. Notre contribution doit être optimale au sein de cette coalition, et c'est là le coeur de ce débat: comment être optimal au sein de la coalition. Voilà à quoi le premier ministre, le ministre de la Défense nationale, la ministre du Développement international et de la Francophonie et moi-même avons consacré nos efforts des dernières semaines.

Nous nous sommes concertés avec nos alliés, et nous avons évalué nos capacités afin de procéder à un redéploiement de l'effort canadien qui donne les meilleurs résultats à court et à long terme. Oui, nos six F-18 cesseront leurs bombardements. Il ne fait aucun doute que nos pilotes, notre armée de l'air, ont fait un travail admirable, et nous devons être fiers d'eux, mais la grande majorité des experts affirme que la coalition n'est pas en manque de forces de frappe aériennes.

[Traduction]

Comme le général Vance l'a dit la semaine dernière, il est très clair que le moment est très bien choisi pour mettre fin à notre participation directe aux frappes aériennes. Nous renforçons notre engagement en envoyant des formateurs sur place afin de préparer le terrain pour les interventions essentielles qui suivront les frappes aériennes contre le groupe État islamique.

Comme l'a dit un porte-parole des forces américaines qui participent à l'opération: « nous avons suffisamment de bombardiers [...] mais n'oublions pas que nous devons entraîner la force de sécurité irakienne. L'armée irakienne doit être entraînée. »

Initiatives ministérielles

[Français]

Ce que je viens de citer est très vrai. Il y a un manque évident et un besoin essentiel de formation pour les combattants locaux. Les besoins en aide humanitaire urgente et en assistance au développement à plus long terme sont infinis. C'est ainsi que nous avons conçu un plan qui puise dans un plus grand nombre d'expertises canadiennes: efforts de formation militaire presque multipliés par trois, doublement des activités de renseignement, présence diplomatique renforcée, maintien de la surveillance et du ravitaillement aériens, aide médicale, lutte contre la radicalisation, lutte contre le financement du terrorisme, aide humanitaire urgente, mais aussi aide au développement à long terme, aide à la gouvernance, promotion de la diversité et de la réconciliation, présence forte en Irak, mais qui porte aussi assistance à la Syrie, à la Jordanie et au Liban. Nous serons un partenaire plus que jamais utile à nos alliés locaux et internationaux.

● (1645)

[Traduction]

Nous, les Canadiens, sommes respectés pour notre capacité à former les troupes sur le terrain, à appuyer les forces de sécurité, à combiner efficacement l'aide humanitaire et l'aide au développement et à établir de solides relations diplomatiques. Nous possédons une expertise considérable en ce qui concerne la stabilisation, la sécurité et les programmes de développement. Nous savons comment nous adresser aux dirigeants régionaux; nous leur accordons notre appui lorsque cela est nécessaire et nous les poussons à agir lorsque cela s'impose.

Nous allons utiliser notre vaste expérience en matière de formation et de développement pour appuyer les Irakiens dans la lutte contre le groupe État islamique et veiller à ce qu'ils puissent contrer la tyrannie et s'attaquer directement à la menace qu'elle représente. C'est pour cette raison que nous renforçons le soutien que nous accordons. Tout cela s'inscrit dans la plus pure tradition canadienne.

Nous renforcerons la résilience de la population locale. C'est notre principal objectif, car au bout du compte, c'est la population qui devra gérer les difficultés associées à l'extrémisme et aux conflits.

Grâce à ce plan, le Canada accroîtra son efficacité et pourra endiguer le flot de combattants étrangers, empêcher le groupe État islamique d'avoir accès à du financement, contrer sa propagande et participer aux efforts de sécurité et de stabilisation dans la région.

Nous consacrerons des sommes importantes à la lutte contre la violence sexuelle et fondée sur le sexe de même qu'à la lutte contre d'autres violations des droits de la personne dans les régions contrôlées par le groupe État islamique.

Le Canada sera mieux outillé pour protéger les droits des minorités et les communautés minoritaires en Irak, pour atténuer les risques posés par les débris de guerre explosifs dans les régions de l'Irak qui ne sont plus sous le contrôle du groupe État islamique et pour offrir de l'aide meurtrière, des armes légères et des munitions aux forces peshmergas.

Le Canada soutient les activités de dissuasion et de suivi menées par l'Irak dans le but de réduire les risques que le groupe État islamique ou d'autres extrémistes obtiennent des armes chimiques ou biologiques.

Bien que nous fassions venir des milliers de réfugiés au Canada, nous devons aussi aider les gens de la région touchée à loger un nombre croissant de familles. Au cours des trois dernières années, plus de 600 000 Syriens se sont réfugiés en Jordanie, et plus de

1,2 million au Liban. Les dirigeants de la Jordanie et du Liban l'ont dit clairement: leur pays ne peut pas accueillir plus de gens. Comme les populations locales le disent encore et encore, la tension grimpe dans les localités, car les nouveaux venus et les résidents s'arrachent les services de base.

Au Liban, le Canada contribuera à renforcer la sécurité à la frontière afin d'éviter que le territoire du groupe État islamique gagne le Liban. À titre d'exemple, nous participerons à la construction de nouveaux postes frontaliers et fournirons une formation pratique aux forces armées libanaises, qui forment la première ligne de défense contre le groupe armé État islamique.

En Jordanie, le Canada tirera parti des relations qu'il a déjà établies avec les forces militaires, les agences de sécurité et les forces policières du pays. Nous soutiendrons les efforts que déploie la Jordanie en vue de contenir et d'affaiblir le groupe État islamique. Parmi nos autres axes d'intervention, mentionnons que nous donnerons de la formation technique, en plus d'améliorer les installations et l'équipement de formation.

En ce qui concerne la Syrie, le Canada continuera d'appuyer les efforts internationaux visant à trouver une solution politique au conflit et il mettra à profit les activités de ses programmes au fur et à mesure que des occasions se présenteront.

Outre les quatre pays mentionnés, le Canada appuiera également les efforts régionaux qui s'alignent sur ceux de la coalition mondiale contre l'EIIL afin d'empêcher le financement de ce dernier, d'interdire le recrutement et le mouvement de combattants, et de contrer le discours destructeur et dépravé auquel souscrit l'EIIL.

Nous participerons à divers efforts avec tous les intervenants légitimes dans la région, notamment en ce qui concerne la médiation, la réconciliation et les négociations de paix, tout en offrant de l'aide afin de renforcer à la fois les capacités locales de gestion des conflits et la gouvernance locale. Nous encouragerons régulièrement et fermement les dirigeants de la région à accorder la priorité aux gens, à viser la réconciliation et l'inclusion ainsi qu'à adopter des solutions politiques pacifiques plutôt que violentes.

Sur le terrain, nous profiterons de nos liens étroits avec les organismes humanitaires et de développement les plus fiables et les plus chevronnés. Nous offrirons du soutien dans les régions qui se sont affranchies du contrôle de l'EIIL en Irak. Nous faciliterons le retour à la maison des populations déplacées, notamment en collaborant au rétablissement de services de base comme l'approvisionnement en eau et en électricité ainsi que l'enseignement scolaire. Les Canadiens seront présents à chaque étape avec leurs connaissances poussées, leur professionnalisme, leur force et leur courage.

Nous ne sommes pas les seuls à le dire. Nos alliés ont bien réagi à notre nouveau plan. Ce n'est d'ailleurs pas une surprise puisque nous les avons consultés. Le Pentagone, par exemple, s'est réjoui de ce que le gouvernement canadien ait décidé « d'augmenter d'un cran le rôle du Canada dans la campagne, alors que nous sommes à un tournant ». Pour reprendre les mots de l'ambassadeur des États-Unis au Canada, Bruce A. Heyman, la « contribution importante » du Canada « répond aux besoins actuels de la coalition ».

Et c'est justement cela qui est important. En fait, notre plan peut être résumé en trois mots: complet, intégré, soutenu.

Il s'agit d'un plan complet parce qu'il se concentre sur la plupart des aspects de ce qui constitue une solution durable, y compris, d'un côté, les efforts militaires, politiques et de stabilisation, et, de l'autre, l'aide humanitaire et au développement. Chacun de ces éléments est essentiel en soi et complémentaire aux autres.

Initiatives ministérielles

Il s'agit ensuite d'un plan intégré parce qu'il met à profit les ressources et l'expérience de l'ensemble du gouvernement et qu'il sera mis en oeuvre en étroite collaboration avec nos principaux partenaires et alliés — y compris les pays de la région touchée, les membres de la coalition et les ONG — et sous leur coordination, grâce à notre participation active à l'OTAN et à l'ONU, et par la voie de nos relations bilatérales.

Il s'agit enfin d'un plan soutenu car, grâce à lui, nous nous engageons pour plusieurs années dans cet effort, conscients qu'il s'agit d'un conflit complexe qui risque fort de perdurer.

Au cours des trois prochaines années, nous nous engageons à investir environ 1,6 milliard de dollars dans nos interventions en Irak et en Syrie. Ce montant servira en outre à atténuer les répercussions du conflit en Jordanie, au Liban et dans les environs. L'essentiel de ces fonds, c'est-à-dire 1,1 milliard de dollars, sera destiné à l'aide humanitaire et au développement.

Le Canada va tout faire pour que son aide ne serve pas les intérêts des groupes terroristes, y compris le Hezbollah, et il assujettira ses programmes et ses modes de financement à des mécanismes de contrôle stricts afin que l'argent aille là où il le faut et pas ailleurs.

Il s'agit aussi d'un plan flexible. Nous savons en effet que la situation au Moyen-Orient peut changer du jour au lendemain. Notre stratégie sera donc revue régulièrement, précisément dans le but qu'elle demeure pertinente et adaptée à la situation sur le terrain.

Pour terminer, je dirai que nous offrons à la coalition un vaste éventail de moyens qu'elle a elle-même désignés comme étant essentiels pour remporter le combat contre l'EIIL.

• (1650)

C'est le plan dont nous avons besoin et celui que le premier ministre a présenté pour nous aider à réussir.

[Français]

Comme toujours, devant l'adversité, le Canada se tiendra debout avec compétence, fermeté, humanité et courage.

• (1655)

[Traduction]

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, j'ai une question précise à poser au ministre.

Les mots que nous employons quand nous parlons de ce conflit sont importants. Le Parlement européen a récemment adopté une résolution où, comme l'avait fait l'ancienne secrétaire d'État Hillary Clinton, il a employé le terme « génocide » pour décrire les gestes de Daech. Nous convenons tous que les gestes de Daech sont inacceptables, mais voici ce que je veux demander au ministre: est-il prêt à utiliser le terme « génocide » pour décrire ce qui se passe?

[Français]

L'hon. Stéphane Dion: Monsieur le Président, il n'y a aucun problème. C'est effectivement un groupe horrible, et il n'y a pas de mot assez fort, que ce soit « génocide », « massacre » ou « terreur ».

Ce groupe est animé d'une idéologie perverse et terrible, qui fait croire à de jeunes gens qu'ils vont gagner leur salut s'ils massacrent tous ceux qui ne pensent pas comme eux et s'ils tuent hommes, femmes et enfants. Il faut tout faire pour le combattre.

[Traduction]

Il importe que nous fassions tout en notre pouvoir pour éradiquer ce groupe. Pour y parvenir, nous devons nous assurer que la

contribution du Canada au sein de la coalition de 65 pays est optimale. C'est là l'objectif du plan.

[Français]

Mme Hélène Laverdière (Laurier—Sainte-Marie, NPD): Monsieur le Président, je remercie le ministre de son discours.

Nous avons un mandat très clair de la part des Nations unies pour empêcher le recrutement de combattants étrangers par le groupe armé État islamique.

Pourtant, le plan qui a été présenté par le gouvernement ne parle pas d'efforts de déradicalisation ici, au Canada, un élément essentiel pour atteindre cet objectif.

Je me demande vraiment pourquoi le gouvernement n'a pas inclus de plan de déradicalisation ici, au Canada.

L'hon. Stéphane Dion: Monsieur le Président, nous avons un plan de déradicalisation ici, au Canada. Toutefois, il ne fait pas partie du plan pour l'Irak et la Syrie.

Le plan pour l'Irak et la Syrie vise la déradicalisation en Irak, en Syrie et dans cette région. Par contre, et là, la question de la députée peut être pertinente, ce plan vise aussi à empêcher le recrutement de combattants étrangers qui peuvent aussi être Canadiens. Nous renforçons dans ce plan les dispositifs et les efforts en vue de combattre ce recrutement. Cela fait partie du plan.

Toutefois, le plan comprend un effort beaucoup plus grand sur le terrain pour combattre la radicalisation là-bas, dans la région, pour s'assurer que la propagande perverse et infernale de ce groupe terroriste est combattue et qu'il n'y a plus de gens qui croient qu'ils vont gagner leur ciel en massacrant leurs prochains. Voilà le fond de la question, et nous allons le faire beaucoup mieux grâce à ce plan.

J'invite donc la députée à voter pour ce plan.

[Traduction]

M. Sukh Dhaliwal (Surrey—Newton, Lib.): Monsieur le Président, je veux remercier le ministre de son engagement envers le Canada et de sa détermination à nous représenter le mieux possible.

Pendant son intervention, le ministre a parlé de la façon de faire canadienne, qui consiste à offrir de l'aide humanitaire, à mettre en oeuvre des programmes de stabilisation et de sécurité, et à former les forces sur le terrain. Comment une mission axée sur une telle approche serait-elle meilleure et plus efficace que des frappes aériennes?

Durant la campagne électorale, le premier ministre s'est engagé à mettre fin aux frappes aériennes. L'a-t-il fait uniquement parce que la nouvelle mission serait meilleure et plus efficace?

L'hon. Stéphane Dion: Le plan, monsieur le Président, consiste à nous assurer que la contribution du Canada au sein de la coalition de 65 pays soit optimale.

Il arrive également au Canada de participer à des frappes aériennes. Nos pilotes sont d'excellents Canadiens. Nous les appuyons de tout coeur. Cependant, le Canada devrait en priorité considérer les besoins de la coalition. Les besoins en formation sont immenses. Nous sommes de bons formateurs. Le ministre de la Défense en parlera dans son discours.

Initiatives ministérielles

Il faut également renforcer le renseignement. Nous redoublerons d'efforts en la matière.

Il y a un besoin pressant en matière d'aide humanitaire et de développement à long terme. La ministre du Développement international nous expliquera le plan de match à cet égard.

Notre nouveau plan rendra le Canada plus efficace. J'encourage instamment tous mes collègues qui souhaitent lutter contre le groupe État islamique et contribuer à la stabilité de la région à appuyer notre plan et à voter en faveur de la motion.

• (1700)

L'hon. Deepak Obhrai (Calgary Forest Lawn, PCC): Monsieur le Président, j'interviens une fois de plus au sujet de l'intervention canadienne au Moyen-Orient. C'est probablement ma cinquième ou sixième intervention à la Chambre.

J'aimerais revenir sur un point en particulier. La ministre du Développement international et de la Francophonie a dit très clairement dans un article du *Huffington Post*: « Bien évidemment, nous cessons de participer dès qu'une organisation obtient l'argent. » Elle parlait des sommes accordées aux organisations pour l'aide humanitaire, ce qui soulève la question de savoir si elles pourraient se retrouver dans les mains de djihadistes.

J'aimerais citer ce qu'a dit le ministre des Affaires étrangères cet après-midi en réponse à une question d'un collègue. Il a dit très clairement: « Nous contrôlons tous les aspects, de A à Z. Nous nous assurons que l'aide est clairement donnée. Nous le ferons dans tous les cas. »

Qui donc a raison, le ministre des Affaires étrangères ou la ministre du Développement international et de la Francophonie, qui affirme que nous ne contrôlons pas tout?

L'hon. Stéphane Dion: Monsieur le Président, la ministre du Développement international et de la Francophonie ne répondait pas à la question qu'a mentionné le député. Elle parlait du respect que nous portons aux organismes avec lesquels nous travaillons.

Respectons-nous ces organismes? Oui, car nous les avons sélectionnés avec beaucoup de soin. Nous travaillons avec les meilleurs qu'on puisse imaginer, et ce, depuis longtemps. En fait, ces organismes ont aussi collaboré avec le gouvernement précédent et d'autres avant lui.

Cela dit, bien entendu, nous exerçons une surveillance afin d'éviter que les fonds ne tombent entre de mauvaises mains. Nous procédons de manière exhaustive et rigoureuse et les organismes le savent. Nous voulons qu'ils sachent avec certitude que nous ne financerons pas de groupes terroristes.

Nous veillons à ce que cela ne se produise pas, comme c'était le cas sous l'ancien gouvernement, qui finançait lui aussi ces organismes, soit dit en passant.

Mme Sheri Benson (Saskatoon-Ouest, NPD): Monsieur le Président, le gouvernement a promis d'adhérer au Traité sur le commerce des armes des Nations unies, qui contribuerait à prévenir la circulation des armes légères vers des groupes terroristes et d'insurgés, y compris le groupe État islamique.

Le ministre aurait-il l'obligeance d'expliquer le retard dans cette sécession?

L'hon. Stéphane Dion: Monsieur le Président, je ne suis pas certain de comprendre la question.

Une chose est sûre, cependant. Nous prendrons toutes les mesures pour surveiller l'appui que nous fournissons, en particulier sur le plan de la formation, pour faire en sorte qu'il demeure axé sur la lutte

contre les groupes terroristes et qu'il n'aide pas les factions qui se battent partout en Irak ou qui appuient les peshmergas ou tout autre groupe en Irak.

Nos alliés ont les mêmes préoccupations. Nous voulons être certains que l'appui que nous donnons aux groupes va à la lutte contre les groupes terroristes et non au combat entre les forces légitimes de l'Irak. Nous allons nous assurer de travailler avec la coalition pour faire en sorte que les efforts de tous, y compris ceux des Russes, soient axés sur la lutte contre le groupe État islamique et non sur les luttes intestines qui font rage en Syrie ou en Irak.

Mme Karina Gould (secrétaire parlementaire de la ministre du Développement international, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais remercier le ministre de son excellent discours. Il est question, à la Chambre, de l'importance d'avoir une mission complète, intégrée et soutenue. Nous avons parlé d'intervention militaire et de développement.

Le ministre voudrait-il nous en dire davantage sur l'importance d'avoir une présence diplomatique et de nourrir nos liens diplomatiques?

L'hon. Stéphane Dion: C'est une question de principe, monsieur le Président. En ce moment même, le Canada expose des Canadiens au danger; c'est donc une question de principe pour nous d'être présents lorsque des décisions sont prises. Il faut ensuite renforcer nos efforts diplomatiques afin de pouvoir en dépendre lorsque nous en aurons besoin, notamment lorsque la coalition aura des décisions difficiles à prendre. Nous néglignons ces efforts par le passé. Notre nouveau plan nous permettra d'être beaucoup plus présents; raison de plus de voter pour.

M. James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): C'est un véritable honneur, monsieur le Président, d'intervenir dans le débat sur cette motion très importante et sur l'amendement proposé par la chef de l'opposition.

Un des rôles qu'il me fait honneur d'occuper est celui de porte-parole en matière de défense. Les Forces armées canadiennes me passionnent. Durant la précédente législature j'ai d'abord été président du comité de la défense, puis secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale.

Je comprends les risques extraordinaires que nos forces armées, autant les forces régulières que de réserve, sont disposées à prendre pour protéger le Canada. Tout ce qui nous est cher — notre démocratie, notre liberté d'expression, nos droits et libertés —, nous le devons aux incroyables sacrifices des membres des Forces armées canadiennes et des anciens combattants qui les ont précédés.

J'aimerais rendre hommage à tous les membres actuels des Forces armées canadiennes, qu'ils servent au sein de la Marine royale canadienne, de l'Aviation royale canadienne, de l'Armée canadienne, des réserves ou des forces régulières. Je les remercie de nous protéger. Nous ne réalisons même pas les efforts incroyables qu'ils déploient 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, pour préserver notre sécurité au Canada.

Ils sont les yeux du Canada partout dans le monde. Ils défendent nos frontières pour empêcher le mal d'y entrer et sont toujours prêts à aller là où nul ne veut aller. Ils courent vers le danger. Leur engagement mérite abondamment le respect et la reconnaissance de chacun d'entre nous.

Initiatives ministérielles

Je me suis entretenu avec de nombreux anciens combattants au cours des dernières semaines et des derniers mois, alors que la mission contre le groupe État islamique commençait à changer et que l'idée de retirer les CF-18 faisait son chemin. Les familles des militaires de service sont inquiètes pour leur fils, leur fille, leur époux ou leur épouse. Elles veulent s'assurer qu'ils ont toute la protection voulue lorsque nous les envoyons en situation dangereuse.

Le gouvernement conservateur précédent a adopté une approche pangouvernementale dans la lutte contre le groupe État islamique qui était très respectée par nos alliés. Nous participions à la mission de combat avec nos CF-18 et notre force opérationnelle aérienne stationnée au Koweït. Nous utilisions également un avion de ravitaillement Polaris et deux appareils de reconnaissance Aurora, qui cherchaient et traçaient des cibles, contribuant ainsi à l'affaiblissement du groupe État islamique.

C'est en raison de notre expertise, de notre travail et des risques que nous étions prêts à courir que le Canada était pris au sérieux et invité à participer aux décisions concernant la mission de combat. Les membres de nos forces d'opérations spéciales ont effectué un travail remarquable en fournissant conseils et assistance aux peshmergas kurdes et en participant à une mission d'entraînement, ainsi que de commandement et de contrôle.

Ces efforts ont vraiment porté leurs fruits lorsque, en décembre dernier, le groupe État islamique s'est lancé dans l'une des attaques les plus importantes dont la coalition avait été témoin. Il a envahi les positions occupées par les peshmergas kurdes entre Mossoul et Erbil et réussi à briser la ligne. Les forces d'opérations spéciales canadiennes et les peshmergas kurdes ont été en mesure de repousser le groupe État islamique et de reprendre le terrain perdu, avec l'aide des frappes aériennes effectuées par nos CF-18. C'est fort louable.

L'ancien gouvernement conservateur a aussi fourni de l'aide humanitaire, dont plus de la moitié a été destinée aux réfugiés et aux déplacés syriens. Nous avons ainsi fourni à des centaines de milliers de personnes de la nourriture, de l'eau, des abris, des vêtements, des soins médicaux et des possibilités d'instruction qui n'existaient pas jusque-là. Une somme de 1 milliard de dollars a été dépensée dans la région, dont plus de la moitié est allée à la Syrie.

Nous avons élargi le corps diplomatique et tenté de mobiliser davantage nos alliés afin de trouver des solutions dans la région et, au bout du compte, un règlement politique à la guerre civile en Syrie. Cependant, nous ne parviendrons pas à vaincre le groupe État islamique par des moyens diplomatiques. Nous le savons.

• (1705)

Le premier ministre a dit que l'arme la plus efficace contre la barbarie n'est pas la haine, mais la raison. À mon avis, aucun député n'attend du premier ministre qu'il discute avec le chef du groupe État islamique, comme Al-Baghdadi, pour essayer de le raisonner. Comme on le sait, chaque fois que les terroristes du groupe État islamique ont pris des otages, nous avons essayé de négocier avec eux, mais les otages ont fini par être tués sauvagement: enfermés dans des cages et brûlés, crucifiés ou décapités devant la caméra pour que le monde entier puisse être témoin de ces actes.

Il ne faut jamais oublier que ces gens ne sont pas raisonnables. Il ne faut pas penser, non plus, que les mesures que nous prenons pour traquer ces individus sont motivées par la haine. Nous exerçons notre devoir, celui de protéger la population, ce à quoi souscrivent tous les députés. Le devoir de protéger les personnes les plus vulnérables est un principe reconnu par les Nations unies.

Nous savons que les membres du groupe État islamique ciblent les minorités religieuses et ethniques: les chiites, les chrétiens, les yézidis, les Kurdes, les Turcs et bien d'autres. Ils s'en prennent à eux pour la seule et unique raison qu'ils n'adhèrent pas à leur idéologie perverse. Nous savons que le groupe État islamique s'en prend aux sunnites qui rejettent son projet d'instituer un califat: il les considère comme des apostats et les ostracise, les persécute et les exécute.

La seule façon de contrer le groupe État islamique, c'est de l'anéantir, parce qu'il s'agit d'une calamité. Si nous adoptons une approche globale comprenant des mesures diplomatiques, de l'aide humanitaire, de la formation et de l'aide aux institutions, il faut alors aussi prévoir des mesures de combat.

Le Canada a toujours fait sa juste part. Je dirais même que nous avons toujours fait plus que notre part. Partout dans le monde, nous avons la réputation de défendre les plus vulnérables et d'intervenir pour mettre fin aux atrocités. Il me faut donc comprendre pourquoi nous reculons aujourd'hui.

Pourquoi nous retirer d'une mission de combat pour laquelle nos forces terrestres, aériennes et navales sont si bien formées? Nos militaires peuvent, certes, s'occuper du rétablissement et du maintien de la paix, mais ce sont avant tout des combattants. Ils ont été formés pour se battre.

Je puis affirmer aux députés que tous les membres des Forces armées canadiennes à qui j'ai parlé, quelle que soit leur discipline, comprennent ce principe fondamental mieux que toute autre chose: ils doivent défendre notre pays et notre société et protéger les plus vulnérables.

Le Canada s'est toujours comporté comme un allié et un partenaire au sein d'une coalition. Nous n'avons jamais essayé de changer seuls la situation géopolitique dans une partie du monde. C'est en raison de nos liens solides avec nos alliés que nous devons nous engager davantage.

Ni le premier ministre, ni le ministre des Affaires étrangères, ni le ministre de la Défense nationale ne nous ont donné une seule bonne raison de cesser les bombardements. Les chasseurs sont déjà là, les ressources sont en place, les coûts sont comptabilisés et les résultats ont été remarquables.

Nous sommes au cinquième rang des pays pour l'importance de la contribution aux frappes aériennes. Nos appareils font plus que leur juste part des sorties. Environ 10 % d'entre elles sont faites par les avions canadiens. Nous devons garder cela à l'esprit lorsque nous entendons des reportages nous dire que le groupe État islamique a perdu des plumes, qu'il est en fuite et qu'au cours de quatre à six dernières semaines, il a dû réduire les salaires qu'il paie à son personnel, à ses terroristes et à ses combattants qui luttent contre nos gars.

Ces salaires sont l'une des principales raisons pour lesquelles l'équipe du groupe État islamique existe encore. Toutefois, comme le transport du pétrole a été interrompu, le groupe État islamique ne peut plus le vendre sur le marché noir. Les infrastructures ont été dégradées. Le ravitaillement en armes, munitions et nourriture a été considérablement perturbé. Par conséquent, le groupe État islamique n'a plus la capacité de prolonger la guerre, sauf en étant fidèle à sa logique génocidaire.

Initiatives ministérielles

● (1710)

Maintenant que l'ennemi est en fuite, c'est le temps de le frapper encore plus fort. On dit toujours qu'il faudra envoyer des troupes sur le terrain. Les conservateurs le savent bien. C'est pourquoi nous avons pris la décision d'envoyer des membres des forces spéciales former les peshmergas kurdes, des alliés fiables qui se trouvent sur le terrain et qui sont prêts non seulement à tenir leurs positions au nom du gouvernement régional du Kurdistan, dans le Nord de l'Irak, mais aussi à reprendre les villes perdues aux mains du groupe État islamique. Une offensive majeure est prévue pour le printemps. Nous voulons nous assurer de pouvoir prendre Mossoul, et c'est là qu'interviendront les forces spéciales.

Oui, les conservateurs sont pour le renforcement de la mission de formation de manière à ce qu'il y ait davantage de troupes sur le terrain. Nous agissons sur ce plan de concert avec nos alliés, comme le Royaume-Uni et les États-Unis. En fin de compte, les combats de rue auront lieu au sol, mais nos troupes devront pouvoir compter sur la protection aérienne offerte avant toute chose par nos avions, comme nous avons pu le voir en décembre.

Je pense que les règles d'engagement ne sont pas toujours bien comprises par tous, mais, s'il y a une chose dont nous devons tenir compte, c'est la façon dont la force aérienne fonctionne. Tous les pays maintiennent dans leurs règles d'engagement la responsabilité de protéger leurs soldats. Si, pour une raison ou une autre, l'EIIS décidait de monter une vaste offensive contre de nombreuses positions de combat, pensant pouvoir reprendre des territoires, et que nos soldats se retrouvaient dans le pétrin, nos CF-18 seraient sur place pour les couvrir.

Nous savons ce qui arrive parfois lorsque d'autres avions se trouvent dans les parages. Le ministre parle beaucoup des erreurs du passé. Il est allé plusieurs fois en Afghanistan comme soldat, comme commandant et comme chef et il a été témoin de certaines des erreurs commises. J'aimerais rappeler à la Chambre ce qui s'est passé en 2002, lorsqu'un F-15 de l'armée américaine a largué une bombe de 500 livres sur des Canadiens que le pilote avait pris pour des talibans. Quatre soldats canadiens sont morts et huit autres ont été grièvement blessés.

En 2006, des soldats canadiens brûlaient des ordures au camp lorsque le pilote d'un jet A-10 Warthog de l'armée américaine qui était désorienté en raison de l'heure a ouvert le feu sur eux, tuant un soldat canadien. Nous ne pouvons pas nous permettre de minimiser l'importance d'une communication directe entre les jets canadiens et les soldats canadiens au sol. Nos soldats ne sont pas des combattants principaux, mais nous les avons vus essuyer des tirs à maintes reprises. Ne serait-ce que pour cela, ils ont besoin d'une protection aérienne serrée.

Nous triplons le nombre d'instructeurs, qui passera à 220. Selon le général Vance, cela accroît le danger. Par conséquent, il devient encore plus important que nos six CF-18 continuent de participer au combat.

Quand on examine cette motion et l'annonce qui a été faite, on constate qu'il y manque encore des détails. Après l'annonce, on a appris que le Canada allait avoir recours à des hélicoptères Griffon. Nous ne savons toujours pas s'ils seront armés ou non. Serviront-ils d'appui au combat rapproché ou de moyen de transport au cas où il faudrait apporter une aide médicale et transporter des blessés vers des hôpitaux? Permettront-ils de transporter des gens d'un lieu à un autre sans qu'ils soient exposés à des engins explosifs improvisés sur les routes? Nous avons appris une leçon en Afghanistan, où de nombreux soldats ont été blessés ou tués par des bombes placées en

bordure des routes. Nous devons savoir exactement à quoi servira cet escadron d'hélicoptères Griffon.

● (1715)

Il est question collective de renseignements, ce dont nous nous réjouissons. Il est question d'offrir davantage de formation médicale, secteur dans lequel le Canada a une excellente réputation. Je devrais faire valoir le point suivant. À l'heure actuelle, cette mission canadienne en Irak est très semblable à ce que nous faisons aussi en Ukraine. Il s'agit strictement d'une mission de formation. Le Canada forme les combattants principaux sur la façon d'affronter l'ennemi, il contribue au commandement et au contrôle, il offre des conseils et de l'aide. Ce n'est plus une mission de combat au sens où on l'entend habituellement.

Les règles d'engagement de nos troupes sur le terrain sont les mêmes que celles de soldats du maintien de la paix. Si nos soldats se trouvaient en Bosnie et qu'ils se faisaient tirer dessus, ils auraient tout à fait le droit de se protéger. C'est à ce but précis, c'est-à-dire à se défendre, que servent vraiment les armes qu'ils portent.

Quoi qu'il en soit, il faut encore examiner l'ensemble de la mission. C'est pour cela que notre réputation sur la scène internationale est ternie. Nous ne prenons plus place à la table principale, nous ne décidons plus où nos troupes seront stationnées ni comment est menée l'offensive contre l'EIIS pour finir par écraser l'ennemi.

On nous cite ce que les libéraux prennent pour des félicitations pour un travail bien fait. Tout le monde ici présent sait reconnaître les belles paroles que les représentants des pays amis et alliés s'échangent par courtoisie devant les médias — je tenais moi-même de tels propos en ma qualité de secrétaire parlementaire. Mais nous ne sommes pas tous dupes. J'ai entendu des gens au département d'État américain et au ministère de la Défense manifester leur mécontentement à l'égard de la décision du Canada de ne pas faire sa part dans la mission de combat.

Matthew Fisher, correspondant étranger de premier plan, a décrit la chose comme suit. Selon lui, l'idée que nos amis et alliés seraient heureux de voir nos CF-18 rentrer au Canada est une ineptie.

David Fraser, major-général à la retraite, a dit: « Si nous n'avons pas nos chasseurs, nous n'aurons pas beaucoup de poids. Nous n'aurons pas beaucoup de reconnaissance. D'un point de vue stratégique, au plan politique, nous serons perdants. » Il a ajouté que si les frappes à elles seules ne nous permettraient pas de gagner, nous ne pourrions certainement pas gagner sans elles.

Le Canada a un rôle à jouer. Nos pilotes sont parmi les meilleurs au monde. Les CF-18 ont été modernisés. Ils sont maintenant dotés du meilleur matériel technologique. Seuls quelques pays disposent des ressources pour faire ce que font les CF-18, soit cibler, affaiblir et éliminer. À notre connaissance, aucun des bombardements de CF-18 n'a été associé à des pertes civiles. Ils ont toujours atteint la cible et permis de détruire des infrastructures, des postes de combat, des camps d'entraînement et des caches d'armes.

Je terminerai en disant ceci: je sais que les libéraux écoutent ce que disent certains vétérans du parti. John Manley, pour qui bien des personnes ici ont beaucoup de respect, a dit que nous ne pouvons nous asseoir à la table et prétendre devoir aller aux toilettes quand le serveur arrive avec l'addition, mais que c'est précisément ce que nous faisons en misant sur notre réputation pearsonienne plutôt que de réaliser la vision proposée par Pearson.

Initiatives ministérielles

Je demande au gouvernement de repenser la mission dans son ensemble et de laisser les CF-18 poursuivre le combat. Encore une fois, je tiens à remercier tous les membres des Forces armées canadiennes, en particulier les membres des forces d'opérations spéciales et de la force opérationnelle aérienne, y compris nos pilotes de CF-18. Je leur souhaite la meilleure des chances. Nos pensées et nos prières leur sont dédiées. Bonne chance.

• (1720)

M. Wayne Long (Saint John—Rothsay, Lib.): Madame la Présidente, je respecte et comprends la passion qui animait le discours du député d'en face.

Voici comment je présenterais la situation. Pour les députés qui l'ignorent, je signale que, avant de me lancer en politique, j'ai fait partie d'une équipe de hockey: les Sea Dogs de Saint John. Mon équipe adaptait son jeu en fonction de l'équipe adverse. Par exemple, lorsque nous affrontions les Wildcats de Moncton, nous jouions d'une certaine façon, et contre les Olympiques de Gatineau, nous changions de stratégie.

La meilleure façon de vaincre un adversaire consiste à miser sur nos forces tout en analysant la situation. Il ne faut pas toujours employer la même méthode, et il n'y a pas une seule approche qui convient à toutes les situations.

Ma question au député d'en face est la suivante. Ne peut-il pas comprendre et respecter le fait que le gouvernement adopte l'approche qui lui semble la plus efficace pour vaincre un adversaire?

• (1725)

M. James Bezan: Madame la Présidente, si le député tient à s'appuyer sur une analogie du domaine du hockey, je dirais que, si j'avais été entraîneur des Oilers d'Edmonton à l'époque où Gretzky faisait encore partie de cette équipe, j'aurais eu tout un arsenal à ma disposition, et je n'aurais pas hésité à m'en servir pleinement sur la patinoire. Les capacités et les compétences des Forces armées canadiennes sont extraordinaires. Ces gens sont bien entraînés et prêts à intervenir. Mettre les CF-18 de côté équivaldrait à retirer Gretzky du match.

M. Wayne Stetski (Kootenay—Columbia, NPD): Madame la Présidente, je remercie le député de son soutien éloquent à l'égard des Forces armées, et je remercie le gouvernement libéral d'avoir lancé le débat sur cette question.

Le député peut-il expliquer pourquoi son parti croit que les bombardements sont efficaces, alors que, selon les exemples que nous avons vus, ils contribueraient non pas à assurer la paix dans la région, mais à intensifier la crise des réfugiés?

M. James Bezan: Madame la Présidente, j'aimerais que le député ne sème pas la confusion en mentionnant les bombardements qui sont en ce moment faits à l'aveuglette par la Fédération de Russie. La semaine dernière, des avions de chasse russes ont perpétré des attaques ignobles contre des hôpitaux où l'organisme Médecins sans frontières est établi. Beaucoup de civils ont perdu la vie. De tels incidents ne font qu'exacerber la crise des réfugiés et accroître la migration de ces derniers vers l'Europe. Certains pensent qu'une partie de ces incidents sont intentionnels et qu'ils ont pour objectif de déstabiliser la coalition et nos alliés européens.

Les avions de chasse canadiens ont fort bien réussi à cibler uniquement le groupe État islamique, c'est-à-dire les terroristes, les combattants et les commandants de ce groupe. Les avions de chasse de la coalition sont parvenus à éliminer de nombreux dirigeants du groupe État islamique. C'est pour cette raison que nos CF-18 devraient demeurer là-bas, ils devraient continuer de s'attaquer au

groupe État islamique pour qu'il ne puisse plus propager le terrorisme. Si nous nous débarrassons du groupe État islamique, nous pourrions probablement régler la guerre civile en Syrie en travaillant avec le régime de Bachar al-Assad, l'Armée syrienne libre, le PKK et tous les autres groupes qui participent au conflit en Syrie.

Encore une fois, le président Poutine a négocié un accord de paix avec les États-Unis en ce qui concerne la Syrie, mais il ne le respecte pas. C'est ce que nous avons constaté à deux reprises en ce qui concerne l'accord de paix de Minsk, qui porte sur l'Ukraine; la Russie a refusé de respecter les engagements qu'elle a pris pendant les négociations.

[Français]

M. Alupa Clarke (Beauport—Limoilou, PCC): Madame la Présidente, j'aimerais remercier mon collègue de son discours de qualité. Évidemment, je voudrais reconnaître le fait que le gouvernement apporte ce débat à la Chambre et poursuit la tradition entamée par le gouvernement conservateur précédent.

Cela étant dit, j'ai été surpris par une des affirmations du ministre des Affaires étrangères, et j'aimerais connaître l'opinion de mon collègue, à ma gauche. Le ministre des Affaires étrangères a parlé du fait qu'il voulait mettre davantage l'accent sur la déradicalisation en Syrie et en Irak. Nous savons qu'ici même au Canada les divers experts en sciences sociales qui se penchent sur ce phénomène de radicalisation des individus, que ce soit des politologues, des sociologues, des anthropologues ou des psychologues, disent que l'origine du problème est non déterminée encore, et que la solution pour enrayer ce problème est encore loin d'être trouvée.

Que pense mon collègue du fait que le ministre veut déradicaliser les gens dans une zone de combat, alors qu'ici même on a de la difficulté à le faire?

• (1730)

[Traduction]

M. James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Madame la Présidente, je remercie de ses observations mon collègue le porte-parole pour les questions relatives aux anciens combattants, qui est lui-même un ancien combattant.

Je crois que chaque Canadien et chaque membre de la coalition s'inquiète de la radicalisation. Nous devons mettre fin à la radicalisation. C'est pourquoi il nous faut collaborer avec des dirigeants communautaires ici, au Canada. C'est dans les collectivités dont les dirigeants collaborent avec les services de police et le gouvernement afin de repérer les extrémistes en devenir avant qu'il ne soit trop tard que nous obtenons les meilleurs résultats.

Cependant, en fin de compte, c'est l'EIIS qui est responsable de la radicalisation. Ce groupe a recours à une campagne publicitaire très musclée, il est très présent dans les médias sociaux, ce qui lui permet de diffuser son message de haine et sa conception tordue de la religion.

Voilà pourquoi nous devons vaincre l'EIIS, de sorte qu'il ne puisse ni diffuser son message de haine, ni séduire nos jeunes, ni attirer des combattants étrangers pour l'aider à poursuivre cette guerre. Nous devons éliminer la tête dirigeante.

Initiatives ministérielles

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Madame la Présidente, j'aimerais demander au député de Selkirk—Interlake—Eastman si les membres de son parti ont la mémoire si courte qu'ils ne se souviennent plus du bombardement de la Libye. On avait insisté pour bombarder la Libye. Malheureusement, je suis la seule députée à avoir voté contre la poursuite des bombardements en juin 2011.

Je me souviens que le ministre conservateur des Affaires étrangères avait déclaré à la Chambre que le gouvernement reconnaissait les forces rebelles en Libye comme étant le gouvernement légitime de ce pays. Nous avons choisi un camp en décidant que ces forces constituaient le gouvernement légitime de la Libye, même si elles comprenaient des membres d'Al-Qaïda. Le ministre John Baird avait affirmé que nous ne pouvions pas savoir ce que serait exactement ce gouvernement, mais qu'il ne pourrait assurément pas être pire que le régime de Mouammar Kadhafi.

La Libye est maintenant d'un État défaillant où toutes les armes sont acheminées à des groupes terroristes. Le recours aux bombardements ne constitue pas la meilleure façon de ramener la paix. Il ne ramène jamais la paix et ne fait qu'alimenter l'EIIS. Mal interpréter la complexité de l'affaire constitue une menace pour la région.

M. James Bezan: Madame la Présidente, j'étais très fier du rôle joué par le Canada et l'Aviation royale canadienne, sous la direction du général Charles Bouchard, pendant la guerre en Libye.

On voit toujours plus clair après coup. Avec le recul, on peut réévaluer les événements et voir où on a commis des erreurs. Je respecte la vision pacifique de la députée, mais rappelons que ce qui nous poussait à agir, à l'époque, c'était le devoir de protéger. Je croyais que tous les députés soutenaient ce devoir, un devoir cher aux Nations unies.

Si nous étions convaincus que Mouammar Kadhafi employait les sévices sexuels comme une arme, qu'il s'attaquait aux tribus des régions éloignées et menaçait les peuples voisins, il fallait l'éliminer. Mais nous n'avons pas persisté comme nous aurions dû le faire, et nous n'avons pas vraiment stabilisé la région.

Voilà pourquoi il faut adopter une approche pangouvernementale et détruire immédiatement le groupe État islamique en Irak et en Syrie, afin qu'il ne puisse plus tuer de civils innocents.

L'hon. Stéphane Dion (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Je serai bref, madame la Présidente. Je tiens à féliciter le député de son discours. Le ton de ses propos et celui de sa chef de parti sont aussi dignes de mention. On n'y remarque aucune partisanerie excessive. Nous avons simplement des points de vue différents quant à la meilleure façon de contribuer au travail de la coalition.

On peut prendre l'exemple d'une équipe de hockey. Malheureusement, Gretzky est aux États-Unis, et non au Canada. Cela n'empêche pas le Canada de jouer un rôle important dans l'équipe, mais il faut rester conscients de la situation et concentrer nos interventions sur ce qui sera le plus utile à l'équipe. Nous triplons la formation, nous doublons la capacité en matière de collecte de renseignements, et ainsi de suite. Voilà pourquoi nos alliés ont réagi favorablement.

Cela ne veut pas dire que les frappes aériennes sont inutiles. C'est simplement que d'autres pays de la coalition peuvent jouer ce rôle, alors qu'il existe toujours des besoins criants du côté de la formation, de l'aide humanitaire, du développement, de la lutte à la radicalisation, et ainsi de suite.

• (1735)

M. James Bezan: Madame la Présidente, je maintiens que le Canada a la capacité de faire toutes ces choses sans retirer les CF-18 du combat.

Je demande au ministre des Affaires étrangères de laisser les CF-18 poursuivre le combat parce que nous devons participer aux efforts déployés. Nous devons enrayer ce fléau mondial et faire profiter les Irakiens et les Syriens de notre savoir-faire en matière de création d'institutions et de notre compassion.

L'hon. Harjit S. Sajjan (ministre de la Défense nationale, Lib.): Madame la Présidente, je tiens à remercier le porte-parole en matière de défense de la passion dont il a fait preuve lorsqu'il a parlé des membres des Forces armées canadiennes et de ce qu'ils font pour nous. Tous les députés, de même que tous les Canadiens, peuvent s'entendre sur une chose: l'excellent travail que nos soldats font pour nous, partout dans le monde, jour et nuit, 7 jours sur 7.

C'est un privilège pour moi d'appuyer la motion déposée par le premier ministre. La semaine dernière, le gouvernement a présenté un plan détaillé visant à élargir, à améliorer et à redéfinir notre contribution à la lutte contre le groupe État islamique.

Aujourd'hui, je souhaite parler à la Chambre des éléments militaires de ce plan. Cependant, avant de commencer, je veux rappeler à la Chambre la façon dont la mission a évolué et expliquer le contexte qui a rendu nécessaire cette nouvelle approche.

La mission militaire du Canada a commencé à l'automne 2014 en réponse à une crise émergente et immédiate. La situation en Irak et en Syrie était sombre. Le groupe État islamique progressait rapidement et revendiquait le territoire. Il s'appropriait le matériel militaire abandonné et s'en servait à ses propres fins. Il avait le vent dans les voiles.

Depuis, la réalité sur le terrain n'est plus la même. L'EIIL a perdu du terrain. Il n'est plus libre de ses mouvements. Ses membres sont forcés de se déplacer nuitamment en petits groupes ou en se mêlant à la population civile. Ses dirigeants ont été pris pour cibles. Le moral des troupes est en déclin. Résultat: l'armée irakienne peut désormais mener des opérations offensives et reprendre certaines zones, comme dernièrement à Ramadi.

L'EIIL demeure une menace, mais la situation sur le terrain est loin d'être ce qu'elle était il y a 18 mois. L'EIIL est en perte de vitesse. Dans ce contexte, nos partenaires de mission, au premier chef les États-Unis, ont revu les efforts menés par la coalition et réorienté la mission.

De son côté, le Canada doit aussi envisager la prochaine phase de ce conflit armé, pas seulement parce que nous avons fixé la date butoir au 31 mars et que cette date approche, ni simplement parce que nous avons obtenu un nouveau mandat des Canadiens, mais parce que les impératifs de la mission nous le commandaient.

C'est dans cette optique que, peu de temps après être arrivé au pouvoir, le gouvernement a délibérément entrepris un vaste examen global. Nous savions que nous devions analyser attentivement la situation sur le terrain. Que nous devions réévaluer l'impact que nous souhaitons avoir et les outils dont nous disposons pour y parvenir. Pour ce faire, nous devons doter le Canada d'une stratégie globale à long terme qui allait dans le même sens que les stratégies de nos partenaires.

Initiatives ministérielles

Pour appuyer ce processus, je me suis personnellement rendu deux fois dans la région. J'ai consulté nos alliés et nos partenaires, et j'ai écouté nos militaires sur le terrain. D'ailleurs, j'ai rencontré des commandants militaires, des militaires de première ligne et des dirigeants de la région, dont le ministre de la Défense de l'Irak. Je me suis entretenu avec Ashton Carter, secrétaire américain à la Défense, avec Brett McGurk, envoyé présidentiel spécial des États-Unis pour la coalition mondiale formée pour contrer le groupe État islamique, ainsi qu'avec Michael Fallon, secrétaire d'État à la Défense du Royaume-Uni.

Parallèlement, j'ai travaillé en étroite collaboration avec le chef d'état-major de la défense et des hauts fonctionnaires ici au Canada pour mieux comprendre les compétences et les actifs au sein des Forces armées canadiennes et du gouvernement du Canada.

Mes collègues du Cabinet ont entrepris un processus semblable et, ensemble, nous avons pu donner des conseils éclairés et une analyse franche au Cabinet. Collectivement, nous avons été en mesure de déterminer une contribution significative pour le Canada, laquelle est synchronisée dans tout le gouvernement et répond aux besoins changeants de l'effort de coalition.

Nous reconnaissons que la sécurité, la diplomatie, l'aide humanitaire et le développement joueront tous un rôle majeur dans cette mission.

Le groupe État islamique n'est pas une menace singulière que nous pouvons simplement extraire et éliminer. Il est dangereusement entremêlé avec les instabilités politiques internes et la dynamique régionale élargie. C'est un parasite que font prospérer la discorde, la pauvreté et les difficultés qui sévissent dans la région.

Pour cette raison, les éléments militaires de la nouvelle stratégie du Canada sont maintenant mieux définis dans un plan pangouvernemental élargi. Cette approche intégrée aidera à combler les besoins immédiats des gens de l'Irak et de la Syrie, tout en établissant les conditions pour la stabilité à long terme de la région.

Pour l'aspect militaire de la stratégie, nous reconnaissons que, au bout du compte, il reviendra aux Irakiens de stabiliser leur pays.

● (1740)

Cela dit, il faut que nous les aidions à vaincre le groupe État islamique, et nous avons les connaissances nécessaires pour renforcer leurs capacités et les préparer au combat. C'est là-dessus que nous concentrerons nos efforts à l'avenir. Comme nous l'avons annoncé la semaine dernière, nous triplerons nos engagements dans le cadre de la mission de formation, de conseil et d'assistance dans le Nord de l'Irak.

Parallèlement, nous comptons également renforcer considérablement notre capacité de renseignement. Le conflit en Irak et en Syrie est nourri par une interaction complexe de forces dans la région. Il faut nous faire une meilleure idée de cette dynamique et mieux prévoir l'impact de nos actions. Notre contribution accrue au volet renseignement de la mission jouera un rôle inestimable à cet égard.

Outre nos activités en matière d'entraînement et de renseignement, notre ravitailleur en vol Polaris et notre aéronef de surveillance Aurora continueront d'apporter une contribution essentielle aux efforts de la coalition.

Nous dépêcherons également des équipes de liaison ministérielle auprès du gouvernement de l'Irak et multiplierons nos efforts de renforcement des capacités en Jordanie et au Liban, en étroite collaboration avec Affaires mondiales Canada.

Nous accroîtrons notre présence médicale pour appuyer le personnel canadien et les membres de la coalition et pour assurer le mentorat auprès des forces de sécurité irakiennes.

En plus de tous ces efforts suivis, nous comptons déployer un petit détachement d'hélicoptères assorti de personnel navigant et de personnel de soutien. Nous pourrions ainsi veiller au transport sécuritaire et fiable de nos soldats et de notre équipement.

Dans l'ensemble, nous allons accroître le nombre de personnes déployées, qui passera à 830 environ. Il faut garder en tête qu'il s'agit d'un conflit armé dangereux et que cette mission entraîne des risques inhérents pour les hommes et les femmes en uniforme. Cette mission sera plus risquée que les opérations aériennes, mais à cette étape-ci de la campagne, ces nouvelles activités sont essentielles à notre réussite et à la défaite du groupe armé État islamique. Nos militaires seront à proximité des dangers propres à la région. Ils pourraient devoir se défendre, défendre les partenaires de la coalition ou défendre les forces qu'ils entraînent.

Comme l'a souligné le chef d'état-major de la défense la semaine dernière, nous ferons tout en notre pouvoir pour assurer la sécurité de notre personnel. Nous aurons recours à des ressources spécialisées pour atténuer les risques pour notre personnel. Plus précisément, les militaires pourront miser sur une meilleure connaissance de la situation émanant de nos capacités accrues en matière de renseignement. Ils seront suivis de près par notre personnel médical.

Par ailleurs, en tant qu'ancien soldat, je suis en mesure d'affirmer à la Chambre que les militaires sur le terrain sont très conscients des risques associés aux opérations et qu'ils prendront eux-mêmes les précautions nécessaires. Mon expérience du combat m'a appris que les hommes et les femmes des Forces armées canadiennes ont reçu un entraînement de premier plan, ont beaucoup d'expérience et savent comment procéder efficacement dans un conflit. Au fond, ils sont entraînés à cette fin, c'est-à-dire accomplir leur mission et changer les choses, en l'occurrence, contribuer à vaincre le groupe État islamique.

La semaine dernière, j'ai rencontré nos partenaires de la coalition à Bruxelles. J'ai eu une discussion franche et ouverte avec de nombreux alliés importants, notamment le secrétaire Carter des États-Unis.

Je me suis également entretenu avec le ministre de la Défense de l'Irak et avec des ministres de la France, de l'Allemagne, de l'Italie, de la Turquie, de la Nouvelle-Zélande et de la Pologne. J'ai été en mesure de leur présenter personnellement et en détail la nouvelle approche du Canada.

Plus de 60 pays collaborent dans cette lutte et je peux affirmer sans hésiter qu'ils ont accueilli favorablement les nouvelles contributions du Canada.

La semaine dernière, le secrétaire Carter a proposé une nouvelle direction pour la mission contre le groupe État islamique. Il a demandé aux membres de la coalition d'intensifier leur contribution dans la prochaine phase du combat. Il a parlé de recentrer et d'accélérer nos efforts collectifs.

Initiatives ministérielles

Dans le cadre des discussions entre les membres de la coalition qui se sont déroulées à Bruxelles, deux besoins pressants ont été soulevés. Ainsi, la coalition doit disposer de plus de ressources pour ce qui est du renseignement et elle doit offrir plus de formation et d'aide aux forces de sécurité locales. Je suis fier de souligner que la nouvelle approche adoptée par le Canada vise la bonne cible. En fait, un porte-parole du Pentagone a déclaré que le secrétaire souhaitait justement qu'un pays propose une intervention comme celle annoncée par le Canada, au moment où la coalition intensifiera sa campagne contre le groupe État islamique.

Le commandant de la coalition, le lieutenant-général Sean MacFarland, est venu me voir personnellement; il m'a dit que notre mission, qui consiste à aller de l'avant et à mettre nos capacités au premier plan, est tournée vers l'avenir.

Un porte-parole de la coalition, qui est un militaire américain, a déclaré que la contribution du Canada est « extrêmement utile ».

• (1745)

Selon la coalition, la puissance aérienne est suffisante pour continuer d'exercer des pressions sur le groupe État islamique et limiter ses mouvements.

Nous devons maintenant renforcer la collaboration avec les partenaires locaux afin de trouver de véritables solutions à long terme en matière de sécurité dans cette région. Comme le premier ministre l'a mentionné, nous devons agir de manière à obtenir des résultats durables sur le terrain.

Le Canada demeure résolu à combattre le groupe État islamique. Nous savons que le contexte évolue sur le théâtre des opérations. Nous avons entendu le point de vue de nos partenaires et de nos alliés. Nous avons entrepris un processus d'examen réfléchi pour faire en sorte que la contribution du Canada demeure un élément essentiel de la campagne de la coalition.

La nouvelle approche adoptée par le Canada est cohérente et exhaustive. Elle met à profit certaines des plus grandes forces du Canada. Elle correspond aux intérêts et aux valeurs de notre pays et elle répond aux besoins pressants de la coalition.

En terminant, comme le premier ministre, je tiens à remercier nos militaires pour les immenses services qu'ils rendent à notre pays et les sacrifices qu'ils consentent. Je souhaite exprimer ma sincère reconnaissance à tous ceux qui ont participé, participent et participeront à l'opération Impact. Je tiens à féliciter plus particulièrement les membres de l'Aviation royale canadienne, y compris les pilotes des CF-18, les membres d'équipage ainsi que le personnel de soutien, qui ont accompli un travail extraordinaire au nom du Canada et qui ont participé à leur dernière mission lundi dans le cadre de l'opération Impact.

N'oublions pas non plus que des Canadiens et des Canadiennes sont déjà déployés dans le monde entier: en Ukraine, dans la région méditerranéenne, au Sinaï et ailleurs. Quelque 1 400 membres des Forces armées canadiennes sont actuellement déployés à l'étranger. C'est grâce à leurs efforts et à ceux de leurs prédécesseurs que les représentants démocratiquement élus que nous sommes peuvent se réunir et débattre ouvertement et franchement du rôle du Canada dans le monde. Nous, parlementaires et Canadiens, avons une énorme dette envers eux et leur famille.

M. Tom Kmiec (Calgary Shepard, PCC): Madame la Présidente, je remercie le ministre des services qu'il a rendus au Canada en tant que premier commandant de régiment sikh. Il était lieutenant-colonel lorsqu'il a quitté les forces armées. Je le remercie d'avoir servi le Canada. Je le remercie aussi de son allocution, mais

je ne suis pas d'accord avec lui et je ne souscris pas à la motion dont la Chambre est saisie. Je crois que le plan d'action à adopter comporte trois volets: l'aide humanitaire, la formation et les frappes aériennes.

En fait, les frappes aériennes sont très efficaces. Voici une liste de commandants du groupe État islamique que nous avons tués. Comme nous le savons, il y a des combats au front; les frappes aériennes ont pour but de tuer les commandants qui sont sur les lieux, mais qui ne participent pas aux combats. Elles ont permis de tuer Abou Salah, le ministre des Finances du groupe État islamique, et deux de ses complices, le 9 décembre. Elles ont aussi permis de tuer Abou Maryam, haut dirigeant responsable du réseau extorsion, le 9 décembre 2015. Abou Rahman al-Tunisi, coordonnateur du transfert de l'information, du transport et de la logistique des armes, a aussi été tué le 9 décembre 2015. Les frappes aériennes ont aussi permis de tuer Mohammed Emwazi, alias John le djihadiste, auteur de quelques-uns des meurtres les plus barbares ayant été diffusés sur YouTube et responsable de la propagande du groupe État islamique, le 12 novembre 2015.

La liste des commandants du groupe État islamique qui ont été tués sur le terrain par les frappes aériennes est encore très longue. Le député croit-il qu'il s'agissait d'erreurs ou ne croit-il pas plutôt que nous devrions continuer à affaiblir l'ennemi en menant des frappes aériennes de ce genre?

• (1750)

L'hon. Harjit S. Sajjan: Madame la Présidente, le député parle de l'efficacité des frappes aériennes et de l'élimination de commandants. En effet, c'est exactement ce qui s'est produit grâce à la façon dont la mission a évolué. Les frappes aériennes ont été efficaces et ciblées, mais l'ennemi s'est aussi inspiré de nos réussites. Je me souviens que, à l'époque où j'étais dans l'armée, je m'étais fixé une règle. En situation de combat intense, nous n'avions jamais recours à la même stratégie deux fois, car l'ennemi finissait toujours par en tirer des leçons.

Lorsque nous analysons la situation avec nos commandants militaires, nous tenions compte de l'évolution de la mission et de l'ennemi. Lorsque j'ai demandé au commandant de la force terrestre, le général Clark, ce dont il avait besoin, il m'a répondu en tout premier lieu « du renseignement ». L'ennemi est plus fûté en raison de notre efficacité passée. Nous devons accroître notre capacité de renseignement. Pourquoi avoir recours à la capacité de renseignement canadienne? Parce qu'elle est efficace. Pourquoi devons-nous augmenter notre capacité de formation? C'est ce qui est nécessaire sur le terrain pour vaincre le groupe État islamique. Ce n'est qu'avec des troupes terrestres que nous pourrions y arriver. Nous ne pourrions pas vaincre ce groupe par la voie des airs.

M. Randall Garrison (Esquimalt—Saanich—Sooke, NPD): Madame la Présidente, je remercie le ministre de son discours d'aujourd'hui, beaucoup plus clair que certains autres renseignements qu'on nous a donnés. Bien entendu, je le remercie également de son service dans les Forces canadiennes en Afghanistan.

M'étant moi-même rendu en Afghanistan en 2002 dans le cadre d'une mission de formation sur le droit international en matière de droits de la personne, je partage certains doutes du ministre quant au résultat final de notre mission dans ce pays, car nous avons vu le gouvernement afghan perdre le contrôle de l'aéroport de Kandahar le 15 décembre dernier.

Initiatives ministérielles

Voici donc les questions que je vais poser au ministre. En quoi ce que nous faisons actuellement est-il si différent de ce que nous avons fait en Afghanistan où, malgré nos raids aériens, nos campagnes terrestres et nos missions de formation, nous n'avons pas vraiment réussi à déloger les talibans? Ne serait-il pas préférable de nous attaquer aux sources de financement et d'armement du groupe État islamique que de poursuivre le programme établi?

L'hon. Harjit S. Sajjan: Madame la Présidente, la situation en Afghanistan n'est pas la même qu'en Irak. Néanmoins, nous devons aborder chaque situation de façon globale.

Pour vaincre le groupe État islamique, l'efficacité des forces de sécurité irakiennes est essentielle. En matière de renforcement des capacités, au lieu de nous limiter à ces forces, nous avons adopté une approche beaucoup plus générale. Les équipes de liaison ministérielles iront directement au ministère de la Défense et au ministère de l'Intérieur. C'est pourquoi nous cherchons à développer davantage et différemment les capacités, afin d'apporter une solution aux difficultés survenues par le passé sur le plan politique et ayant causé certains problèmes.

M. Nick Whalen (St. John's-Est, Lib.): Madame la Présidente, les habitants de St. John's-Est avec lesquels j'ai parlé sont très préoccupés en raison de la complexité du conflit dans cette région et parce qu'il y a de nombreux autres conflits, non seulement contre le groupe État islamique, mais aussi entre les diverses parties en cause.

Ma question pour le ministre est la suivante. Comment la nouvelle opération Impact permettra-t-elle à nos partenaires de cibler le groupe État islamique dans le cadre des combats, sans marcher par mégarde sur les pieds de nos alliés ni intervenir de façon déplacée dans des conflits qui se déroulent dans la même région?

L'hon. Harjit S. Sajjan: Madame la Présidente, je remercie le député de sa question, qui est d'ailleurs très bonne.

C'est l'une des raisons pour lesquelles nous avons accru les capacités du renseignement. Ce n'est pas strictement pour comprendre le combat à action directe afin de cibler le groupe État islamique, mais plutôt pour comprendre les dynamiques de la région. C'est absolument essentiel, parce que si quelqu'un se trompe sur un aspect de la situation, cela peut envenimer les choses. C'est l'une des raisons pour lesquelles les commandants sur le terrain réclament une capacité adéquate en matière de renseignement. Le Canada dispose de cette capacité, mais je ne peux malheureusement pas en parler à la Chambre. J'ai toutefois offert aux porte-parole d'en discuter en privé avec eux. Nous pouvons véritablement accroître cette capacité afin de ne pas cibler les mauvaises personnes.

• (1755)

M. Ziad Aboultaif (Edmonton Manning, PCC): Madame la Présidente, je remercie le ministre de la Défense nationale d'avoir servi le pays. Je le félicite aussi pour l'excellent discours qu'il a prononcé aujourd'hui.

On sait très bien — et je suis certain que le ministre le sait encore mieux que moi — qu'une armée sans aviation n'a rien d'idéal. Sans force aérienne, il nous serait impossible de protéger les soldats sur le terrain ou de remporter la victoire sur le terrain.

Au début de son discours, le ministre a mentionné qu'on avait pu, grâce à des frappes aériennes rapides, aider l'armée irakienne à combattre l'ennemi et à obtenir des gains, donc à limiter le pouvoir de l'EIIL sur le terrain. Le ministre conviendra-t-il avec moi que les frappes aériennes jouent un rôle crucial dans toute opération militaire, oui ou non?

L'hon. Harjit S. Sajjan: Madame la Présidente, les frappes aériennes ont un rôle crucial à jouer dans toute campagne militaire. Pour défaire un ennemi aussi complexe que l'EIIL, il faut disposer de tous les axes d'intervention nécessaires. Il faut toutefois se rappeler que la coalition dispose déjà d'une énorme force de frappe aérienne.

Quand nous prenons part à un conflit, nous ne pouvons pas laisser à nos partenaires de la coalition le soin de faire le tri parmi toutes nos éventuelles activités. Pour agir comme un partenaire responsable, il faut avoir une vision claire de la situation, déterminer les besoins à combler, puis prendre la responsabilité de combler certains de ces besoins dans des domaines où nous excellons. Voilà la conversation que nous avons eue, et elle s'est révélée très fructueuse, à mon grand bonheur. Ainsi, le Canada a pu déterminer quelle contribution répondrait le mieux aux besoins de la coalition.

Quoi qu'il en soit, comme je le disais plus tôt, la coalition dispose déjà d'une énorme force de frappe aérienne.

M. Randall Garrison (Esquimalt—Saanich—Sooke, NPD): Madame la Présidente, j'aimerais demander au ministre pourquoi nous ne nous sommes pas attaqués aux ventes d'armes à l'EIIL et à son financement. Nous savons qu'il se vend encore pour 1 à 3 millions de dollars de pétrole par jour sur le marché mondial et que c'est ce qui lui permet de payer ses soldats et d'acheter des armes. Nous savons qu'il se procure des armes et des munitions.

Est-ce parce que cela générerait certains de nos alliés et amis que nous ne nous sommes pas vraiment attaqués au financement et aux armes? Le ministre peut-il dire à la Chambre pourquoi nous ne le faisons pas?

L'hon. Harjit S. Sajjan: Madame la Présidente, malheureusement, à la Chambre, nous disposons de peu de temps pour parler de tous les moyens mis en oeuvre. Toutefois, oui, nous avons les finances de l'EIIL dans la mire et le CANAFE y travaille beaucoup.

Il s'est fait beaucoup de travail dans le cadre de la coalition. La lutte contre la radicalisation, avec l'aide américaine, porte fruit dans de nombreux pays. Nous nous intéressons à une multitude de choses et la capacité de l'EIIL à se financer et à recruter en fait partie.

L'hon. Deepak Ohrai (Calgary Forest Lawn, PCC): Madame la Présidente, je suis heureux de pouvoir prendre la parole encore une fois dans le débat à la Chambre des communes sur la mission du Canada à l'étranger. Comme je l'ai indiqué au ministre des Affaires étrangères, c'est le septième débat auquel je prends part depuis que le Canada a entrepris ce genre de missions ou depuis qu'on a commencé à en débattre au Parlement. Je rappellerais au Parti libéral que, lorsque le Canada a commencé à envoyer des troupes en Afghanistan, la décision a été prise sans débat à la Chambre des communes. L'ancien premier ministre Paul Martin a envoyé les Forces canadiennes en Afghanistan sans débat à la Chambre.

Subséquentement, après notre arrivée au pouvoir, nous avons pris l'engagement de tenir un débat à la Chambre des communes chaque fois que des opérations militaires canadiennes seraient entreprises quelque part. Je suis heureux de constater que le gouvernement actuel a décidé de suivre nos traces et a présenté la motion actuelle au Parlement pour qu'il en débattenne, car beaucoup de questions méritent notre attention.

Initiatives ministérielles

Quelques réflexions me viennent à l'esprit. Au cours des débats qui ont eu lieu lorsque les libéraux formaient l'opposition, nous avons été d'accord avec eux sur de nombreux points. Nos vues ont certainement toujours divergé de celles du NPD, mais l'approche de cet autre parti est complètement différente. C'est une approche d'aide humanitaire où l'on ne cherche jamais à s'attaquer à la racine de la crise qui se déroule et aux raisons qui l'ont commencée. Cependant, à de nombreuses occasions, nous avons été d'accord avec le Parti libéral sur de nombreux points.

Dans le cadre du présent débat, nous n'approuvons certainement pas la motion libérale visant à faire cesser les frappes aériennes qui nous permettent de mener des attaques contre le groupe État islamique et de l'affaiblir. Nous avons pu constater dans le passé que les frappes aériennes sont l'un des moyens les plus efficaces d'affaiblir le groupe État islamique.

Nous avons écouté notamment le ministre des Affaires étrangères et le ministre de la Défense nationale nous parler des motifs justifiant l'accroissement de la capacité, de l'envoi de forces spéciales pour former les forces sur le terrain, ainsi que d'aide humanitaire. Qu'on me permette de rappeler aux députés libéraux que c'est ce qu'avait proposé au départ notre gouvernement. Nous le faisons déjà en Irak et en Syrie.

À de nombreuses occasions, j'ai assisté à des conférences pour représenter l'ancien ministre des Affaires étrangères, j'ai prononcé des discours sur l'engagement, tant sur le plan politique, où ils sont très engagés, que sur le plan diplomatique. De plus, bon nombre de mes collègues se sont rendus là-bas pour voir ce que faisaient les Forces canadiennes.

Je me permettrai de remonter un peu plus loin dans le passé. C'est John Manley, le ministre libéral des Affaires étrangères de l'époque, qui a proposé que nos missions fassent l'objet d'une surveillance parlementaire et qui a demandé la création d'un comité spécial sur l'Afghanistan. Nous avons créé ce comité, et j'en étais membre. Nous nous sommes rendus en Afghanistan pour avoir un aperçu de l'engagement du Canada là-bas. Quand je parlais aux Afghans, cela ne faisait aucun doute: ils étaient reconnaissants que les militaires canadiens soient là, parce qu'ils avaient une approche différente. Nous nous sommes joints à eux et nous sommes allés avec eux sur le terrain. Comme les députés le savent, l'un de nos militaires a été attaqué avec une hache alors qu'il était totalement engagé avec les forces afghanes. C'est une approche qui nous a valu la reconnaissance des Afghans.

J'ai été quelque peu étonné d'entendre le ministre de la Défense dire que notre intervention en Afghanistan a été désastreuse. Je n'ai pas compris comment il a pu tirer une telle conclusion. En réalité, les généraux et toutes les personnes concernées sont venus au comité parlementaire pour nous donner un aperçu de la situation, de ce qui devait être fait et de ce qu'on avait eu raison de faire. Lorsque le comité — dont je faisais partie, tout comme Bob Rae, qui était alors porte-parole du Parti libéral en matière d'affaires étrangères — s'est rendu en Afghanistan, il a entendu des soldats et des commandants. Personne ne nous a dit que la mission était un désastre. Ces propos m'ont beaucoup étonné. Évidemment, le ministre de la Défense nationale y était et il a participé à la mission. J'ai donc été très surpris de l'entendre dire à la Chambre que c'était un désastre alors que personne n'avait dit cela auparavant.

• (1800)

Pour revenir à notre intervention en Syrie et en Irak, j'ai assisté à trois conférences des ministres des Affaires étrangères portant sur la façon d'assurer la paix et la stabilité en Irak après la guerre du Golfe.

Pendant la durée de l'intervention, il est devenu on ne peut plus évident que tout s'est effondré à cause de la politique partisane du premier ministre Maliki, et que cela a contribué à l'essor du groupe État islamique. Aujourd'hui, nous savons tous que l'ignoble groupe État islamique a pu s'implanter à cause de l'instabilité en Irak et en Syrie.

D'ailleurs, lorsque je suis allé en Turquie pour la première fois, j'ai visité des camps de réfugiés. Le gouvernement de la Turquie nous disait alors qu'il ne voulait pas recevoir d'aide. Aujourd'hui, avec la grave crise des réfugiés, il demande de l'aide étrangère. Je suis ravi que nous ayons convenu de lui en fournir.

En ce qui concerne les éléments essentiels que sont l'aide humanitaire, la diplomatie et la formation sur le terrain, cela fait effectivement partie de la stratégie globale. Cependant, pour ce qui est de mettre fin aux frappes aériennes, qui sont l'un des moyens les plus efficaces d'affaiblir le groupe État islamique, et de dire que les forces de la coalition poursuivront leurs efforts, je viens d'entendre le ministre de la Défense nationale parler d'apprendre des leçons.

Je suis un peu surpris. En vérité, aucune autre force de la coalition n'a déclaré qu'elle cesserait ses frappes aériennes. Le Canada a été le seul à le faire. En fait, le Parlement britannique a récemment approuvé le lancement de frappes aériennes, parce qu'il reconnaît qu'il s'agit de l'approche la plus efficace. Et pourtant, ici à la Chambre, j'entends le ministre de la Défense nationale déclarer que les libéraux ont appris une leçon par rapport aux frappes aériennes — que nous sommes apparemment les seuls à avoir apprise — et que nous nous en retirons. Cependant, tous les autres partenaires de la coalition intensifient leurs efforts à cet égard, y compris les États-Unis.

Le ministre déclare qu'il s'est entretenu avec certains de ses homologues à Bruxelles et que ceux-ci se sont dits d'accord. À quoi s'attendait-on? Qu'ils disent non? Durant leur campagne, les libéraux ont dit ouvertement, sans avoir consulté qui que ce soit, qu'ils allaient se retirer des raids aériens. Leur position était donc connue publiquement. Ils ont pris cet engagement sans y réfléchir plus profondément. Bien entendu, ils s'attendent maintenant à ce que les partenaires de la coalition les félicitent et se montrent d'accord. Non, ils ne le feront pas. Ils comprennent ce qu'est une promesse électorale.

Néanmoins, les libéraux ont fait cette promesse électorale, parmi tant d'autres, et ils ne l'ont pas respectée une fois qu'ils se sont rendu compte qu'elle n'était pas viable. La plus importante de ces promesses a trait au déficit budgétaire de 10 milliards de dollars, ce qui n'est pas viable. On a pu le constater avec la crise des réfugiés. Ils avaient promis de faire venir un certain nombre de personnes avant la fin de l'année dernière, mais ils n'ont pas été en mesure de le faire en raison de problèmes de logistique. Au bout du compte, ils ont fait une promesse électorale.

Je sais pertinemment, parce que je faisais partie de l'opposition, qu'on ne dispose pas nécessairement de tous les faits. Une fois tous les faits obtenus, il faut évaluer de nouveau la situation, et c'est très facile d'évaluer de nouveau celle dont il est question. C'est pourquoi nous tenons aujourd'hui ce débat et faisons ressortir très clairement que les frappes aériennes sont très efficaces et qu'il faut les reprendre.

J'aimerais aborder l'autre question, qui a trait à l'aide humanitaire.

Initiatives ministérielles

La ministre du Développement international a affirmé très clairement dans le *Huffington Post* que le gouvernement n'a plus d'emprise sur les fonds une fois que ceux-ci ont été versés. Cependant, on a demandé si les djihadistes y ont eu accès. Le secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, lorsqu'il y a eu le débat sur la chaîne CPAC, a dit de ne pas s'attendre à ce que les djihadistes portent un t-shirt avec « Je suis un djihadiste » écrit dessus. Il est tout à fait naïf de parler ainsi. Toutefois, ce que nous affirmons, c'est que, dans l'éventualité ou des djihadistes entendraient parler de telles choses, alors, oui, ils pourraient en profiter. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous nous opposons à l'octroi de fonds à l'UNRWA. Nous savons par expérience que des fonds qui leur avaient été remis ont été utilisés à mauvais escient contre Israël. Il nous faudra donc prévoir un mécanisme de surveillance dorénavant.

La secrétaire parlementaire de la ministre du Développement international a déclaré hier, en réponse à ma question, que l'universalité est très importante. Elle a posé une question et a déclaré qu'ils ne faisaient que surveiller ce que nous faisons. Je suis heureux de voir qu'elle surveille ce que nous faisons, mais, si c'était vraiment le cas, je suis convaincu que l'aide humanitaire serait acheminée aux bonnes personnes.

Le gouvernement a déclaré publiquement que nous n'avions aucun contrôle sur l'usage qui était fait de l'argent que nous consacrons à l'aide humanitaire, mais voilà qu'aujourd'hui, pendant la période des questions, le ministre des Affaires étrangères a au contraire affirmé que, non non, nous en avons le contrôle complet et nous savons exactement à quoi il sert. Le secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale a abondé dans le même sens.

• (1805)

Génial, et ils m'en voient ravi. Je suis content qu'ils fassent tout ce qui est en leur pouvoir pour que les dollars du Canada ne se retrouvent pas entre les mains des djihadistes.

Ils ne peuvent cependant pas traiter aussi négligemment de l'argent qui ne leur appartient pas. C'est de l'argent des contribuables canadiens qu'il s'agit ici. Ces gens ont l'obligation de tout faire pour que l'argent que les Canadiens ont gagné à la sueur de leur front ne se retrouve pas entre les mains des mauvaises personnes. C'est absolument fondamental. Il ne faut surtout pas que la ministre du Développement international dise publiquement qu'elle s'en lave les mains. Elle envoie alors un très mauvais signal.

Les libéraux s'en défendront bien, mais il faut s'y attendre. C'est de bonne guerre. J'étais d'ailleurs ravi d'entendre le ministre des Affaires étrangères dire qu'il fera ce qu'il faut pour que notre argent n'aille pas à ces groupes. Chose certaine, je peux assurer à la Chambre que, de ce côté-ci, nous garderons l'oeil ouvert et nous assurerons que l'aide humanitaire vient en aide aux bonnes personnes.

Nous convenons que l'aide humanitaire est partie intégrante de la solution. J'en veux pour preuve les réfugiés que nous accueillons. Il s'agit d'un des moyens qui permettront de ramener la paix dans cette partie du globe. Le troisième est la diplomatie. Nous sommes tous d'accord. Ayant moi-même déjà été secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, j'ai personnellement pris part aux efforts diplomatiques dans la région.

C'est une région complexe. L'essentiel, c'est que les Canadiens sont toujours présents lorsqu'ils sont appelés à faire leur devoir. C'est ce que nous faisons encore aujourd'hui. Nous débattons; c'est la meilleure façon de s'y prendre. C'est l'expérience que nous avons.

Le ministre de la Défense nationale affirme que nous avons de l'expérience, que nous tirons des leçons du passé et que nous

continuerons d'avancer. Cela dit, il semble que nous soyons les seuls à trouver une façon d'avancer. Nous sommes les seuls à avoir cerné la nécessité d'avoir une capacité de renseignement. Il a déjà été dans les forces armées. Tout le monde sait que le renseignement est essentiel. Tout à coup, il devient encore plus important. Il y a 60 membres de la coalition qui travaillent tous au même titre dans la mission.

Il n'est donc pas étonnant — comme l'ont affirmé la chef de l'opposition et le porte-parole en matière de défense — que nous ne puissions appuyer la motion et que nous ayons présenté des amendements. J'espère que nous maintiendrons le cap.

Me reste-t-il du temps, madame la Présidente?

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hugues): Il vous reste six minutes.

M. Deepak Obhrai: J'en profiterai pour traiter cette question très importante pour les Canadiens, madame la Présidente.

L'EIIL sème la terreur dans le monde entier. À Paris, en Indonésie et au Nigeria, où sévit Boko Haram. Le groupe Al-Chabaab, lui, est présent en Somalie et maintenant au Kenya. Le terrorisme continue d'étendre ses racines dans le monde. Il faut unir nos efforts pour le combattre.

Personne ne nie que la meilleure façon de nous attaquer au problème est de travailler avec les populations locales affectées. C'est pourquoi nous sommes avec les peshmergas en Irak, pourquoi nous sommes allés au Nigeria pour renforcer sa capacité nationale, et pourquoi nous avons dit que nous aiderions les Kényans à renforcer leur capacité de lutte contre le terrorisme. C'est la meilleure façon de s'y prendre.

À l'heure actuelle, la meilleure façon de neutraliser la plus grande menace dans le monde, la plus abominable organisation terroriste au monde, est de combattre en Syrie et dans certaines parties de l'Irak. C'est là qu'il faut nous battre. C'est ce que nous faisons, et nos efforts portaient fruit. C'est ce que tout le monde affirme, y compris le ministre de la Défense. Nous savons tous que nos pilotes et nos soldats ont très bien réussi à affaiblir la capacité de l'EIIL.

• (1810)

C'est pourquoi nous sommes extrêmement surpris que le Parti libéral veuille se débarrasser d'un outil aussi efficace. Puis, après avoir pris cette décision, il nous sert des excuses et prétend que son approche permettra d'augmenter le nombre de formateurs et nous aidera à avoir une meilleure capacité de renseignement. Il peut déjà faire ces choses. Rien ne l'empêche d'augmenter le nombre de formateurs ou d'accroître la capacité de renseignement.

Toutefois, pourquoi devrait-il le faire aux dépens de l'une des armes les plus efficaces dont nous disposons pour vaincre l'EIIL? C'est ce que tout le monde, y compris les Canadiens, se demande. C'est la question que l'on pose dans tous les sondages. Le gouvernement devra donner une réponse à la population canadienne.

L'hon. John McKay (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, Lib.): Madame la Présidente, je veux remercier mon collègue de son discours divertissant. Je le connais depuis de nombreuses années. Nous sommes arrivés à la Chambre en même temps. Mon collègue a certainement beaucoup voyagé. Il nous a donné un itinéraire des endroits où il est allé au cours des dernières années.

Initiatives ministérielles

J'ai écouté le débat, et quelque chose me paraît étrange. Les conservateurs conviennent que nous devrions tripler nos engagements dans le cadre de la mission de conseil et d'assistance et doubler notre capacité de renseignement. Ils conviennent que le déploiement d'hélicoptères est un élément important des deux missions et que nous devrions établir une capacité médicale dans le théâtre des opérations.

Les conservateurs approuvent l'augmentation des sommes destinées à l'aide humanitaire. Ils sont même en faveur — à contrecœur, je dirais — de la réinstallation des réfugiés ici, au Canada. Ils conviennent aussi un peu à contrecœur que le rétablissement de nos liens diplomatiques est une bonne idée.

La seule chose à laquelle s'opposent les conservateurs est notre décision de mettre fin à la mission de bombardement. Les députés seront intéressés de savoir que, en date du 9 février, il y a eu 67 000 sorties, y compris 10 000 frappes. L'Australie, la Belgique, le Canada, le Danemark, la Jordanie, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, Bahreïn, l'Arabie saoudite, la Turquie et les Émirats arabes unis ont tous participé à ces frappes.

Les députés ne croient-ils pas que, au point où nous en sommes, il est temps de réévaluer la mission et de permettre à nos forces de sécurité, aux forces de sécurité que nous souhaitons former, d'aller combattre le groupe État islamique? Tout le monde s'entend pour dire que les bombardements, à eux seuls, ne sauraient mener à bien la mission.

• (1815)

L'hon. Deepak Obhrai: Madame la Présidente, comme l'a dit le député, nous nous connaissons très bien. Toutefois, je veux le reprendre sur un point: mon discours n'avait rien de divertissant. C'était un discours sérieux pour attirer l'attention sur le sujet. En le qualifiant de divertissant, le député rabaisse le débat à la Chambre, comme il l'a fait toute la journée. Je tiens donc à mettre les choses au clair. Je prie le député de ne pas qualifier mon discours de divertissant.

Pour revenir aux faits, le député a dit que nos frappes aériennes ne sont pas les seules. Je suis d'accord avec lui. Ce ne sont pas les seules. Je suis bien content qu'il ait précisé ce sur quoi les conservateurs sont d'accord parce que cela résume les débats que lui et moi avons tenus à la Chambre. C'est ce que nous faisons constamment. Je suis très heureux qu'il soit intervenu pour préciser ce sur quoi les conservateurs sont d'accord.

Le député dit très clairement que les frappes aériennes sont inefficaces et qu'il souhaite y mettre fin. Je serai donc moi aussi très clair. Nos chasseurs sont parmi les meilleurs au monde. Les forces de la coalition en ont besoin. Voilà pourquoi elles sont quelque peu déçues du gouvernement libéral.

[Français]

Mme Marjolaine Boutin-Sweet (Hochelaga, NPD): Madame la Présidente, nous savons très bien que, compte tenu du commerce international des armes, des armes canadiennes se retrouvent entre les mains d'ennemis.

Mon collègue ne pense-t-il pas que la signature du Traité sur le commerce des armes pourrait au moins aider à réduire les pouvoirs du groupe État islamique et être plus efficace pour freiner sa progression?

J'ai parlé de « signature », mais j'ajouterais « ratification ».

[Traduction]

L'hon. Deepak Obhrai: Madame la Présidente, nous avons débattu de la question du traité sur les armes. Nous avons clairement

établi que, en raison de certaines lois nationales, nous ne pourrions pas le signer. De plus, je tiens à dire que le traité n'empêchera pas le groupe État islamique de progresser. Contrairement à ce que disent les néo-démocrates, le traité n'empêchera pas les terroristes d'attaquer. C'est tout à fait faux. Il faut donc absolument éroder les capacités du groupe État islamique. L'engagement militaire constitue l'un des moyens les plus efficaces de le faire. Nous savons que le NPDP s'y oppose; il s'y oppose depuis que je siége à la Chambre.

• (1820)

L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills, PCC): Madame la Présidente, je veux commenter le discours du député de Calgary Forest Lawn.

Il importe de rappeler à la Chambre pourquoi nous sommes ici aujourd'hui. Lorsque le gouvernement précédent a proposé une motion pour autoriser la mission de combat du Canada dans le Nord de l'Irak et en Syrie, à l'automne 2014, il s'agissait d'une mission proposée sous la forme d'une motion à la Chambre, élaborée en collaboration avec nos alliés. En fait, le libellé de la motion du 7 octobre 2014 est presque identique à celui de la motion adoptée au même moment par la Chambre des communes britannique. C'était la chose à faire et c'est pourquoi le gouvernement l'a faite. Il a également travaillé en étroite collaboration avec les alliés du Canada comme la France, le Royaume-Uni et les États-Unis.

Ce qui s'est produit à l'automne 2014 est très révélateur. À l'époque, les libéraux ont décidé de ne pas appuyer la motion du gouvernement, non pas par conviction, mais par pur calcul politique. La preuve, c'est qu'Irwin Cotler s'était abstenu de voter et que de nombreux autres libéraux avaient critiqué la décision de leur parti. Et si besoin est d'une preuve encore plus concluante, la voici: le gouvernement actuel a dû faire des contorsions incroyables pour rédiger la motion dont la Chambre est actuellement saisie et pouvoir dire que le Canada continue en quelque sorte à combattre l'EIIS.

Le gouvernement libéral souhaite retirer nos CF-18 de cette région du monde, mais y laisser nos appareils de surveillance et de ravitaillement. Cette motion n'a aucun sens et prouve bien que les libéraux faisaient de la petite politique lorsqu'ils ont décidé de ne pas appuyer la motion de l'ancien gouvernement, en 2014.

L'hon. Deepak Obhrai: Madame la Présidente, je remercie mon collègue de nous avoir présenté un bref rappel historique de ce qui s'est passé dans ce dossier pendant la dernière législature. Il a tout à fait raison. De son côté, le ministre de la Défense nationale nous dit qu'il a rencontré les représentants de la coalition et qu'il leur a révélé nos intentions.

J'aimerais que le député réponde à une question. Quand les libéraux ont décidé, pendant la campagne électorale, qu'ils allaient rappeler les CF-18, ont-ils consulté un seul des pays membres de la coalition? S'ils l'avaient fait, ils se seraient fait répondre qu'il s'agissait d'une promesse électorale douteuse. Je rappelle aux libéraux qu'ils ont obtenu 39 % des voix seulement. Plus de 60 % des Canadiens n'ont pas voté pour eux. Qu'ils ne viennent donc pas nous dire qu'ils parlent au nom des Canadiens. Car quoi qu'on en dise, s'ils en avaient discuté avec les autres membres de la coalition, c'est ce qu'ils se seraient fait dire, et ils n'auraient sans doute pas fait une promesse électorale aussi stupide.

M. Sukh Dhaliwal (Surrey—Newton, Lib.): Madame la Présidente, le député a dit qu'il approuvait neuf points sur 10 dans cette motion, mais pour une raison que j'ignore, il s'oppose au retrait des CF-18. Comme il approuve neuf points sur 10, il devrait pouvoir appuyer la motion.

Motion d'ajournement

Je veux également corriger le député, qui a dit que notre ministre de la Défense nationale avait qualifié la mission en Afghanistan de désastre. Je suis très fier — et nous devrions tous l'être — des efforts réalisés en notre nom par le ministre lorsqu'il a combattu en Afghanistan.

Mon commentaire à l'intention de mon collègue est le suivant: il devrait appuyer la motion et en être fier.

L'hon. Deepak Obhrai: Madame la Présidente, il dit que je semble avoir un problème avec la motion. Je tiens à lui dire que ce n'est pas moi, mais bien les Canadiens qui ont un problème avec la motion du gouvernement. Il devrait examiner la motion et songer à appuyer notre amendement.

En ce qui a trait aux contributions, le ministre de la Défense a fait beaucoup pour le Canada. C'est un grand Canadien.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Nous reprenons le débat. Le secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale a la parole.

Je ne sais pas si nous aurons le temps d'entendre son discours au complet, mais je suis certaine que nous pourrions le faire à un autre moment.

L'hon. John McKay (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, Lib.): Madame la Présidente, je crois que j'aurai l'occasion de prendre une pause. Cela dit, je voudrais signaler que je vais partager mon temps de parole avec le député d'Orléans.

Puisque je ne dispose que de quelques minutes, j'ai pensé résumer le débat jusqu'à maintenant.

Je tiens à féliciter mes collègues d'un débat qui, en grande partie, était empreint de civilité. Le premier ministre et le Cabinet aspirent à améliorer le ton à la Chambre. Si je me fie à tout le moins à cette première journée de débat sur cette motion contestée, je dirais que nous avons réussi.

En résumé, comme je l'ai indiqué à mon collègue avec qui j'entretiens une relation de longue date, quoique parfois étrange, le nombre de points sur lesquels nous sommes d'accord excède largement les points de désaccord. Il est clair que le conflit amorce une nouvelle étape, que les bombardements ont eu un certain succès et que bien d'autres pays sont parfaitement aptes à faire exactement ce que nos hommes et nos femmes très compétents de l'Aviation royale canadienne ont fait.

Cependant, il est maintenant temps que le Canada intensifie sa mission dans ce pays en conflit afin que les troupes terrestres puissent connaître du succès.

Par conséquent, nous avons présenté à la Chambre une motion selon laquelle le gouvernement prévoit tripler le nombre de militaires assumant un rôle de formation, de conseil et d'assistance. Nous allons doubler notre capacité de renseignement. Nous allons établir une capacité médicale dans le théâtre des opérations. Nous allons également dépêcher des hélicoptères dans la région visée afin que nos militaires soient beaucoup plus en mesure d'assurer leur propre transport, au besoin.

Nous avons accueilli 20 000 réfugiés au pays depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement libéral. Ces personnes ont été retirées de la zone de conflit. Nous sommes résolus à participer à une mission diplomatique plus solide, car le gouvernement précédent a brûlé beaucoup de ponts. Nous avons intensifié le volet humanitaire de cette mission. Il s'agit d'une approche pangouvernementale. C'est de cela que nous avons besoin en ce moment.

Les conservateurs sont d'accord avec tout, sauf notre position concernant les bombardements.

Pour sa part, le NPD est d'accord avec les volets touchant l'aide humanitaire, l'accueil de réfugiés et l'adoption d'une mission diplomatique plus solide, mais il pense que nous pouvons faire tout cela sans engagement militaire de notre part. Le NPD a droit à son opinion.

Toutefois, on ne peut pas dire qu'il est très plaisant d'affronter un groupe comme l'EIL. C'est l'une des pires organisations terroristes, pour laquelle une intervention militaire est absolument nécessaire.

Je suis impatient de prendre part au débat sur cette question lorsqu'il reprendra.

• (1825)

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Quand nous reprendrons le débat sur cette question, le député disposera de 5 minutes et 44 secondes pour terminer son discours.

MOTION D'AJOURNEMENT

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office conformément à l'article 38 du Règlement.

[Français]

LES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS

M. Gabriel Ste-Marie (Joliette, BQ): Madame la Présidente, la possible vente de Rona au géant américain Lowe's en inquiète plus d'un au Québec.

Premièrement, alors que Rona a des centaines de petits quincailliers partout sur le territoire, Lowe's est un spécialiste des grandes surfaces. Comme Lowe's a payé deux fois le prix pour s'emparer de Rona, plusieurs craignent qu'il ferme de plus petits magasins pour augmenter ses profits et financer son offre publique d'achat, son OPA. Aujourd'hui, des centaines de petits commerçants sont inquiets et ont besoin d'être rassurés.

Deuxièmement, il y a le siège social. Un siège social, c'est un important lieu de décision pour tout peuple qui veut avoir un peu de contrôle sur sa propre économie. Le siège social de Rona représente 1 000 emplois à Boucherville. Il en génère 1 000 autres en services professionnels en tous genres, des comptables aux avocats, en passant par des informaticiens et des publicitaires. Deux mille emplois de qualité dépendent directement du siège social de Rona. Toutefois, ce n'est pas tout. Comme Rona est une compagnie de chez nous, elle s'approvisionne chez nous. Rona fait presque la moitié de ses achats auprès de fournisseurs québécois et en effectue 84 % chez des fournisseurs canadiens.

Selon le gouvernement du Québec, ce sont 50 000 emplois au Québec, surtout dans les PME manufacturières, qui en dépendent. Au Canada, il s'agit de 90 000 emplois. Ces emplois découlaient du fait que Rona était une compagnie de chez nous, que les décisions étaient prises ici, que nos entrepreneurs avaient un accès direct à l'acheteur de la compagnie et que, de plus, ils pouvaient lui parler dans leur langue. C'est tout cela que le rachat par une importante chaîne du Sud des États-Unis remet en cause.

Pour arriver à mettre la main sur Rona, Lowe's a fait beaucoup de promesses. Elle a promis de maintenir ses liens avec les fournisseurs québécois; elle a promis de maintenir le siège social; et elle a promis de ne pas se débarrasser des petits quincailliers, du moins pas de tous. C'était le prix à payer pour mettre la main sur Rona. Une institution aussi bien implantée que celle-là vaut bien quelques efforts. Or il y a une chose que Lowe's n'a pas promise, et c'est de respecter ses promesses. À l'heure actuelle, rien ne l'oblige à le faire. Le gouvernement du Québec n'a aucun pouvoir législatif ou réglementaire pour protéger les Québécois dans cette transaction. Ce pouvoir, c'est le gouvernement fédéral qui le détient. Il peut autoriser la vente ou il peut la bloquer. Surtout, il peut poser des conditions. Il peut s'assurer que la compagnie respecte ses promesses et que des dizaines de milliers d'emplois ne seront pas menacés.

Le Bureau de la concurrence devra étudier cette transaction. Sur ce plan, la Loi sur la concurrence est claire; le processus existe; ses critères sont clairs; et il n'y a pas d'ingérence politique. Bref, on ne s'en mêle pas. Pour ce qui est de la Loi sur Investissement Canada, c'est une tout autre histoire. L'analyse du dossier, ce sont les fonctionnaires qui vont la faire, et on n'en verra jamais la couleur. Ensuite, le ministre pourra faire ce qu'il voudra. La question que je lui ai posée le 4 février dernier était simple: « Le ministre s'engage-t-il à poser des conditions pour protéger nos PME et pour garantir l'activité économique au Québec? »

La question était simple, mais j'ai parfois l'impression que certaines choses se perdent lors de la traduction. La preuve, c'est ce que le ministre a répondu en anglais: « Nous ferons tout pour que le processus établi soit respecté ».

Il n'y a pas de processus. Une fois que les fonctionnaires auront étudié le dossier, le ministre pourra faire ce qu'il voudra. La décision relève du ministre, et de lui seul. Elle est purement politique.

Je lui pose donc de nouveau la question: le ministre s'engage-t-il à poser des conditions pour protéger nos PME et pour garantir l'activité économique au Québec?

• (1830)

M. Greg Fergus (secrétaire parlementaire du ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique, Lib.): Madame la Présidente, je suis heureux de répondre au commentaire de l'honorable député de Joliette au sujet du projet d'acquisition de Rona par Lowe's.

Pour commencer, je rappelle que les investissements étrangers sont un moteur important de la mondialisation, au même titre que les échanges commerciaux. Ils sont essentiels pour permettre aux économies d'avoir accès aux chaînes de valeur mondiales. C'est la raison pour laquelle le Canada est ouvert aux investissements qui créent de l'emploi, de la croissance et de la prospérité à long terme pour les Canadiens.

La Loi sur Investissement Canada est le cadre qui nous permet de garantir que les investissements étrangers respectent cet objectif. La Loi stipule que tout investissement d'importance, c'est-à-dire l'acquisition du contrôle d'une entreprise canadienne dont les actifs sont d'une valeur supérieure au seuil prévu par la Loi, doit faire l'objet d'un examen pour déterminer s'il est susceptible de produire un avantage économique net pour le Canada.

Le seuil déclencheur de l'examen de l'avantage net pour les investissements des investisseurs de l'Organisation mondiale du commerce du secteur privé est actuellement établi à 600 millions de dollars en valeur d'affaires. Pour les investisseurs étrangers qui sont des entreprises d'État, le seuil déclencheur de l'examen est établi à 375 millions de dollars en valeur des actifs.

Motion d'ajournement

Pour déterminer si un projet d'investissement constitue un avantage net pour le Canada, le ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique examine les plans et les engagements de l'investisseur en fonction de six facteurs énoncés à l'article 20 de la Loi sur Investissement Canada, dont les suivants:

- a) l'effet de l'investissement sur le niveau et la nature de l'activité économique au Canada, notamment sur l'emploi, la transformation des ressources, l'utilisation de pièces et d'éléments produits et de services rendus au Canada et sur les exportations canadiennes;
- b) l'étendue et l'importance de la participation de Canadiens dans l'entreprise canadienne ou la nouvelle entreprise canadienne en question et dans le secteur industriel canadien [...]
- e) la compatibilité de l'investissement avec les politiques nationales en matière industrielle, économique et culturelle, compte tenu des objectifs de politique industrielle, économique et culturelle qu'ont énoncés le gouvernement ou la législature d'une province sur laquelle l'investissement aura vraisemblablement des répercussions appréciables;

Ces facteurs sont de clairs indicateurs pour les investisseurs, et ceux-ci soumettent souvent leur plan en fonction d'eux.

Le ministre détermine l'avantage net pour le Canada au cas par cas. Il n'y a pas de facteur déterminant unique. Selon la nature et les circonstances entourant l'investissement, certains des facteurs pourraient avoir plus de poids que d'autres.

Le processus d'examen des avantages nets est rigoureux et comprend, au besoin, des consultations avec les provinces et les territoires concernés, ainsi qu'avec les ministères ou les organismes gouvernementaux qui ont des responsabilités en ce qui a trait au secteur concerné par la transaction.

Pour ce qui est de la proposition d'acquisition de Rona par Lowe's, j'assure à la Chambre que le ministre va effectuer un examen approfondi et minutieux de la proposition de Lowe's dans le respect du processus établi par la loi...

• (1835)

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): À l'ordre.

L'honorable député de Joliette a la parole.

M. Gabriel Ste-Marie: Madame la Présidente, on jurerait que Kafka a rédigé les notes du député. Si ce n'est pas la faute de la traduction, cela doit être le gouvernement qui fait semblant de ne pas comprendre.

Comme le Québec n'est qu'une province, c'est le Canada qui contrôle les investissements étrangers qui se font chez nous. Je veux bien croire que Rona est une entreprise québécoise et que le Canada s'en fout — ou semble s'en foutre —, mais au moins, il pourrait faire comme s'il se préoccupait un peu du Québec, juste un peu. Ce serait un minimum de politesse.

Alors que je parle de 50 000 emplois, le député me parle de processus et me cite la loi. Nous savons lire la loi et nous la connaissons. Ce sont les intentions du ministre que nous ne connaissons pas. Les actionnaires de Rona, qui doivent décider s'ils vendent ou non l'entreprise, ne les connaissent pas non plus.

Même le gouvernement du Québec, qui a demandé au ministre de protéger les emplois, ne connaît pas les intentions de celui-ci ni les critères qu'il appliquera dans sa décision, une décision purement arbitraire, je le rappelle. Le processus dont il nous parle est purement politique, et le ministre peut faire ce qu'il veut.

Pour la troisième fois, en espérant que cette fois sera la bonne, je pose la même question toute simple: le ministre s'engage-t-il à poser des conditions pour protéger nos PME et garantir l'activité économique au Québec?

Motion d'ajournement

M. Greg Fergus: Madame la Présidente, je suis nouvellement élu, ici, à la Chambre des communes. Je ne sais pas si mon confrère est dans la même situation que moi, mais je sais qu'il s'assoit à côté du doyen de la Chambre des communes. C'est l'homme le plus expérimenté à la Chambre.

Son collègue peut certainement lui expliquer que la Loi sur Investissement Canada indique que ce processus n'est pas un exercice politique, mais plutôt un exercice qui est indépendant du gouvernement. Cette évaluation passe par cette indépendance. C'est important. Il faut avoir un groupe qui peut évaluer le processus afin de déterminer s'il y a un bénéfice net pour le Canada.

C'est la raison pour laquelle ce n'est pas nécessaire pour moi de l'assurer de cela, car notre gouvernement peut certainement s'assurer qu'il y aura un processus. Nous allons respecter la loi et le bureau examinera la situation.

• (1840)

[Traduction]

L'ENVIRONNEMENT

L'hon. Ed Fast (Abbotsford, PCC): Madame la Présidente, mes deux questions concernent le programme de lutte contre les changements climatiques du gouvernement.

Le 29 janvier dernier, la ministre de l'Environnement a rencontré à Ottawa ses homologues de partout au pays et a annoncé très peu de mesures. Elle a simplement annoncé qu'on est en train d'élaborer un cadre pancanadien qui permettra de relever les défis que posent les changements climatiques au Canada.

En plus de cette annonce, elle a fait une déclaration audacieuse, à savoir que c'était la première fois en plus de 10 ans que les ministres de l'Environnement du pays se réunissaient. Nous sommes allés vérifier et nous avons constaté que ce n'est pas tout à fait vrai. Sur le site Web de la ministre, ou plutôt le site Web du Conseil canadien des ministres de l'Environnement, il y a un communiqué de presse daté du 23 juin 2015 dans lequel les ministres confirment s'être réunis à Winnipeg en juin de l'an dernier pour discuter de la question des changements climatiques.

Ma première question est la suivante. Le secrétaire parlementaire voudrait-il corriger l'erreur commise par la ministre de l'Environnement?

Mon deuxième point porte sur l'origine de la transparence dont le premier ministre a parlé durant la campagne électorale. Peu avant la conférence de Paris sur les changements climatiques et peu après son assermentation, le premier ministre a lâché une bombe sur les Canadiens, disant qu'il consacrerait plus de 2,65 milliards de dollars à la lutte contre les changements climatiques, non pas au Canada, mais dans des pays étrangers. Il en a fait l'annonce, non pas au Canada, mais à Malte. Il faut le faire.

Les Canadiens s'attendent à ce que, avant de consacrer de l'argent à des initiatives de lutte contre les changements climatiques à l'étranger, le présent gouvernement présente un plan, un cadre national, pour remédier aux changements climatiques. Ils s'attendent aussi à ce que l'argent devant servir à cette fin soit investi d'abord au Canada et non ici et là dans le monde.

Il y a pire encore.

Nous apprenons maintenant, petit à petit, que les 2,65 milliards de dollars que le premier ministre a promis seront versés sur une période de cinq ans. La dernière année de cette période, 800 millions de dollars seront versés à des organismes étrangers pour qu'ils s'occupent des problèmes climatiques dans d'autres pays.

Or, on n'a pas dit aux Canadiens que le Canada continuerait de verser ces sommes après cinq ans et qu'elles atteindraient des milliards de dollars. Pire encore, on prévoit de rendre ce programme permanent. En d'autres termes, en vertu de l'engagement du Canada auprès du Fonds vert pour le climat et de l'engagement pris par le premier ministre, les Canadiens continueront de verser ces paiements indéfiniment.

Le secrétaire parlementaire pourrait-il nous confirmer que la réunion de la ministre avec ses homologues en janvier n'était pas la première fois que les ministres de l'Environnement se réunissaient pour discuter des changements climatiques au cours des 10 dernières années?

Deuxièmement, le secrétaire parlementaire pourrait-il nous confirmer que le versement de 2,65 milliards de dollars sur cinq ans à d'autres pays pour lutter contre les changements climatiques se transformera en programme permanent de lutte contre ce problème où le gouvernement distribuera chaque année des sommes d'argent dans le monde?

M. Jonathan Wilkinson (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.): Madame la Présidente, je voudrais remercier le député d'Abbotsford pour ses questions et pour l'occasion qu'il me donne de parler du plan transparent, substantiel et coopératif du gouvernement actuel pour respecter nos engagements à l'échelle nationale et internationale dans le but de lutter contre le problème critique des changements climatiques.

Les changements climatiques sont l'une des questions pressantes de notre époque, mais ils représentent aussi une occasion en or. Pour résoudre ce problème, il faudra que les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, les municipalités et les organisations autochtones prennent leurs responsabilités de chef de file.

Les Canadiens ont élu un parti qui leur avait bien dit qu'il avait l'intention de s'attaquer sérieusement aux changements climatiques. Ils savent comme nous que reporter à plus tard les mesures contre les changements climatiques ne fera qu'en rendre les conséquences plus coûteuses et que ce serait une approche à courte vue.

La stratégie du gouvernement concernant les changements climatiques implique que nous établissions des objectifs nationaux de réduction des émissions tout en donnant aux provinces et aux territoires la latitude de concevoir les politiques qui leur permettront d'atteindre ces objectifs. Les provinces et les territoires ont déjà tous commencé à prendre d'importantes mesures, mais ce n'est qu'à leur niveau que des mesures ont été prises puisque nous venons de traverser une décennie d'inaction de la part des conservateurs sur la scène fédérale.

Lorsque la ministre a parlé de la réunion avec ses homologues territoriaux et provinciaux, ce qu'elle voulait dire, c'est que, pour la première fois, le gouvernement fédéral a l'intention d'agir efficacement contre les changements climatiques.

Motion d'ajournement

La stratégie du gouvernement libéral accorde aussi une place importante à l'engagement du Canada sur la scène internationale. Quelques semaines à peine après notre assermentation, nous avons joué un rôle important pendant les négociations historiques menées à Paris. Nous avons invité des leaders autochtones, des jeunes et des représentants des provinces, des municipalités et de l'industrie à venir avec nous à Paris pour participer à l'engagement du Canada dans la lutte internationale contre les changements climatiques. Cet engagement suppose notamment d'aider les pays en voie de développement à surmonter les défis du développement, et à limiter les effets des gaz à effet de serre tout en réduisant les émissions du Canada. C'est dans ce contexte que le premier ministre a pris un engagement pour les cinq prochaines années.

Les députés du gouvernement sont fiers du rôle de premier plan qu'a joué la ministre de l'Environnement et du Changement climatique, au nom des Canadiens, dans l'accord de Paris.

Comme le député l'a souligné, la ministre a rencontré ses homologues provinciaux et territoriaux à la fin janvier. Cette rencontre marquait une étape importante dans l'élaboration d'un plan pancanadien de lutte contre les changements climatiques, un plan transparent qui représentera tous les Canadiens. Les ministres ont pu échanger à propos des principaux enjeux et possibilités qui devraient figurer dans le cadre pancanadien pour assurer son efficacité. Les ministres ont aussi parlé des gaz à effet de serre et des niveaux qu'ils pourraient atteindre au Canada en 2020 et 2030 selon les projections. Étant donné l'inaction des 10 dernières années, nous devons de toute évidence mettre les bouchées doubles si nous voulons respecter nos engagements internationaux.

Lors de la réunion, les ministres de l'Environnement ont reconnu que la seule façon de garantir une transition vers une croissance verte et vers un avenir plus propre et plus durable, c'est de veiller à ce que tous les ordres de gouvernement collaborent, une autre chose que le gouvernement précédent n'avait pas comprise.

À la réunion des ministres fédéral et provinciaux de l'Environnement, la ministre de l'Environnement et du Changement climatique du Canada a, de concert avec ses collègues, établi le cadre des travaux qui seraient effectués et a effectué le travail préliminaire en vue de convoquer une réunion des premiers ministres provinciaux dans les 90 jours suivant la conférence de Paris sur les changements climatiques. Cela faisait partie du programme électoral, et c'est la prochaine étape clé pour l'établissement d'un cadre pancanadien efficace.

Le 3 mars, le premier ministre se réunira avec les premiers ministres provinciaux à Vancouver afin de discuter de la question. La réunion sera axée sur l'établissement d'un cadre pancanadien, sur les occasions pour le Canada de devenir un chef de file mondial en matière de croissance verte et sur les mesures que le Canada doit prendre pour respecter ses engagements sur les plans environnemental et économique.

En effet, le gouvernement comprend très bien que, pour favoriser la prospérité au XXI^e siècle, il faut tenir compte du fait que l'environnement et l'économie sont indissociables. Par exemple, les technologies propres constituent l'un des secteurs qui connaissent la

croissance la plus rapide au monde. Elles seront un élément essentiel de notre approche en vue de lutter contre les changements climatiques et joueront un rôle clé dans notre stratégie économique. Je connais très bien cette industrie, puisque j'ai occupé au cours des 20 dernières années les postes de président-directeur général et de cadre supérieur dans ce milieu.

Tandis que l'économie à faible émission de carbone se développe un peu partout dans le monde, les technologies propres offrent un extraordinaire potentiel sur le plan de la croissance, de l'entrepreneuriat et de l'innovation. Les engagements du gouvernement concernant l'élaboration d'une stratégie globale pour le développement et le déploiement des technologies propres contribueront non seulement à la diminution des émissions de gaz à effet de serre, mais aussi à la prospérité économique des prochaines décennies.

Les changements climatiques constituent un défi de taille que nous devons affronter efficacement pour le bien de nos enfants, de nos petits-enfants et de notre planète. Voilà qui pourrait créer des possibilités extraordinaires. En adoptant une approche pancanadienne axée sur la consultation et la collaboration, nous allons surmonter ce défi avec brio.

● (1845)

L'hon. Ed Fast: Madame la Présidente, c'est bien beau tout cela, mais le secrétaire parlementaire n'a pas répondu aux questions que je lui ai posées.

Je vais les répéter. Rectifiera-t-il les faits en reconnaissant que l'ancien gouvernement a bel et bien réuni les ministres de l'Environnement de tout le pays, y compris la ministre fédérale, Leona Aglukkaq, le 23 juin 2015?

Peut-il également confirmer que les fonds de 2,65 milliards de dollars devant être versés sur cinq ans pour lutter contre les changements climatiques à l'étranger ne sont en fait que le premier versement d'un financement continu consenti par le gouvernement canadien pour des projets de lutte contre les changements climatiques à l'extérieur du Canada?

M. Jonathan Wilkinson: Madame la Présidente, en fait, je pense que j'ai répondu de façon satisfaisante aux deux questions posées par le député.

La ministre disait que, au cours de la dernière décennie, le gouvernement actuel est le premier à vouloir prendre des engagements sérieux en matière de lutte contre les changements climatiques et à solliciter la participation des provinces dans le cadre de réunions multilatérales destinées à aborder sérieusement cet enjeu.

Quant à l'engagement pris par le premier ministre, il vise une période de cinq ans. Après cette période, nous verrons.

● (1850)

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): La motion portant que la Chambre s'ajourne maintenant est réputée adoptée. La Chambre s'ajourne donc à demain, à 10 heures, conformément au paragraphe 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 18 h 50.)

TABLE DES MATIÈRES

Le mercredi 17 février 2016

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Le Barreau de Draguignan	
M. Fortin	1005
La Place des aînés	
M. El-Khoury	1005
Les prix John Simcoe	
Mme Leitch	1005
Kenneth Lefrançois	
M. Schiefke	1005
Le logement	
M. Rankin	1006
Les Prix du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada	
Mme Shanahan	1006
Ron Southern	
M. Liepert	1006
North Vancouver	
M. Wilkinson	1006
L'énergie marémotrice	
M. Casey (Cumberland—Colchester)	1006
Bruce Power	
M. Lobb	1007
Le Mois de l'histoire des Noirs	
M. Bittle	1007
Kingston	
M. Gerretsen	1007
Les affaires étrangères	
M. Clement	1007
Victor Goldbloom	
Mme Mendès	1007
Le festival Massimadi	
Mme Laverdière	1008
Les Forces canadiennes	
M. Bezan	1008
Victor Goldbloom	
M. Housefather	1008

QUESTIONS ORALES

La défense nationale	
Mme Ambrose	1008
M. Trudeau	1008
Mme Ambrose	1008
M. Trudeau	1008
Mme Ambrose	1009
M. Trudeau	1009
Les finances	
Mme Ambrose	1009
M. Trudeau	1009

L'emploi

Mme Ambrose	1009
M. Trudeau	1009
M. Mulcair	1009
M. Trudeau	1009
M. Mulcair	1009
M. Trudeau	1009

La défense nationale

M. Mulcair	1010
M. Trudeau	1010
M. Mulcair	1010
M. Trudeau	1010
M. Bezan	1010
M. Sajjan	1010
M. Bezan	1010
M. Sajjan	1010
M. Clement	1010
M. Dion	1011

Les affaires étrangères

M. Clement	1011
M. Alghabra	1011
M. Kent	1011
M. Dion	1011
M. Kent	1011
M. Dion	1011

Le commerce international

Mme Ramsey	1011
Mme Freeland	1011
Mme Brosseau	1011
Mme Freeland	1012

Les finances

Mme Raitt	1012
M. Morneau	1012
Mme Raitt	1012
M. Morneau	1012
M. Deltell	1012
M. Morneau	1012
M. Deltell	1012
M. Morneau	1012

Le transport ferroviaire

Mme Duncan (Edmonton Strathcona)	1012
M. Gameau	1013
M. Dubé	1013
M. Gameau	1013

Les ressources naturelles

Mme Shanahan	1013
M. Carr	1013
Mme Bergen	1013
M. Carr	1013
Mme Bergen	1013
M. Carr	1013
M. Bernier	1013
M. Carr	1014
M. Bernier	1014

M. Carr	1014
La justice	
Mme Trudel	1014
M. Casey (Charlottetown)	1014
M. Garrison	1014
M. Goodale	1014
Les ressources naturelles	
M. Sorenson	1014
M. Carr	1014
Le transport aérien	
Mme Block	1014
M. Garneau	1015
L'emploi	
M. Barlow	1015
M. Carr	1015
L'Agence du revenu du Canada	
M. Graham	1015
Mme Lebouthillier	1015
Les relations intergouvernementales	
M. Scheer	1015
M. Morneau	1015
Les pensions	
M. Caron	1015
M. Morneau	1016
La petite entreprise	
M. Fragiskatos	1016
Mme Freeland	1016
La justice	
M. Rayes	1016
M. Blair	1016
L'environnement	
Mme May (Saanich—Gulf Islands)	1016
M. Trudeau	1016
Présence à la tribune	
Le Président	1016

AFFAIRES COURANTES

Les délégations interparlementaires	
M. Hoback	1017
Loi sur le pari sportif sécuritaire et réglementé	
M. Masse (Windsor-Ouest)	1017
Projet de loi C-221. Présentation et première lecture	1017
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	1017
La Loi de l'impôt sur le revenu	
M. Ste-Marie	1017
Projet de loi C-222. Présentation et première lecture	1017
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	1017
Pétitions	
L'aide médicale à mourir	
M. Arnold	1017
Les ressources naturelles	
Mme May (Saanich—Gulf Islands)	1018

La Région des lacs expérimentaux	
Mme May (Saanich—Gulf Islands)	1018
Questions au Feuilleton	
M. Lamoureux	1018
Demandes de documents	
M. Lamoureux	1018

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

La contribution canadienne aux efforts de combat contre l'EIL	
M. Trudeau	1018
Motion	1018
M. O'Toole	1019
M. Garrison	1020
M. Dhaliwal	1020
M. Bezan	1020
Mme Ambrose	1021
Amendement	1023
M. Trudeau	1023
Mme Laverdière	1024
M. Scheer	1024
M. Dion	1024
M. Mulcair	1025
Mme McCrimmon	1026
M. Doherty	1027
M. Cullen	1027
M. Dion	1028
M. Dion	1028
M. Genuis	1030
Mme Laverdière	1030
M. Dhaliwal	1030
M. Obhrai	1031
Mme Benson	1031
Mme Gould	1031
M. Bezan	1031
M. Long	1034
M. Stetski	1034
M. Clarke	1034
M. Bezan	1034
Mme May (Saanich—Gulf Islands)	1035
M. Dion	1035
M. Sajjan	1035
M. Kmiec	1037
M. Garrison	1037
M. Whalen	1038
M. Aboultaif	1038
M. Garrison	1038
M. Obhrai	1038
M. McKay	1040
Mme Boutin-Sweet	1041
M. Chong	1041
M. Dhaliwal	1041
M. McKay	1042

MOTION D'AJOURNEMENT

Les investissements étrangers	
M. Ste-Marie	1042
M. Fergus	1043
L'environnement	
M. Fast	1044

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : <http://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <http://www.ourcommons.ca>